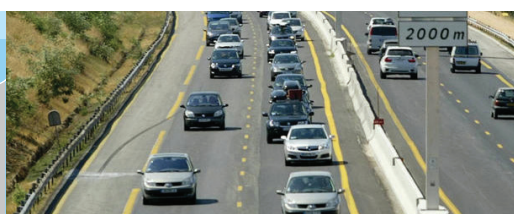
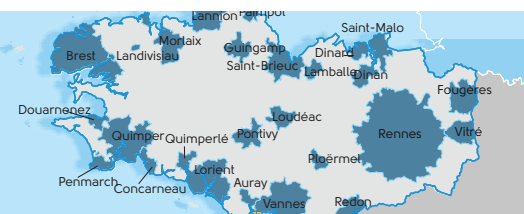


L'armature urbaine bretonne



Photo : Jean-Yves GUILLAUME



NOVEMBRE 2012

- ▶ **SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE**
- ▶ **SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES AGENCES BRETONNES LE 1^{er} JUILLET 2011**
- ▶ **TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT DES AIRES URBAINES BRETONNES DURANT LA DÉCENNIE 2000**

Un travail collaboratif du réseau des agences d'urbanisme et de développement de Bretagne



Sommaire

Avant propos	4
Introduction	5
SYNTHÈSE BIBLIOGRAPHIQUE	6
Partie 1 : Qu'est ce qui fait l'armature urbaine ?	6
Partie 2 : Quels sont les moteurs de développement ?	10
Partie 3 : Quelle est l'influence de la gouvernance sur l'armature urbaine ?	12
Partie 4 : Quelles sont les évolutions possibles de l'armature urbaine	13
Bibliographie	15
SYNTHÈSE DU SÉMINAIRE ORGANISÉ PAR LE RÉSEAU DES AGENCES BRETONNES LE 1er JUILLET 2011.....	16
L'armature urbaine bretonne un modèle spécifique et efficace ?	16
Quelle évolution de l'armature urbaine ?	19
La gouvernance	21
TRAJECTOIRES DE DÉVELOPPEMENT DES AIRES URBAINES BRETONNES DURANT LA DÉCENNIE 2000	24
Synthèse	24
I. Les aires urbaines en 2008 et leur évolution depuis 2000	27
II. Les relations entre aires urbaines	38
III. L'analyse des trajectoires des aires urbaines dans la décennie 2000	42
IV. Descriptif des aires urbaines	60
Annexe 1 - Indicateurs et trajectoires 2000-2010 des aires urbaines	105
Annexe 2 - Matrice des composantes	119
Annexe 3 - Glossaire	120

Avant-propos

Étude sur l'armature urbaine bretonne Le polycentre breton : Un modèle territorial d'avenir ?

Dans le cadre de la convention partenariale entre le Conseil régional et les agences d'urbanisme et de développement de Bretagne, a été inscrite au titre des études proposées : « l'évolution de l'armature urbaine bretonne face à la forte croissance démographique projetée ».

D'après P. Merlin et F. Choay¹, l'armature urbaine est l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence qui assurent dans un territoire donné les fonctions qui nécessitent un minimum de population desservie. La notion d'armature urbaine est très directement liée à deux autres :

- celle de réseau urbain, qui est l'inscription géographique de l'armature urbaine et qui se caractérise par des relations entre les villes / pôles ;
- celle de hiérarchie urbaine, qui implique une structuration en différents niveaux et des rapports de complémentarité et de partage des fonctions entre les villes voisines.

Les spécificités de l'organisation urbaine dans l'ouest de la France et particulièrement en région Bretagne, avec son maillage dense de centralités urbaines de tailles diverses, sont désormais largement reconnues.

Les données récentes, sur le plan démographique particulièrement, montrent des évolutions contrastées à l'intérieur de la Bretagne : entre le nord-ouest et le sud-est, entre la frange littorale et les espaces ruraux... L'INSEE prévoit par ailleurs une croissance importante mais non homogène de la population bretonne à l'horizon 2030.

Tous ces éléments, ainsi que les débats sur la métropolisation, la mondialisation et la réforme territoriale, interrogent sur l'évolution de l'organisation urbaine bretonne.

¹ Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement

Introduction

L'espace breton est composé de 1 270 communes. En 2010, l'Insee a élaboré un nouveau découpage du territoire national en aires urbaines. En Bretagne, 56 pôles abritant au moins 1 500 emplois (unités urbaines) ont ainsi été déterminés. Ces pôles¹ ainsi que leurs espaces d'influence représentent 1 082 communes, 83% de la surface régionale. Les aires d'influence des villes ou aires urbaines ont été mesurées en fonction des flux domicile-travail que génèrent les emplois qu'elles concentrent.

Elles sont formées par les communes périphériques où plus de 40% de la population en emploi rejoint quotidiennement le pôle ou sa couronne.

Ces nouvelles aires urbaines montrent qu'en comparaison des autres régions françaises, l'espace breton est constitué par un système urbain plus diversifié, que l'influence des villes s'exerce sur un territoire plus étendu et que la population bretonne est beaucoup moins concentrée dans les grands pôles urbains et plus étalée dans les couronnes et dans les espaces multipolarisés.

Après une première analyse bibliographique des travaux réalisés sur les particularités de l'armature urbaine bretonne et la consultation d'experts, la deuxième phase de l'étude, menée conjointement entre les cinq agences bretonnes d'urbanisme et de développement à la demande de la Région Bretagne, présente une analyse statistique détaillée des trajectoires des espaces urbains bretons.

Cette seconde phase a pour objectif d'étudier l'organisation urbaine bretonne, et, dans un contexte régional de développement démographique et économique conséquent, d'identifier les territoires qui en sont bénéficiaires et caractériser les modèles de développement à l'œuvre.

L'analyse statistique a permis de déterminer les quatre axes essentiels expliquant la dynamique des territoires bretons :

- le dynamisme démographique
- le dynamisme de l'emploi
- le développement touristique et métropolitain
- la tertiarisation de l'économie

Elle a en outre confirmé que le critère de taille, même s'il reste prépondérant pour le développement de certains services rares, n'est pas déterminant dans les dynamiques des territoires bretons.

¹ - Les nouvelles aires urbaines - L'influence des villes bretonnes se renforce (Octant Analyse n° 23) - Insee Bretagne - Michel Rouxel



L'armature urbaine bretonne

Qu'est ce qui fait l'armature urbaine bretonne ?

“

Analyser le système des villes sur un territoire, c'est s'attacher à l'importance du contenant, en l'espèce les villes, et à la façon dont se structure ce contenant, autrement dit l'armature urbaine. Une telle étude peut relever d'une approche multiscalaire des villes, selon que l'on considère l'échelle communale, celle de l'unité urbaine ou celle de l'aire urbaine. L'étude de ces trois échelles met en évidence des ressemblances, mais aussi des différences. Le système des villes considéré à l'échelle des régions met en évidence de forts contrastes. »

*Gérard-François Dumont
(La France en villes - 2010)*

”

Qu'est ce qui fait l'armature urbaine bretonne ?

Daniel Béhar¹ et Philippe Estèbe² soulignent la difficulté de définir le polycentrisme. Néanmoins, ils ont mis en évidence plusieurs modèles de polycentrisme régionaux :

- les régions polarisées avec métropole dynamique,
- les régions métropolisées avec un déclin relatif de la métropole,
- le polycentrisme intégré, modèle que l'on retrouve en Bretagne, dans les pays de Loire, et en Languedoc-Roussillon.

Dans ce dernier modèle, les rapports entre les territoires sont moins hiérarchisés et plus complexes.

En 2007, la DREAL Languedoc-Roussillon³ définit l'armature urbaine comme un système constitué des agglomérations urbaines et des relations qu'elles entretiennent. Cette définition sous-entend ainsi l'existence de liens entre villes : ceux-ci peuvent être d'ordre volontariste (coopération active) ou résulter de mouvements socio-économiques parfois maîtrisés, parfois subis (déplacements démographiques, créations d'infrastructures, transfert d'unités économiques). Faire une étude sur l'armature urbaine repose également sur la conviction que le système ainsi constitué a une influence significative sur le territoire : il le structure et détermine, en partie, son avenir.

1 D. Béhar - Métropolisations : Version française d'un paradigme universel - La France, une géographie urbaine (2010)

2 D. Béhar et P. Estèbe - Le polycentrisme en France : nouvelles hypothèses ? (Ch.4. Le Polycentrisme : un modèle pour l'Europe - 2003)

3 DREAL Languedoc-Roussillon - L'armature urbaine en Languedoc Roussillon, un diagnostic préalable à des choix prospectifs. (2007)

M. Rochefort⁴ considère quant à lui que les villes, considérées dans leurs fonctions tertiaires comme centres des activités de service, ne sont pas des organismes indépendants et isolés les uns des autres. L'unité réelle d'organisation est donc constituée par l'ensemble des centres nécessaires pour fournir la totalité des services que réclament les activités économiques et la vie de la population. L'armature urbaine française est caractérisée par l'existence d'un ensemble d'agglomérations de niveau régional diversifiées quant à la qualité et la variété de leurs services. Ces différences trouvent leur origine dans le dynamisme propre à chaque ville beaucoup plus que dans une organisation systématique des relations de dépendance reposant sur le recours, pour les moins équipées, aux services des mieux équipées.

Pour F. Taulelle⁵, le maillage de l'espace urbain français est caractérisé par la régularité de la présence des villes et l'importance des villes petites et moyennes. Cet ensemble de villes présente de fortes différences : villes isolées, villes incluses dans des aires urbaines, centres de services... Ce sont les fonctions urbaines qui fondent la hiérarchie et l'aire d'influence de la ville. Elles sont liées à la taille mais aussi à la proximité d'un pôle plus important et dans ce cas peuvent être « satellisées ».

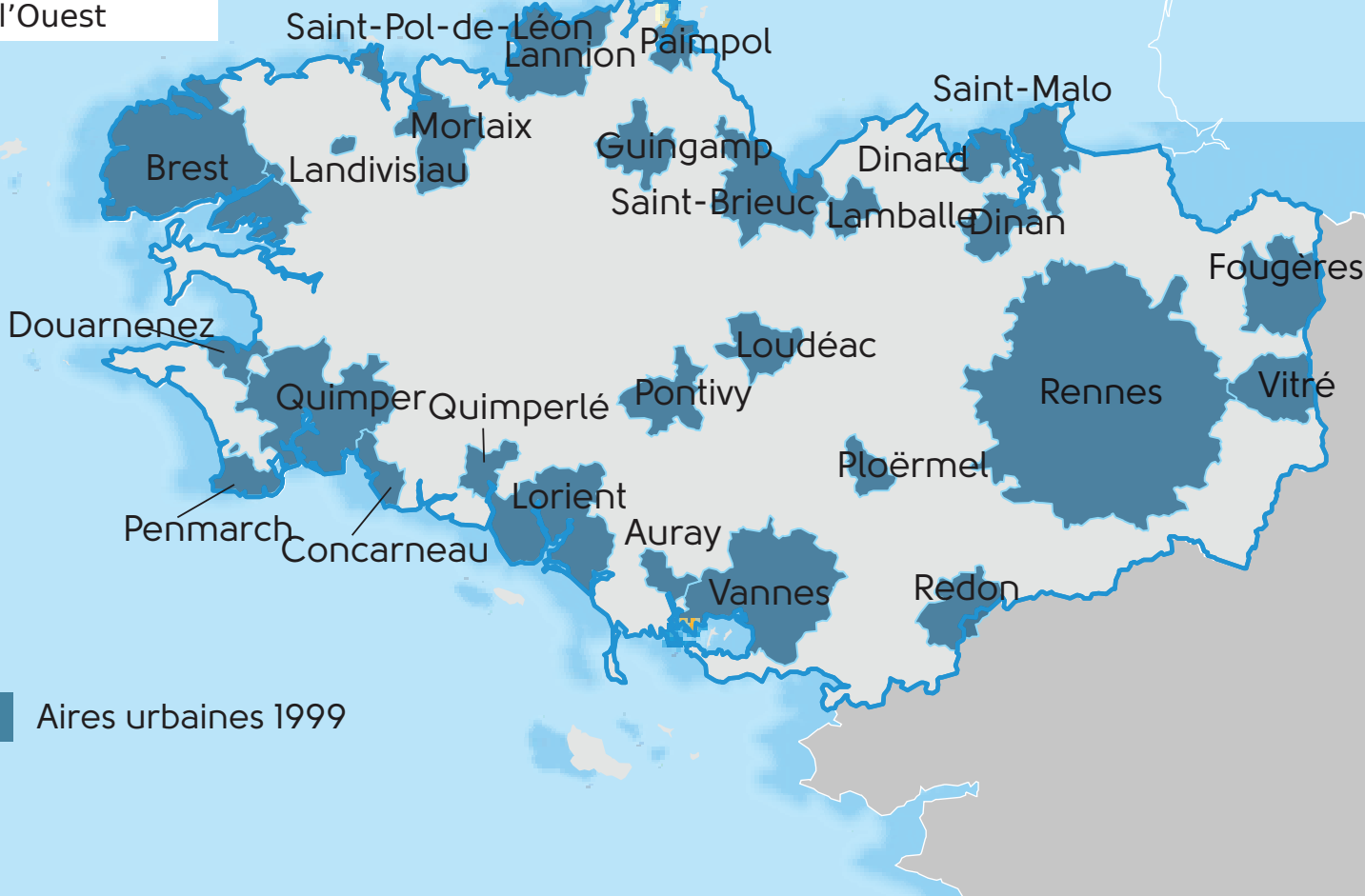
4 M. Rochefort - Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine, Strates, hors série. (2002)

5 F. Taulelle - La France des villes petites et moyennes (2010)

Les aires urbaines dans l'Ouest



Aires urbaines 1999



Source : INSEE © IGN INSEE

Une organisation polycentrique

De nombreux auteurs (Jacques Fache, Guy Baudelle⁶, Jean Ollivro, Gérard-François Dumont, la Direction régionale de l'Insee Bretagne...) soulignent la particularité de la Bretagne.

Ainsi, l'urbanisation de la région est moins marquée qu'ailleurs⁷, avec une part importante des villes moyennes dans l'armature urbaine. Cette particularité n'est cependant pas uniquement bretonne puisqu'on la retrouve également dans les régions du Grand Ouest.

La Bretagne, selon A. Even⁸, dispose d'atouts incontestables : une métropole en forte croissance, un bon maillage urbain ainsi qu'une bonne gouvernance locale. Son système urbain dense, doté d'une gamme complète de petites et moyennes villes, atténue la question des enjeux de la métropolisation sans toutefois l'éliminer.

Pour plusieurs auteurs, il n'existe pas en Bretagne de grande métropole polarisant l'espace régional ou interrégional. L'organisation territoriale y est spécifique.

Seulement 72% de la population vit dans un espace urbain et 20% dans un pôle urbain de plus de 100 000 habitants, contre respectivement 78% et 35% pour le reste des régions de province métropolitaines⁹. Il en est de même pour la localisation des emplois hautement qualifiés. Dans ce domaine, la Bretagne est la seule des grandes régions françaises où le poids des grandes aires urbaines n'est pas majoritaire.

Les villes de la région fonctionnent en réseaux polycentriques¹⁰. L'urbanisation se caractérise par la présence de 2 pôles urbains (Rennes et Brest) reliés par un réseau dense de villes petites et moyennes.

L'armature urbaine bretonne se singularise donc par « une capitale excentrée et un chapelet de villes périphériques.

Malgré la forte croissance de Rennes, le système des villes de Bretagne demeure polycéphalique¹¹. Son peuplement se concentre sur le littoral, le long des grands axes routiers et dans l'aire urbaine de Rennes alors que les territoires ruraux semblent en retrait¹².

Néanmoins, plusieurs auteurs, dont Pierre Veltz, soulignent le fait que les territoires sont de plus en plus difficiles à représenter. Ainsi, le territoire réel correspond de moins en moins à l'image pyramidale hiérarchique spontanément associée à l'armature urbaine. Les interdépendances de longues distances se mêlent à l'économie locale, aux effets de proximité¹³. Il y a une liberté croissante des acteurs à l'égard des déterminismes géographiques.

6 G. Baudelle - Les villes moyennes sont-elles les perdantes de la mondialisation ? - Pouvoirs locaux (2008)

7 Y. Morvan - Demain La Bretagne (1997)
8 A. EVEN - La Bretagne en devenir (juin 2003)

9 Insee Bretagne - L'attractivité économique de la Bretagne - Dossier d'Octant N° 48 (juin 2006)

10 Jacques Fache et Guy Baudelle - Polycentrisme ou polarisation, quel modèle va l'emporter ? - Revue Bretagne (2008)

11 Gérard-François Dumont - La France en villes (2010)

12 Insee - Octant N°117 (septembre 2009)

13 P. Veltz - Des lieux et des liens (2002)

Qu'est ce qui fait l'armature urbaine bretonne ?

Polycentrisme et développement

Les avis divergent entre ceux qui considèrent que la polarisation et la métropolisation sont indispensables au développement de la région et ceux qui pensent au contraire que le polycentrisme breton est un atout pour son développement et son attractivité.

“

Le dynamisme va au dynamisme, la polarisation ou la métropolisation constitue donc un mouvement indispensable au développement breton.

”

Pour la DATAR¹⁴, la particularité de la Bretagne est d'appartenir à plusieurs niveaux et logiques de polycentrisme. La métropolisation s'effectue, mais elle est à différencier de « la métropole » qui peut revêtir différentes formes : ville région, polycentrique, linéaire, en conurbation. Rennes ne peut se positionner seule dans un système métropolitain mais doit être liée à Nantes. D'autre part, le développement urbain le long de la côte sud bretonne, greffé sur la RN165, pourrait tendre à une expression territoriale de métropolisation en grappe linéaire ou plus tard à celui de conurbation par l'intensité des liens interurbains que les ménages et les entreprises imposent de fait.

¹⁴ DATAR – Identification des systèmes spatiaux – Territoire 2040 (juin 2010)

Même si en Bretagne, la polarisation est moindre que dans les autres régions de France, la mise en relation des villes participe au mouvement de métropolisation selon un modèle très hiérarchique centré sur Paris. On observe une augmentation sensible des flux qui partent des grandes villes vers des centres urbains plus petits situés dans leur proximité. Grâce aux nouvelles conditions de la mobilité, la métropolisation doit être considérée comme un atout et non une source de déséquilibre¹⁵.

De plus, l'attractivité économique est fonction de la taille du marché et des effets d'agglomération. Les espaces denses, urbains, les zones d'emploi des grandes villes attirent les entreprises et rayonnent sur les zones voisines. Les territoires les mieux dotés en équipements structurants et services d'appui aux entreprises et ceux bénéficiant de la proximité des infrastructures sont les plus attractifs. Ainsi, Rennes, reliée à Brest par un réseau dense de villes petites et moyennes situées pour la plupart sur le littoral, assure une fonction de relais entre Paris et le reste de la région. L'éloignement de Pontivy, Loudéac ou Ploërmel des grands pôles urbains ne leur permet pas d'assurer un rôle de relais de proximité comme le font d'autres pôles tels que Lamballe, Vitré ou Auray.

Dans son étude sur l'armature urbaine, la DREAL Languedoc-Roussillon souligne l'importance de la ville principale (métropole régionale) dont le dynamisme apparaît favorable à l'ensemble de la région.

¹⁵ JM Benoit, P. Benoit, D Pucci – La révolution de la proximité, la France à 20 minutes (2002)

“

Le polycentrisme, reposant sur un fonctionnement des villes en réseaux, constitue un atout fort du développement régional.

”

Malgré la tendance forte à penser que la polarisation et la hiérarchisation sont inéluctables et indispensables, confortée par une logique financière de réduction des coûts, certains auteurs considèrent au contraire qu'il faut favoriser le polycentrisme et que seul celui-ci constitue un atout fort du développement régional.

Ainsi, la question de la polarisation devrait être posée différemment : les grandes villes auraient besoin de leurs environnements de villes petites et moyennes et inversement les petites villes ne fonctionneraient pas indépendamment des plus grandes sans pour autant qu'il y ait nécessairement de hiérarchie.

L'exemple du fonctionnement de la Bretagne en réseaux polycentriques montre que la métropolisation n'est pas inéluctable, que les villes ne sont pas là uniquement pour assurer des services aux entreprises travaillant dans le secteur de l'économie de la connaissance. Le polycentrisme ne repose donc pas sur un raisonnement hiérarchique où la grande ville domine la ville moyenne qui elle-même domine la petite ville, etc... Au contraire, le polycentrisme repose sur une complémentarité des villes mises en réseau.

Dans une société où l'attractivité des territoires est de plus en plus liée au cadre de vie, les processus de polarisation et de métropolisation sont souvent remis en cause.

Ainsi, pour Jean Ollivro, avec son tissu de villes petites et moyennes, la Bretagne est sans doute l'une des seules régions de France à pouvoir proposer un autre projet. En se fondant sur son réseau polycentrique et la présence de villes « étonnamment » durables car fonctionnant avec des mobilités douces ou des déplacements de proximité, la Bretagne pourrait ainsi devenir une région pilote pour asseoir un nouveau type de développement¹⁶.

Dans ses travaux du groupe « territoires 2040 », la DATAR souligne également l'importance des systèmes spatiaux composés de villes intermédiaires et de leurs espaces de proximité qui induisent des rapports polycentriques et d'armature urbaine. En interaction quotidienne avec le pays et les campagnes, ils représentent une alternative à la mondialisation métropolitaine et une pièce indispensable dans le fonctionnement global du système territorial.

Selon Guy Baudelle¹⁷, on n'est plus dans un raisonnement hiérarchique mais dans un fonctionnement qui repose sur une complémentarité des villes en réseau. En effet, le discours de la taille critique mis en avant dans les années 60

à l'occasion de la définition des pôles de croissance et de leurs effets d'entraînement n'a pas eu le résultat escompté. La métropolisation n'est donc pas inévitable à l'exemple de la Bretagne où l'on a deux villes importantes, des villes moyennes et un tissu de petites villes. Ce modèle d'urbanisation s'observe également dans les pays du Nord (Finlande, Suède...) ce qui ne les empêche pas d'être connectés à l'international. Selon lui, les villes moyennes ne sont pas les perdantes de la mondialisation car elles montent en gamme en matière d'innovation et développent leur flexibilité.

¹⁶ J. Ollivro - Bretagne et aménagement des territoires - Bretagne prospective (janvier 2008)

¹⁷ G. Baudelle - Polycentrisme ou Polarisation ? (Revue Bretagne, débat avec J. Fache)
Le Polycentrisme en Europe : prospective. In « le polycentrisme, un projet pour l'Europe » (2003)

Quels sont les moteurs de développement ?

Quels sont les moteurs de développement ?

Les moteurs de développement et de renforcement de l'attractivité des territoires sont multiples ; ils peuvent être classés en trois grandes catégories économiques, démographiques et durables (qualité de vie, environnement, solidarité).

Dans son rapport « Une nouvelle ambition pour l'aménagement du territoire », la DATAR met en exergue l'enjeu de la croissance. L'identification et la mise en valeur des avantages distinctifs des territoires, qu'ils tiennent au capital humain ou soient organisationnels, résidentiels, touristiques ou écologiques, sont stratégiques en ce qu'ils rendent la compétitivité viable ou autrement dit « habitable » dans l'espace et dans la durée¹⁸.

L'économie

En matière de développement économique, plusieurs facteurs sont relevés.

Jacques Fache¹⁹ souligne quant à lui l'importance de l'innovation et de la capacité d'une ville, d'un territoire, à acquérir les compétences nécessaires pour capter l'information innovante et la transformer en activité économique. Néanmoins, à l'exemple de Nantes, il considère que le passage à l'économie de la connaissance peut constituer un pari risqué, puisque le développement actuel se situe à bien des égards en rupture avec les bases économiques traditionnelles et nécessite une nouvelle appréhension de l'espace de référence²⁰.

On peut y relier l'importance du développement des réseaux tant au niveau des infrastructures (routes, fer, mer) que des réseaux technologiques (très haut débit...). Ceux-ci favorisent la mobilité des per-

sonnes et de l'information et donc la circulation des richesses entre les lieux productifs et résidentiels mais aussi entre métropoles²¹.

Outre les besoins d'infrastructures pour un certain nombre d'équipements publics de recherche favorables au développement de l'économie de la connaissance, plusieurs auteurs soulignent l'importance de la taille du bassin d'emploi et la présence de main d'œuvre qualifiée, mais aussi d'une composante industrielle et d'un bon niveau de services aux entreprises²². Ainsi Jean François Royer, dans « la France à 20 minutes », estime que l'emploi de-meure déterminant dans l'organisation du territoire, notamment parce qu'on assiste à une spécialisation (cadres supérieurs dans les métropoles, économie résidentielle dans les pôles ruraux...).

La cartographie de la Bretagne selon ses orientations économiques montre un territoire bigarré, traduction de la diversité des bassins de vie. Cependant l'espace dédié à l'économie agri-alimentaire prédomine et les emplois correspondant ont un poids qui dépasse ceux des autres régions. L'économie résidentielle a aussi son importance, surtout en zone urbaine et sur le littoral. Cette particularité de l'économie bretonne ne conduit pas nécessairement à la polarisation ni au polycentrisme des villes.

Le territoire doit donc disposer d'une économie de pointe qui le rende attractif pour la main d'œuvre qualifiée²³. La qualité de la main d'œuvre compte plus que sa quantité. Il doit également disposer d'une concentration d'activités tertiaires reposant sur de larges marchés de l'emploi²⁴. Pour Gérard-François Dumont, pour être compétitif, la base économique et administrative des pôles urbains doit être suffisamment diversifiée pour leur permettre de figurer

parmi les pôles métropolitains, quel que soient leur niveau hiérarchique. Parmi les métropoles régionales inter-médiaires, Rennes dispose d'atouts reposant sur une économie diversifiée et un très bon niveau d'infrastructures de transport, même si à l'heure actuelle subsiste la faiblesse du réseau TGV et l'absence d'aéroport international. L'attractivité des territoires métropolitains se résume selon lui à trois facteurs : s'inscrire dans l'économie de la connaissance, maintenir une économie diversifiée, valoriser l'accessibilité et les réseaux de transport.

L'exemple des Fonctions métropolitaines supérieures illustre le développement de l'économie de la connaissance qui a pour conséquence de renforcer l'attractivité des métropoles en favorisant la polarisation de certaines activités mais au service d'un territoire plus large²⁵. Ainsi, on observe que le Grand Ouest, quoique encore peu doté d'emplois décisionnels à l'échelle nationale, dispose de deux pôles décisionnels de 1er rang (Rennes et Nantes) de 3 pôles de 2nd rang (Angers, Brest et Le Mans) ainsi que plusieurs pôles de 3ème rang composés essentiellement de villes moyennes (Saint Nazaire, Vannes, Lorient, Quimper, Saint Briec...)²⁶.

18 F. Muzar - « Une lecture du rapport « Une nouvelle ambition pour les territoires » - DATAR - Territoires 2040 (2010)

19 J. Fache - Innovation et territoire, enjeu essentiel des politiques d'aménagement en Europe - Géoconférences (mai 2008)

20 J. Fache - Nantes à la croisée des chemins - Géoconférences (mai 2008)

21 L. Davezieux - La République des territoires (2008)

22 DRE Pays de Loire-CETE - L'armature urbaine en Pays de Loire (2008)

23 Insee Bretagne - Octant N°117 - (septembre 2009)

24 G-F. Dumont - Population et territoires de France en 2030 (2010)

25 Insee Bretagne - Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes de l'Ouest (2002)

26 Agences d'urbanisme de l'Espace métropolitain Loire Bretagne - Les cadres des fonctions métropolitaines (2010)

La démographie

Même si l'économie apparaît comme l'un des facteurs de développement territorial majeur, de nombreux auteurs relèvent qu'elle doit s'appuyer sur une démographie dynamique.

Dans son étude sur l'armature urbaine, la DREAL Languedoc Roussillon a par ailleurs montré l'importance de la taille des villes sur l'attractivité, la diversification des activités, la concentration des emplois et surtout des emplois qualifiés.

La question de la taille est donc soulevée à plusieurs reprises sans pour autant en fixer de seuil. Il n'en demeure pas moins que, pour que l'économie puisse se développer, la taille du bassin d'emploi et plus généralement du bassin de vie est un facteur essentiel. De plus, il est important que la population soit suffisamment jeune pour favoriser l'innovation et la créativité.

Cette jeunesse peut résulter de la natalité mais aussi et surtout de l'attractivité démographique qui peut être liée à bien d'autres facteurs que l'économie tels que la formation, la culture ou le cadre de vie.

La qualité de vie et le niveau d'équipement

Quel que soit le type d'armature urbaine, fortement polarisé ou en réseau, il semble que la qualité de vie et le niveau d'équipement prennent une place de plus en plus importante dans l'attractivité tant économique que résidentielle des territoires.

Ainsi, G. Baudelle remarque que les classes créatives ne privilégient pas que les métropoles mais aussi les villes moyennes avec qualité de vie. Les dynamiques économiques des villes ne dépendent donc pas de leur taille.

Les métropoles, telles qu'elles sont définies par G-F. Dumont, fournissent des externalités aux entreprises (biens collectifs, infrastructures matérielles et sociales, main d'œuvre qualifiée, appareil de formation supérieure...) qu'il convient de développer pour maintenir et renforcer leur attractivité.

Elles sont à penser dans leur dimension ville-territoire. Pour exemple en Ille et Vilaine, les 2/3 du territoire sont en relation quotidienne avec la métropole rennaise. La présence, la qualité et l'accessibilité aux services, l'accès aux soins, aux loisirs, à la culture, en résumé le cadre de vie, constituent désormais et de plus en plus un moteur important de l'attractivité du territoire et donc de son dynamisme²⁷.

Selon Joseph Martray et Jean Ollivro, il convient donc de distinguer la croissance urbaine qualitative (qualité de vie, multiplicité des loisirs, cadre de vie...) de la croissance quantitative (densification à outrance, contraste sociaux, coût du foncier, pollution...) d'autant qu'en Bretagne les activités économiques des villes sont très liées au monde rural²⁸.

Laurent Davezies²⁹, pour qui la Bretagne a la particularité d'être un territoire productivo-résidentiel très dynamique, facteur de cohésion sociale, nuance l'importance de l'appareil productif dans l'attractivité des territoires (la base productive marchande ne générant que 24% des revenus dans les aires urbaines françaises). Il considère que le cadre de vie peut être générateur de développement en tant que lieu de bien être.

La mobilité

Pour Nadine Cattan³⁰, la mobilité est une composante essentielle de l'organisation des espaces par les sociétés. La mobilité rapproche les lieux et perturbe les principes de la continuité territoriale et de la hiérarchie urbaine.

L'accroissement exceptionnel de la mobilité et de l'échange, à toutes les échelles territoriales, est un grand facteur de changement qui a infléchi durablement les organisations territoriales des cinquante dernières années.

Plusieurs auteurs soulignent l'impact de la mobilité sur la structuration de l'espace, l'incompatibilité entre les espaces délimités de façon administrative ou politique et les espaces vécus tant par les entreprises et leurs réseaux commerciaux que par la population du point de vue des loisirs, de l'emploi, des pratiques d'achat...

Territoires et villes sont désormais à considérer en termes d'articulation et non plus en termes de localisation et de répartition.

²⁷ Réseau rural de Bretagne (novembre

2010)

²⁸ J. Martray – J. Ollivro – La Bretagne au cœur d'un monde nouveau (2001)

²⁹ L. Davezies – La République et ses territoires (2008)

³⁰ N. Cattan – Des sociétés et des territoires mobiles (Territoires 2040) (2010)

Quelle est l'influence de la gouvernance sur l'armature urbaine ?

Quelle est l'influence de la gouvernance sur l'armature urbaine ?

Pour Pierre Veltz, l'aménagement du territoire n'est pas un processus de redistribution à somme nulle. Il n'y a pas d'équité mais concurrence ; la tendance spontanée n'est pas à l'équilibre : le dynamisme va au dynamisme. Dès lors on peut se demander si la gouvernance a un sens.

En 1997, Yves Morvan considère que même si la gouvernance n'a pas encore d'influence prégnante sur l'armature urbaine bretonne, elle va s'avérer déterminante à l'avenir. Plus la capacité des décideurs à travailler ensemble entre chaque ville et chaque territoire sera forte, plus le système urbain breton sera en mesure de s'insérer efficacement dans son environnement extérieur. « S'intégrer sans se désintégrer » sera le leitmotiv à l'horizon 2015, disait-il. La logique de développement « pôle-réseau », pour que chaque grande ville travaille avec les villes de moindre importance et les territoires ruraux dans le cadre de réseaux de villes politiques, économiques, innovants ou culturels est, selon lui, essentielle.

Dans la mesure où le capital vert et l'aléa climatique constituent désormais un facteur à prendre en compte dans les moteurs du développement, il conviendra de mettre en œuvre une planification stratégique reposant sur des dispositifs de gouvernance multi-niveaux (à l'instar des GIZC) et développer des pratiques d'évaluation.

Dans ses politiques, l'Etat considère de plus en plus le niveau interrégional comme échelon de référence. Il devra donc développer des missions de coordination pour l'ensemble de ses services de façon à inscrire sa stratégie dans la macro-dimension européenne voire mondiale. Dans une logique de politique volontariste, la DATAR considère que la gouvernance est fondamentale. Très exposées aux grands facteurs d'évolution mondiale, les métropoles élargies, en aires ou en grappes, sont dans l'obligation

de construire leurs propres dispositifs d'anticipation et de pilotage stratégique, tout en cultivant leur cohésion sociale et leur capacité de gouvernance territoriale. Les régions devraient avoir pour mission de décliner, selon leurs contextes géographiques et culturels, en particulier en matière de mode d'habiter, les modèles de périurbain dont leurs territoires ont besoin. C'est à l'échelle régionale, voire inter-régionale, que l'ingénierie de projets peut servir utilement à la mobilisation des acteurs locaux.

D'autres auteurs considèrent qu'il faut se poser la question de la représentation et de la coopération en termes nouveaux. La responsabilité de chaque acteur devra être sollicitée pour l'échelon concret de la politique des territoires que constitue le bassin de vie et non plus limitée au seul espace circonscrit par ses compétences propres (ville, canton...). En effet, séparer l'urbain et le rural, c'est pour eux refuser toute stratégie cohérente d'occupation du territoire.

« La pluralité des découpages est une façon pour les ministères d'affirmer leur autonomie ». (Loiez Laurent)

Pour Gilles Pinson³¹, les notions de fragmentation et d'ingouvernabilité semblent de plus en plus irrémédiablement associées à la ville et à la métropole. Il remet en cause l'évidence d'un lien logique entre d'une part, la capacité d'une ville, de ses élus et de ses élites à innover en matière de politiques urbaines, à comprendre les nouveaux défis qui se posent et, d'autre part, la cohésion sociale y régnant. Les villes actives et attractives seraient nécessairement plus équitables, plus durables et plus démocratiques. A sens inverse ce lien est loin d'être avéré.

G-F. Dumont considère que la gouvernance propre à une ville durable appelle certaines nécessités. La mise en place d'un agenda 21 local oblige à réfléchir au processus conduisant à la prise de décision. Il implique de mobiliser l'ensemble

des acteurs de la ville afin de bénéficier de la diversité des compétences et des expériences face à des dynamiques urbaines de plus en plus complexes. Il convient, en premier lieu, de promouvoir une coopération entre les services de la ou des collectivités territoriales, en dépassant les pratiques et les organisations sectorielles, d'insuffler des méthodes et un état d'esprit conformes au management par projet. En deuxième lieu, il faut coordonner l'intervention sur un même territoire de pouvoirs publics situés à différents niveaux institutionnels et les associer à la démarche. Il convient également d'associer tous ceux qui donnent vie au territoire par leurs actions (chambres consulaires, entreprises, banques, syndicats, associations...) à la préparation du projet, de les rendre acteurs de ce projet.

Enfin, ce nouveau mode de gouvernance consiste à associer plus généralement à la réflexion et aux décisions importantes l'ensemble des habitants du territoire.

La Bretagne apparaît avoir pris une avance importante en matière d'intercommunalité (E.P.Cl., Pays). Ceci manifeste la capacité des acteurs à se fédérer, à s'organiser pour faciliter la résolution de problèmes et favoriser le « développement humain durable ». Cette capacité constitue un atout important pour la région.

Dans un contexte de mobilité croissante, N. Cattani conclut que les mobilités et leurs évolutions plaident la cause d'un aménagement capable de ne plus appréhender les territoires en termes de zones bien délimitées, mais d'un aménagement capable de saisir l'indéfini, le multiple, l'espace ouvert. Y arriver, c'est apprendre collectivement à réhabiliter l'éphémère dans les théories et stratégies territoriales afin d'intégrer l'hybridité croissante des sociétés et de leurs espaces.

31 G. Pinson - Des métropoles ingouvernables aux métropoles oligarchiques - DATAR Territoires 2040 (2010)

Quelles sont les évolutions possibles de l'armature urbaine ?

Quelles sont les évolutions possibles de l'armature urbaine ?

Pour de nombreux auteurs, l'avenir est à la polarisation. Cette polarisation accentuée par la métropolisation peut avoir des conséquences multiples sur l'armature urbaine. Conséquences d'autant plus importantes lorsque celle-ci est multi-polarisée et fonctionne en réseau à l'image de l'armature urbaine Bretonne.

Les travaux de prospective traitant de ce sujet mettent en exergue plusieurs scénarios possibles.

Selon F.Taulelle, au niveau national, l'armature urbaine se maintiendra mais avec difficulté pour les villes petites et moyennes. En ce qui concerne les petites villes, leur fragilité réside souvent dans le poids de l'industrie. Quant aux villes moyennes, dont les choix stratégiques sont souvent liés avec les universités, la recherche, l'innovation, elles se heurtent aujourd'hui à des logiques issues du positionnement de l'économie française dans un contexte international. De plus, elles sont déstabilisées par les évolutions des politiques publiques de l'Etat.

Etant donné la poursuite de la périurbanisation, voire le mouvement de para-urbanisation, en œuvre dans de nombreux territoires, la DATAR³² conclut que le problème n'est pas tant l'étalement urbain que le caractère insoutenable de la ville qu'il fait advenir, que l'absence, la faiblesse, du projet territorial qui la déploie et la gouverne ici et là, ou, autrement dit, la défaite politique qu'elle sous-entend.

5 scénarios de futurs possibles sont identifiés

SCÉNARIO 1 : l'urbain compact l'emporte, digère le pé-riurbain en le densifiant, et la pé-riurbanisation s'arrête, ou devient un phénomène secondaire. C'est en somme le « triomphe de Grenelle ».

SCÉNARIO 2 : la dispersion généralisée s'impose, grâce aux solutions techniques rendant les faibles densités soutenables et l'accès au confort spatial désirable. C'est en somme la « surprise de l'abondance ».

SCÉNARIO 3 : l'enjeu agri naturel est central et structure de nouveaux rapports villes-campagnes, et les espaces intermédiaires, jadis périurbains, deviennent des conservatoires péri-ruraux. C'est en somme la « re-vanche des périphéries ».

SCÉNARIO 4 : l'interterritorialité organise l'ancien périurbain, entre les métropoles et entre les territoires, par tous leurs sites et fonctions d'interface. C'est en somme le scénario de la « nouvelle frontière ».

SCÉNARIO 5 : le périurbain est réquisitionné pour son intérêt écologique global par les villes qui dominent leur région et équilibrent ainsi leur empreinte, dans un contexte de très fortes contraintes environnementales. C'est en somme « l'après-catastrophe ».

Interpellés par ces scénarios prospectifs, les nombreux acteurs des territoires rencontrés un peu partout en France expriment une diversité de réactions stratégiques conforme à la diversité des situations périurbaines :

SCÉNARIO 1 : (l'urbain compact) est reconnu comme vertueux, mais beaucoup mettent en doute sa généralisation effective ;

SCÉNARIO 2 : (la dispersion) divise : pour les uns il est insoutenable et ne peut pas guider des politiques publiques, mais pour les autres, il est en cours et c'est un scénario réaliste ;

SCÉNARIO 3 : (le conservatoire périurbain) a souvent les faveurs des périphéries, mais avec des craintes plus ou moins exprimées sur ses effets ségrégatifs ;

SCÉNARIO 4 : (l'interterritorialité) recueille l'intérêt, voire l'enthousiasme, de beaucoup d'acteurs, en particulier urbains, mais il reste, selon certains autres, difficile à mettre en œuvre ;

SCÉNARIO 5 : (la réquisition écologique) n'a pas déclenché beaucoup de réactions, mais il est déjà conforté par des faits concrets.

³² Cordobes, Lajarge, Vanier – Vers des périurbains assumés – DATAR Territoires 2040 (2010)

D'autres auteurs ont identifié des risques majeurs dans l'évolution des territoires.

- Une segmentation démographique territoriale due à la mobilité résidentielle et à son extrême spécialisation en fonction de l'âge, du sexe et du type d'espace d'origine.
- Une France éclatée en territoires se spécialisant selon les niveaux de vie.
- Des îles urbaines au milieu de territoires à l'abandon.
- Un scénario de l'inacceptable, ou le risque d'écartèlement géographique :

L'attractivité de certains territoires (Sud et grand Ouest) au détriment du Nord de la France entraînerait de fortes difficultés dans le domaine de l'habitat (les 2/3 de la demande de logement se concentreraient sur 40 à 45% du territoire) et aurait des conséquences majeures du point de vue économique (réduction des espaces à vocation agricole, commerciale, industrielle, récréative...).

- L'addition de fractures territoriales corrélatives : des fractures sociales selon l'accès à la mobilité, des fractures territoriales sanitaires et sociales.
- Des insuffisances d'actifs nécessaires à l'économie locale résultant à la fois du vieillissement de la population et des migrations d'actifs.
- Le risque d'effet boomerang de l'économie résidentielle. La déformation de l'emploi vers les services à la personne, par l'économie résidentielle, semble un grand moteur de dispersion de la population. Elle crée localement un effet d'éviction des jeunes et accentue le vieillissement et les besoins en services qui en découlent.

Ces risques ont permis d'élaborer quatre scénarios :

SCÉNARIO 1 : Aquilo, un printemps démographique et territorial. Le dynamisme démographique et économique, avec refonte du domaine social centralisé, donne des résultats favorables à la vitalité des territoires.

SCÉNARIO 2 : Auster, un pouvoir gris attentif à la défense de ses intérêts. L'absence de changement s'effectue dans un contexte de relatif laisser-faire pour tout ce qui ne profite pas aux générations les plus nombreuses en terme électoral, donc aux populations âgées.

SCÉNARIO 3 : Eurus, le vent froid d'un hiver démographique.

Engoncée dans une complexification politico-institutionnelle et un endettement accru, portant sur des dépenses de fonctionnement, tandis que l'emploi connaît une baisse continue dans un contexte de contraction démographique, la France crée peu de richesses et les territoires s'enfoncent dans une crise.

SCÉNARIO 4 : Zéphyrus : un jacobinisme de minima sociaux par un endettement accru.

Ce quatrième scénario s'exerce dans le cadre d'un fort interventionnisme étatique qui organise des politiques minimales de l'emploi ou de la protection. L'endettement et la complexité politico-institutionnelle obère la liberté d'innovation des territoires ou du système éducatif qui ne s'adapte pas aux besoins territoriaux.

Au niveau européen, G. Baudelle envisage 4 scénarios :

- La Concentration : Une logique centre-périphérie, une économie duale.
- La métropolisation diffusée : Une croissance urbaine fractale, une économie technopolitaine, de nouvelles aires technopolitaines et de nouveaux « euro corridors ».
- Des intégrations régionales inégalitaires : Un réseau de métropoles-porte
- Le polycentrisme : Un rééquilibrage propice au développement durable.

REMARQUE

Plusieurs éléments de cette synthèse, notamment les scénarios prospectifs, sont des extraits des ouvrages de référence (cf. bibliographie).

Bibliographie

- D. Béhar et P. Estèbe – Le polycentrisme en France : nouvelles hypothèses ? (Ch.4. Le Polycentrisme : un modèle pour l'Europe – 2003)
- DREAL Languedoc-Roussillon – L'armature urbaine en Languedoc Roussillon, un diagnostic préalable à des choix prospectifs. (2007)
- M. Rochefort – Les notions de réseau urbain et d'armature urbaine, Strates, hors série. (2002)
- F. Taulelle – La France des villes petites et moyennes (2010)
- Y. Morvan – Demain La Bretagne (1997)
- A. EVEN – La Bretagne en devenir (juin 2003)
- Insee Bretagne – L'attractivité économique de la Bretagne – Dossier d'Octant N° 48 (juin 2006)
- Jacques Fache et Guy Baudelle – Polycentrisme ou polarisation, quel modèle va l'emporter ? – Revue Bretagne (2008)
- Gérard-François Dumont – La France en villes (2010)
- Insee – Octant N°117 (septembre 2009)
- P. Veltz – Des lieux et des liens (2002)
- DATAR – Identification des systèmes spatiaux – Territoire 2040 (juin 2010)
- JM Benoit, P. Benoit, D Pucci – La révolution de la proximité, la France à 20 minutes (2002)
- J. Ollivro – Bretagne et aménagement des territoires – Bretagne prospective (janvier 2008)
- G. Baudelle – Polycentrisme ou Polarisation ? (Revue Bretagne, débat avec J. Fache) Le Polycentrisme en Europe : prospective. In « le polycentrisme, un projet pour l'Europe » (2003)
- F. Muzar – «Une lecture du rapport « Une nouvelle ambition pour les territoires » - DATAR - Territoires 2040 (2010)
- J. Fache - Innovation et territoire, enjeu essentiel des politiques d'aménagement en Europe – Géoconférences (mai 2008)
- J. Fache – Nantes à la croisée des chemins – Géoconfluences (mai 2008)
- L.Davezies – La république des territoires (2008)
- DRE Pays de Loire-CETE – L'armature urbaine en Pays de Loire (2008)
- G-F. Dumont – Population et territoires de France en 2030 (2010)
- Insee Bretagne – Les fonctions métropolitaines supérieures dans les villes de l'Ouest (2002)
- Agences d'urbanisme de l'Espace métropolitaine Loire Bretagne – Les cadres des fonctions métropolitaines (2010)
- Réseau rural de Bretagne (novembre 2010)
- J. Martray – J. Ollivro – La Bretagne au cœur d'un monde nouveau (2001)
- L. Davezies – La république et ses territoires (2008)
- N. Cattan – Des sociétés et des territoires mobiles - DATAR Territoires 2040 (2010)
- G. Pinson – Des métropoles ingouvernables aux métropoles oligarchiques – DATAR Territoires 2040 (2010)
- Cordobes, Lajarge, Vanier – Vers des périurbains assumés – DATAR Territoires 2040 (2010)

L'armature urbaine bretonne

un modèle spécifique et efficace ?

Lors de la journée du 1er juillet 2011, une douzaine d'experts ont échangé dans le cadre de 3 tables-rondes, organisées et animées par les agences. Sont présentés ici les principaux enseignements tirés des débats et interventions de la journée. Cette synthèse n'engage pas les experts et participants.

Les interventions et les enseignements ont été reclassés selon les thèmes des 3 tables rondes même si, en réalité, ils ont été abordés dans d'autres tables rondes.

Une question complexe et multiscalaire

Les interventions des participants et la teneur même des échanges lors du séminaire ont souligné la complexité du débat sur l'armature urbaine ou le polycentrisme. Les termes et les concepts ne font pas l'objet de définitions stables et certaines notions sont contestées. Ainsi, la notion d'équilibre entre territoires a été remise en cause par certains car elle induit une égalité de poids, de population ou d'emplois qui n'est pas pertinente et recouvre une approche trop figée de l'aménagement du territoire.

De même, la notion **d'armature urbaine** est discutée elle oppose de façon trop marquée monde urbain et monde rural. Pour les intervenants, il y a au contraire une réelle connexion entre urbain et rural. Il existe un continuum entre villes et campagnes et les modes de vie se sont rapprochés. Selon nos intervenants, il est donc préférable de parler de logique réticulaire ou de système urbain. L'armature urbaine induit aussi une approche pyramidale qui est perçue par certains comme dangereuse. Il existe en effet aussi des armatures horizontales de projet.

Enfin, la notion même de **polycentrisme** n'est pas partagée. Elle traduit pour beaucoup une approche trop radioconcentrique et qui fige les territoires dans une relation centre-périphérie. Le radio-concentrisme est une vision dépassée « les villes s'enferment dans leur rayonnement ».

Au final les notions de **Ville-pays, de bassins de vie et de territoires** sont préférées à celles d'agglomérations et les notions de **système urbain ou de réseau de territoires** paraissent plus pertinentes que celles de polycentrisme ou d'armature urbaine.

Par ailleurs, les intervenants ont insisté sur la multiplicité des échelles et l'intégration de l'armature bretonne dans le Grand Ouest, la France et l'Europe. Les réseaux de ville ne sont pas seulement marqués par la continuité géographique : réseaux de villes portuaires, de métropoles, relations économiques et culturelles avec des villes éloignées...

“

Pour les intervenants, il y a une réelle connexion entre urbain et rural.

”



Photo : CAD22



Photo : Audiar

Un modèle (ou système) breton particulier

Le système urbain breton est particulier pour plusieurs raisons :

- 1 grande ville et un nombre élevé (8 agglos) de villes moyennes : Brest, Quimper, Lorient, Vannes, St Brieuc, St Malo, Lannion et Morlaix,
- un continuum rural, petites villes et villes moyennes,
- une réalité de la notion de Pays.

Mais, les intervenants mettent en garde contre une vision trop singulière d'un « modèle breton » car dans chaque région, il y a une organisation urbaine particulière et « La majorité des régions françaises ne sont pas macrocéphales ».

Par ailleurs, l'armature urbaine s'entend à un niveau qui dépasse les frontières administratives. Ainsi selon un intervenant « penser les réseaux de villes en Bretagne sans Nantes n'est pas possible ».

Les métropoles : un débat sur la définition et leur rôle

Il a d'abord été souligné la difficulté à parler des métropoles tant le débat est piégé par le statut attaché à ce nom et l'enjeu symbolique d'être reconnu ou non comme métropole. Certains critiquent très fortement cette notion qui est un « concept pernicieux » et qui débouche sur une « impasse métropolitaine ».

Pour d'autres, il y a confusion entre les « fonctions métropolitaines » (innovation, culture....) et la « métropole ». « Il y a un besoin de fonctions métropolitaines mais pas besoin obligatoirement d'une polarisation sur une métropole. » « La métropole c'est l'exercice de certaines fonctions sans toujours un seuil de population. »

Pour d'autres intervenants, la métropole est incontournable

- « C'est un fait que la création de richesse se fait essentiellement dans les métropoles. »
- « La métropole est importante car elle permet le développement de l'urbanité et d'une culture urbaine. »

Suivant les définitions, la présence ou non de métropole en Bretagne n'est pas appréciée de la même façon :

- « La métropole est une ville capable d'impulser des changements et de ne pas subir les évolutions nationales ou les crises. Dans ce sens, il n'y a pas de métropole en Bretagne. »
- « Bien sûr que Rennes ou Nantes sont des métropoles. Elles exercent des fonctions qui sont celles d'une métropole. »

Le rôle de la métropole dans le développement économique régional est aussi l'objet de débats.

Pour certains auteurs, le rôle économique au niveau régional n'est pas avéré

- « L'absence de métropole n'est pas un handicap économique. »
- « On ne sait pas si c'est la métropole qui tire la région ou si la métropole bénéficie d'un effet régional. »
- « Il y a des forces de polarisation mais aussi de dispersion. »
- « S'il n'y a pas de métropole ce n'est pas grave mais à partir du moment où il y a une métropole dans une région, il faut la valoriser et qu'elle bénéficie de l'ensemble de la région. »



Photo : AudéLor

Pour d'autres, il y a de réels effets d'entraînement pour la région. Ont notamment été citées l'effet sur les compétences : « *la grande ville permet de fixer certaines compétences qui peuvent ensuite être redistribuées sur le territoire* ». De même, le rayonnement culturel, les spectacles d'un certain niveau n'apparaissent qu'à partir d'un certain seuil.

Une étude de Laurent Davezies pour la DATAR est en cours sur le sujet des effets d'entraînement.

Une remise en cause partielle de la notion de taille critique

L'efficacité d'une région n'est pas fonction de la taille de la métropole. Il ne faut pas survaloriser la course à la taille. « *La taille n'est synonyme ni d'efficacité ni de qualité.* » « *Les performances économiques de villes de même taille sont très dissemblables.* »

Les flux sont de plus en plus transversaux. Toutefois, les équipements (santé, éducation...), les commerces ont une distribution spatiale hiérarchisée (logique de zone de chalandise). Il existe des effets de taille pour certaines fonctions « *certain services ne rencontrent leur cible que par effet de taille* ». D'un point de vue fiscal et budgétaire, la logique de taille est également importante « *Il y a un intérêt certains à la mutualisation. Plus c'est grand plus on peut prélever l'impôt pour investir* ».

Les relations entre territoires pas assez prises en compte

Plus que le poids ou le rang de chaque territoire, c'est la question des flux entre eux et les évolutions de ces flux qui est déterminante pour comprendre la structuration et le fonctionnement de l'armature urbaine : déplacements domicile travail, transfert d'entreprises, coopérations entre centres de recherche, relations économiques, partenariats culturels....

Le plus souvent l'analyse et l'action publique reposent sur une vision « *fermée* » des territoires et sur leur comparaison. A l'inverse, « *c'est une approche relationnelle et d'interdépendance* » qui doit être privilégiée. « *Les flux sont toujours en avance sur l'armature qui a tendance à se stabiliser.* » « *Ces flux autrefois polarisés évoluent vers davantage de transversalité entre territoires intermédiaires.* » Les pôles de compétitivité par exemple montrent des logiques de réseaux non continus territorialement. « *La coopération ne se fait pas dans une logique de proximité géographique mais dans une logique de proximité d'intérêts et de projets.* »

Peu de lien entre armature urbaine et développement durable

Aux yeux des intervenants, le type d'armature urbaine influe très peu sur le caractère durable ou non du développement local. Les points déterminants sont plutôt les politiques de transports, le mix énergétique ou les politiques d'urbanisation.

“
Les flux sont toujours en avance sur l'armature qui a tendance à se stabiliser
”



Photo : AudéLor

Quelle évolution de l'armature urbaine ?

Un développement incontournable des fonctions métropolitaines

Aucun des auteurs présents n'a remis en cause le mouvement de métropolisation au sens du développement des fonctions métropolitaines : centre de décisions, lieux d'innovation, enseignement supérieur, offre culturelle...

Pour autant, il n'y a pas d'accord sur le mouvement de polarisation géographique de ces fonctions dans les plus grandes agglomérations.



Photo : Quimper Cornouaille
Développement

Vers un déclassement des villes moyennes ?

Les villes moyennes sont confrontées à un problème de fiscalité locale. Les villes centres assument des charges de centralités lourdes alors que la croissance de population, et donc les ressources fiscales, leur échappent de plus en plus au profit de leurs périphéries. Les intercommunalités ne sont pas encore suffisamment intégrées pour pallier les déséquilibres : « *il n'y a aucune convergence de la fiscalité des ménages. On paie deux fois plus d'impôts dans la ville centre que dans les communes périphériques* ». « *Les villes moyennes sont en souffrance tant que l'intercommunalité ne franchira pas le pas d'une fiscalité ménage intégrée.* »

Par ailleurs, la qualité de vie souvent associée aux villes moyennes n'est pas un facteur suffisant de développement. « *L'attractivité des grandes villes moyennes avec aménités et qualité de vie est une légende urbaine. Ce n'est pas la taille qui compte mais leur connexion et leur positionnement dans un système urbain.* »

Des risques de déstructuration liés à l'évolution de l'urbanisation

Les intervenants ont souligné le danger des modes de développement urbain actuellement à l'œuvre : la périurbanisation (ou étalement urbain, ou étalement résidentiel) génère un processus d'exclusion sociale, bouleverse la sociologie des territoires et remet en cause les identités et limites des villes.

La question foncière est majeure car elle constitue un élément clé de la segmentation socio-spatiale.

Par ailleurs, « *les 4 voies entraînent un désordre de l'urbain* ». Pour l'aménagement du territoire l'enjeu principal est de « *réguler le périurbain* ». D'ailleurs « *avec la diffusion de la population, de nouvelles polarités vont apparaître* ».

Les intervenants insistent sur la nécessité de réarticuler urbain et rural ou villes et campagnes.

En Bretagne cette périurbanisation se double d'un phénomène de littoralisation. Ce mode est qualifié de modèle probable d'urbanisation « *à venir* » mais est perçu plutôt négativement. Il comporte, selon les intervenants, des effets néfastes sur l'économie (éviction des économies maritime et productive) et la cohésion sociale (effet d'éviction des ménages modestes). Une « *gestion concertée du littoral* » est indispensable pour concilier les différentes vocations des territoires littoraux.



Photo : Audiar

Le danger de la spécialisation

En matière d'avenir des territoires, les intervenants ont souligné les dangers d'une trop grande spécialisation économique. En Bretagne, « *l'industrie est très spécialisée mais les territoires le sont très peu* ».

Pour un des intervenants, la spécialisation des territoires est même qualifiée de « *passerport pour la décadence* ». Pour un autre, « *un territoire doit avoir des spécialisations mais pas une hyper spécialisation* ». « *Dans la compétition mondiale il faut être hyper compétent dans ses diverses compétences.* » Ainsi l'hyper-compétence d'un territoire est un « *vecteur d'identité et donc d'attractivité* ».

Une capacité à innover largement répartie

Pour les intervenants, l'innovation n'est pas réservée aux grandes agglomérations :

- « *Les territoires les plus créatifs ne sont pas nécessairement les territoires les plus urbains.* »
- « *L'innovation apparaît grâce à des individus qui peuvent être dans n'importe quel territoire.* »

Par ailleurs, l'innovation ne doit pas s'entendre au seul sens « *innovation technologique* ». Il faut également penser aux innovations sociales, commerciales, et d'organisation.

Un désaccord sur la polarisation de l'enseignement supérieur :

En revanche il y a un désaccord entre les intervenants sur la question de la concentration souhaitable de l'enseignement supérieur.

3 thèses sont développées :

1 - Il peut y avoir un développement des licences, DUT et BTS dans les villes moyennes, mais les laboratoires de recherche, les masters et les doctorats doivent être concentrés dans les plus grandes agglomérations

2 - Il peut y avoir des masters dans les plus petits territoires, à condition d'être positionnés sur des niches spécialisées et en lien avec le tissu économique local

3 - La concentration n'est pas pertinente : la qualité des formations ou des établissements n'est pas liée à la taille. Il y a aujourd'hui un risque de re-concentration de l'enseignement supérieur qui pénalisera les villes moyennes.



Photo : Aéroport de Brest - Simon Cohen

Les infrastructures ne font pas le développement

Les auteurs ont rappelé qu'il existait un « *mythe des effets structurants* » des infrastructures de transports. Les infrastructures (ligne grande vitesse, aéroport, autoroute) pour nécessaires qu'elles soient ne sont pas suffisantes pour assurer le développement des territoires. Tout dépend des stratégies d'accompagnement de ces infrastructures et des projets des territoires.

La gouvernance

Des bassins de vie qui dépassent les frontières des collectivités et de la citoyenneté

Les mobilités des habitants (mobilités domicile – travail, loisirs, achats, vacances, etc.) multiplient les territoires d'appartenance et rendent les territoires difficilement lisibles. Le territoire pertinent est à géométrie variable. En matière de politique publique, on assiste à « *une course au territoire pertinent* » mais « *il est difficile de figer ce qui est volatil* ».

Cette dissociation entre lieux de vie et lieu d'expression démocratique (lieu de résidence) pose un véritable problème de gouvernance et de démocratie : « *on est citoyen de plusieurs territoires mais on ne s'exprime que sur un seul* ».

« *Tout reste à inventer en matière de gouvernance territoriale élargie.* » Toutefois, « *les populations, notamment les plus fragiles ont besoin du maintien d'une proximité citoyen/territoire* ».



Photo : La visitation - Audiar

Les Pays : un territoire reconnu, une articulation à développer

L'intérêt des Pays bretons a été souligné pour la solidarité ville-campagne et la participation conjointe de la société civile et des élus. Ce système a particulièrement bien fonctionné en Bretagne par rapport à d'autres régions. Aujourd'hui l'enjeu serait de trouver des collaborations entre Pays. « *Aucun Pays ne se suffit à lui-même.* »

Une articulation difficile entre compétition et fonctionnement en réseau

Il ne faut pas assimiler territoires et entreprises. La notion de compétitivité est adaptée aux Nations et aux entreprises mais ne peut s'appliquer telle quelle aux territoires. Tout le monde s'accorde pour souligner que la logique de compétition entre territoires ne doit pas primer. La coopération, la coordination entre collectivités, le fonctionnement en réseau sont à valoriser.

Pourtant, la compétition est réelle entre villes et entre territoires. Elle est intégrée aujourd'hui par tous les élus locaux. La course à la taille est pratiquée pour des raisons de prestige mais aussi pour des raisons financières (cf. question de la fiscalité ci-après).

De plus, aujourd'hui les réseaux de villes ou de territoires débouchent rarement sur des projets concrets « *il s'agit souvent d'une coopération d'illustration et non un partenariat concret* ». « *Ce sont surtout des échanges de pratiques plutôt que la mise en œuvre de projets communs.* »

“

Tout reste à inventer en matière de gouvernance territoriale élargie

”



Photo : Quimper Communauté

Les logiques d'acteurs : levier essentiel du développement

Au-delà des atouts historiques et géographiques, le développement des territoires repose surtout sur les politiques publiques et l'implication des acteurs locaux (société civile y compris). Les atouts historiques et géographiques non valorisés ne permettent pas seuls de développer un territoire. « *L'association de la société civile et le partenariat local sont à développer pour une gouvernance des territoires réellement participative.* »

Quelle gouvernance pour les réseaux de territoires

Les auteurs indiquent que « *l'action publique nécessite de disposer d'un organe de gouvernance* ». Aujourd'hui, « *les cartes de la gouvernance des réseaux sont entre les mains des élus et de leurs experts* ». Les citoyens et les acteurs sont peu ou pas associés.

Les intervenants préconisent un fonctionnement en réseau avec un chef de file à géométrie variable, privilégiant la logique de projet.

Le B15 (instance qui réunit en Bretagne le Conseil Régional, les 4 Conseils Généraux et les 10 communautés d'agglomération) est connu comme un espace de gouvernance innovant qui permet des décisions concertées. Mais il n'est pas perçu comme pleinement satisfaisant d'un point de vue démocratique « *car les petits territoires n'y sont pas associés directement et les citoyens n'y ont pas accès* ».

Fiscalité et logique d'appel à projet : quelle équité territoriale ?

La réforme de la fiscalité locale risque de favoriser les petits territoires. La péréquation verticale (de l'État vers les collectivités via la DGF), dans un contexte de gel des dotations de l'État mais avec une volonté de redistribution entre territoires va diminuer la DGF des villes moyennes au bénéfice des petites collectivités locales.

La logique d'appels à projet et de renforcement des pôles d'excellence suivie par l'État risque de renforcer les déséquilibres en faveur des territoires les mieux dotés en capacités d'ingénierie et mieux armés pour répondre à ces appels à projet.

Ce contexte financier et la logique d'appel à projet pourraient conduire à renforcer la compétition entre agglomérations pour élargir les bases des impôts ménages, capter de la population afin de passer les seuils de DGF, et remporter les appels à projet.

Par ailleurs, la politique européenne d'aménagement du territoire va être réorientée et les régions françaises risquent d'être moins soutenues, au profit des entrants récents de l'Union.

PARTICIPANTS

Jacques BEAUCHARD, sociologue, professeur à l'université Paris 12-Val-de-Marne.

Nadine CATTAN, géographe, directrice de recherche au CNRS et directrice de l'UMR Géographicités.

Stéphane CORDOBES, conseiller auprès du délégué de la Datar, responsable du service « prospective & études ».

Gérard-François DUMONT, professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne, Institut de Géographie. Directeur de la revue Population & Avenir.

Alain EVEN, docteur en Economie du développement, Président du Conseil économique, social et environnemental de Bretagne et Président de l'Assemblée « CESER de France »

Bernard FRITSCH, professeur d'aménagement de l'espace et d'urbanisme à l'Université de Nantes.

Olivier LEON, INSEE Bretagne

Christian LE BART, professeur en science politique, directeur du Centre de Recherches sur l'Action Politique en Europe (CRAPE) et enseignant à Sciences Po Rennes. Parmi ses principaux axes de recherche, la gouvernance territoriale et l'analyse comparée des politiques publiques.

Jean OLLIVRO, géographe, professeur à l'Université de Rennes II et à l'Institut d'études politiques de Rennes. Président de Bretagne Prospective.

Josselin TALLEC, doctorant, allocataire de recherche en géographie – aménagement du territoire, Université de Toulouse 2 – le Mirail.

Yvan PELLE, directeur des études et de la Recherche et Développement à Ressources Consultant Finances.

EXCUSÉS

Guy BAUELLE, professeur des Universités, Université de Rennes II.

Florence GOURLAY, maître de conférences en aménagement du territoire à l'Université de Bretagne-Sud.

Jacques FACHE, professeur des Universités, Université de Nantes.

Yves MORVAN, docteur d'Etat en Sciences économiques et ancien Président du CESR Bretagne.

François TAULELLE, professeur de géographie à l'Université d'Albi.

Daniel LE COUEDIC, architecte DPLG et docteur d'État en histoire contemporaine, professeur à l'Université de Bretagne Occidentale.

Marc WIEL, urbaniste, consultant.



Photo de droite : CAD22

Synthèse

UN DÉVELOPPEMENT MULTIPOLAIRE ET

Une dynamique bretonne portée par de nombreuses aires urbaines

Même si elle n'a pas été épargnée par la crise, la Bretagne a connu une évolution favorable au cours de la décennie 2000. Son dynamisme démographique (+8% contre +6% en moyenne française), ses progressions de l'emploi (+15% contre +12%) ont été plus favorables qu'à l'échelle nationale. L'emploi industriel a également beaucoup mieux résisté (-0,3% contre -10%).

Une partie importante des territoires bretons participe à cette dynamique. Concernant l'évolution de la population et du chômage, respectivement 44% et 50% des aires urbaines présentent une tendance plus favorable que la moyenne nationale.

La grande majorité (de 60% à 80% selon les cas) a connu des évolutions de l'emploi plus favorables que la moyenne nationale.

Qu'il s'agisse de l'évolution de l'emploi industriel ou de celui des cadres des fonctions métropolitaines, 80% des territoires bretons présentent également des tendances plus favorables que la moyenne française. Ce dynamisme partagé et réparti spatialement constitue un facteur d'équilibre de la région.

Un développement qui reste multipolaire

Il est intéressant de comparer la contribution de l'aire urbaine rennaise à la croissance de l'emploi en Bretagne à celle des autres métropoles régionales. Avec une part de 34% de la capitale régionale dans la croissance bretonne de l'emploi au cours de la période 1999-2008, le poids de l'aire urbaine rennaise reste plutôt limité par rapport à d'autres régions tantôt plus dynamiques (Aquitaine, Midi-Pyrénées), tantôt connaissant une croissance plus faible (Auvergne, Alsace).

La contribution de l'aire urbaine rennaise à la croissance de l'emploi en Bretagne est proche de celle de Nantes en Pays de la Loire ou de Montpellier en Languedoc-Roussillon.

Dans toutes les régions, la plus grande aire urbaine régionale connaît une croissance de l'emploi plus rapide que la moyenne de sa région. L'écart entre la croissance de la métropole et celle de la région va de 1,7 point (Rouen) à 12 points (Toulouse). En Bretagne, l'écart est de 8,6 points (+24,3% dans l'aire urbaine rennaise contre +15,6% en Bretagne). Dans les Pays de Loire, l'écart est de 5 points.

Même si Rennes joue un rôle majeur dans le développement démographique et économique en Bretagne, de nombreuses aires urbaines contribuent également à la dynamique économique régionale. Au cours des années 2000, la Bretagne continue donc d'être marquée par un développement multipolaire ou polycentrique.

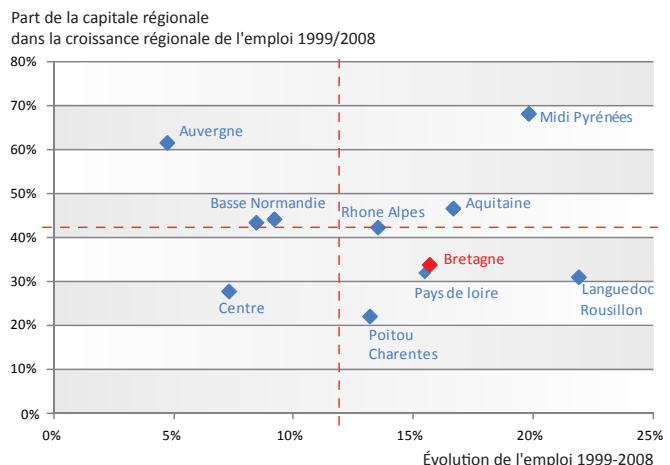
Ce phénomène s'illustre aussi en matière d'innovation. Ainsi, avec près de 1 000 brevets déposés au cours de la période 2008-2011, l'aire urbaine rennaise représente 43% des brevets déposés en Bretagne. D'autres aires urbaines représentent un nombre significatif de brevets (Brest, Lannion, Lorient, Quimper, Saint-Malo...) et/ou une intensité élevée (ratio nombre de

brevets/population active) comme Lannion, Saint-Malo, Vitré, Saint-Pol-de-Léon... De même, le nombre de cadres de fonctions métropolitaines augmente fortement dans l'aire urbaine de Rennes entre 1999 à 2008 mais aussi, par exemple, dans celles de Brest, Vannes, Dinard ou Vitré.

Des aires urbaines en réseau

La Bretagne est constituée d'aires urbaines connectées entre elles. Les déplacements domicile-travail, domicile-étude, les trajets générés pour les soins, les coopérations entre entreprises illustrent les nombreuses relations entre territoires. Des systèmes urbains se sont développés (Morlaix-Brest-Quimper ; Saint-Brieuc-Guingamp-Lannion ; Quimperlé-Lorient-Vannes-Auray; Rennes et l'Ille-et-Vilaine) et parfois à une échelle plus large. Ainsi, Rennes a des relations fortes avec Saint-Brieuc ou Vannes situées à moins d'1 heure 30 de la capitale régionale. Les relations entre les aires urbaines de Rennes et Nantes sont également très importantes. De même, Brest développe de nombreuses relations avec Lorient, Rennes ou Nantes.

Les effets d'entraînement ou de dépendance entre territoires demeurent néanmoins difficiles à appréhender et à quantifier.



DES TRAJECTOIRES DIVERSIFIÉES

Des trajectoires différenciées, notamment par la démographie

La bonne santé relative de la plupart des aires urbaines bretonnes au regard des moyennes nationales ne doit toutefois pas occulter les différences marquées de trajectoires. Nos travaux ont permis de distinguer 5 grands types de trajectoires, dans lesquels se retrouvent les 42 aires urbaines étudiées :

- Dynamisme économique et forte montée en qualification
- Evolution favorable du marché du travail et vieillissement de la population
- Dynamisme de l'emploi productif et faible progression du tourisme
- Des trajectoires moins dynamiques et une résistance des activités industrielles et agricoles
- Très forte dynamique démographique sous influence des pôles d'emploi voisins.

Dans cette étude, la démographie apparaît comme le critère le plus différenciant entre les aires urbaines au cours des années 2000. Les évolutions démographiques sont hétérogènes. Elles vont de +4% à +20% selon les groupes (+6% à l'échelle nationale). Celles de l'emploi sont également très différentes : elles vont de +11% à +23% (+12% au niveau national). Les écarts sont bien sûr beaucoup plus marqués à l'échelle des aires urbaines elles-mêmes, qu'au niveau des groupes de trajectoires. Ainsi, en 10 ans, la population de l'aire urbaine de Douarnenez diminue de 5% tandis que celle d'Auray s'accroît de près de 25% ! L'aire urbaine de Vitré était moins peuplée que celle de Concarneau en 1999 (1 000 habitants de moins), elle compte 700 habitants de plus 9 ans plus tard. Ces fortes différences en matière de démographie ont des impacts importants sur la dynamique de l'emploi compte

tenu du poids de l'économie résidentielle dans la structure économique bretonne, en moyenne 64% des emplois.

Des évolutions défavorables à relativiser

Même si les trajectoires de développement des aires urbaines bretonnes sont différenciées, les croissances moyennes les moins fortes ne sont pas très éloignées des moyennes nationales. Elles sont de +4% pour la population (groupe B) et +11% pour l'emploi (groupes B et C). De même, les progressions les moins rapides du nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines (soit celles du groupe C) sont tout de même très proches de la moyenne nationale.

Un dynamisme plus fort à l'est mais pas de déterminisme

Au cours de la décennie 2000, les 7 aires urbaines bretonnes qui cumulent forte croissance démographique et économique (Rennes, Vannes, Lamballe, Vitré, Ploërmel, Dinard et Auray) sont toutes situées à l'est de la région. Mais, il n'y a pas de systématisme ni de déterminisme géographique. Ainsi, les aires urbaines de Fougères, Dinan et Redon n'ont pas connu de dynamiques de croissance aussi fortes que leurs voisines. De même, les aires urbaines ayant le mieux résisté à la crise 2007-2010 sont plutôt situées à l'ouest (Morlaix, Lorient, Quimper, Saint-Pol-de-Léon) alors que Vannes, Lamballe ou Ploërmel ont connu une évolution défavorable au cours de cette période.

Des enjeux différents

Selon leurs trajectoires, les aires urbaines bretonnes doivent répondre à des enjeux de nature différente.

Pour le groupe A qui bénéficie d'une forte attractivité résidentielle, il faut organiser les condi-

tions d'accueil des populations par une maîtrise foncière, une politique de déplacements et le développement des équipements et services.

Le groupe B doit renforcer son attractivité, notamment auprès des actifs, et accompagner les mutations économiques en cours.

Le groupe C doit faire face à un double enjeu : créer les conditions d'une meilleure attractivité démographique et développer une dynamique d'innovation et de diversification de l'économie.

Pour le Groupe D, le principal enjeu est de réussir à accueillir les nouvelles populations par la production de logements accessibles, de préserver les équilibres sociaux et démographiques, ainsi que de maîtriser l'étalement urbain.

Enfin, pour le groupe E, formation, hausse du niveau des qualifications et accueil d'une main d'oeuvre qualifiée représentent des clés pour leur développement futur.

Des problématiques communes

Au delà de leurs différences, les aires urbaines bretonnes se rassemblent par des problématiques communes :

- Un étalement urbain peu compatible avec les exigences écologiques et le renchérissement du prix du carburant
- Un vieillissement de la population
- Un développement de l'économie résidentielle qui peut avoir des effets d'éviction sur l'économie productive
- Des mutations économiques qui affectent l'industrie bretonne et qui nécessitent un appui fort à l'innovation et à la formation dans tous les territoires
- Un éloignement des marchés national et international.

Des fragilités plus marquées pour une quinzaine d'aires urbaines

L'analyse de 50 indicateurs d'évolution durant la décennie 2000 a permis de mettre en évidence des éléments de fragilité des aires urbaines bretonnes comparativement à l'évolution nationale. Une quinzaine d'aires urbaines cumulent au moins 4 fragilités sur les 8 que l'on peut considérer comme essentielles (démographie, emploi, chômage...). Ce sont principalement des aires urbaines de moins de 50 000 habitants.

Il s'agit de :

- Brest, 2ème aire urbaine bretonne (311 735 habitants),
- 4 aires urbaines moyennes (20 000 à 50 000 habitants) : Fougères (42 000 hab.), Dinan, Redon et Penmarch (20 000 hab.),
- 5 petites aires urbaines (10 000 à 20 000 habitants) : Quimperlé, Douarnenez, Lesneven, Paimpol et Carhaix-Plouguez
- et 4 très petites : Plouhinec-Audierne, Tréguier, Quiberon et Locminé.

Les aires urbaines présentant des évolutions défavorables par rapport au niveau national selon 8 critères

	Population 1999-2008	Solde migratoire	Emploi total 1999-2008	Emploi salarié privé 2007-2010	Emploi industriel 1999-2008	Emploi C.F.M. 1999-2008	Taux de DEFM 1999-2008	DEFM 2007-2010
Brest	X	X	X	X	X		X	
Carhaix	X					X	X	X
Dinan	X							
Douarnenez	X	X	X	X	X		X	
Fougères	X	X	X				X	X
Lesneven	X				X		X	X
Locminé			X			X	X	X
Paimpol	X		X	X				X
Penmarc'h	X		X	X		X	X	
Plouhinec-Audierne	X				X	X	X	
Quiberon	X		X				X	X
Quimperlé	X		X	X	X	X	X	
Redon			X			X	X	X
Tréguier	X		X		X	X		X

I. Les aires urbaines en 2008 et leur évolution depuis 2000

La Bretagne : une région moins urbanisée que la moyenne

« La Bretagne : une région moins urbanisée que la moyenne mais davantage sous influence des villes.

Ainsi, alors que la part de la population bretonne vivant en commune urbaine est légèrement plus faible que la moyenne nationale, l'influence des villes bretonnes

s'exerce sur un territoire plus étendu. Le réseau des villes petites et moyennes, mais aussi la répartition spatiale moins concentrée des emplois (notamment agroalimentaires) confèrent à la région un système urbain plus diversifié et un maillage relativement serré. Par rapport aux autres régions de province, la population bretonne est beaucoup moins concentrée dans les grands pôles urbains (36% contre 52%, 19e rang national)

et plus étalée dans les couronnes mais aussi dans les espaces multipolarisés. Ceci est à relier à l'attachement séculaire des Bretons à l'habitat individuel. » (Les nouvelles aires urbaines - L'influence des villes bretonnes se renforce - Octant Analyse n° 23 - Michel Rouxel)

Une particularité bretonne qui perdure

Les résultats du recensement de la population traduisent la structure urbaine particulière de la Bretagne composée d'un ensemble de villes formant des réseaux urbains qui continuent à se développer. D'autres éléments statistiques illustrent ce constat tels que les données sur l'emploi et le chômage, les revenus fiscaux, les équipements ou encore l'innovation et les pôles de compétitivité.

Afin de mieux comprendre l'évolution de l'armature urbaine bretonne et les différentes trajectoires à l'oeuvre au cours des années 2000, il paraît important de dresser un état des lieux de la démographie, de l'habitat, de l'économie, des équipements et des flux entre les aires urbaines structurant le territoire breton. Cette première partie a pour objectif de contextualiser les résultats de l'analyse statistique des trajectoires de développement des aires urbaines bretonnes de plus de 5 000 habitants telle que détaillée dans le chapitre 3.

Part des 10 plus grandes aires urbaines dans la population bretonne en 2008 et dans son évolution de 1999 à 2008

	Population		0 à 19 ans		60 ans et +		Solde migr. 99-08
	2008	Evol. 99-08	2008	Evol. 99-08	2008	Evol. 99-08	
Rennes		31,9%	22,8%		20,1%		19,7%
Brest	9,9%	2,9%	10,4%	-4,5%	8,5%	7,7%	-2,1%
Lorient	6,7%	3,9%	6,6%	-5,3%	6,9%	8,6%	3,3%
Saint-Brieuc	5,3%	5,0%	5,4%	5,0%	5,3%	6,4%	4,3%
Vannes	4,6%	8,0%	4,8%	6,8%	4,2%	9,3%	7,5%
Quimper	3,9%	3,3%	3,8%	0,1%	3,8%	5,7%	3,0%
Saint-Malo	2,3%	0,8%	2,3%	-2,9%	2,6%	3,0%	0,8%
Lannion	2,0%	2,1%	1,9%	1,9%	2,4%	3,9%	2,7%
Fougères	1,4%	0,5%	1,3%	-0,9%	1,4%	0,9%	0,0%
Morlaix	1,3%	0,5%	1,2%	-0,9%	1,3%	1,1%	0,8%
Total Bretagne	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

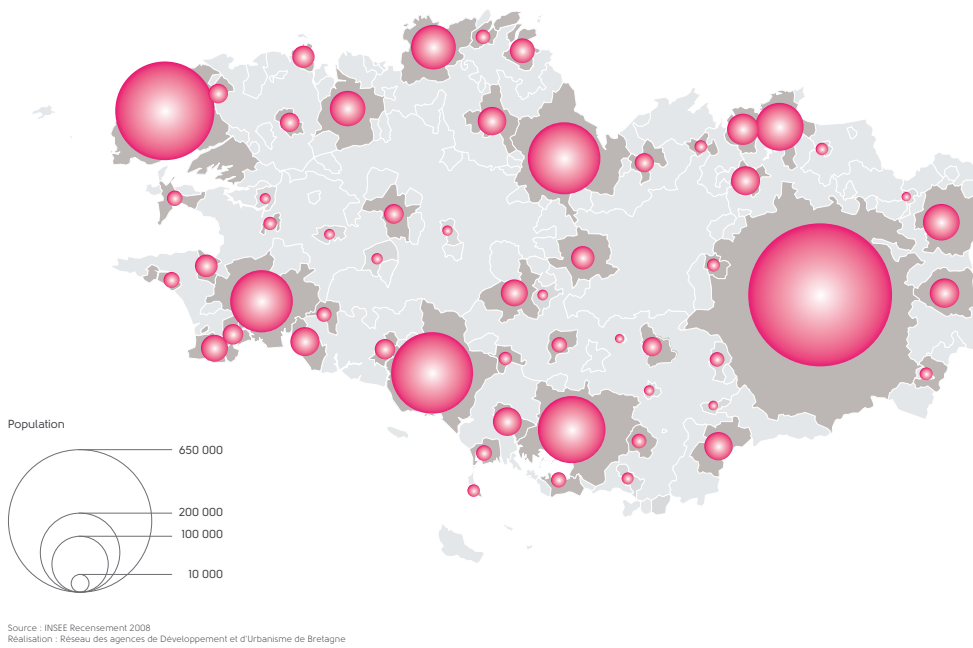
Source : Insee, Recensements

Part des 10 plus grandes aires urbaines dans l'emploi breton en 2008 et dans son évolution de 1999 à 2008

	Emplois		Emplois industrie 2008	Emplois CFM		Brevets 2008-11
	2008	Evol. 99-08		2008	Evol. 99-08	
Rennes	23,5%	33,7%	20,4%	37,2%	42,6%	43,2%
Brest	10,0%	7,5%	7,0%	11,3%	11,7%	9,1%
Lorient	6,4%	5,1%	6,7%	5,6%	5,2%	5,1%
Saint-Brieuc	5,6%	6,0%	4,8%	4,9%	3,7%	2,1%
Vannes	5,1%	7,4%	3,6%	5,3%	5,9%	3,0%
Quimper	4,6%	4,2%	4,4%	4,8%	3,9%	4,1%
Saint-Malo	2,5%	2,3%	1,7%	2,2%	2,0%	3,4%
Lannion	1,9%	1,4%	1,5%	4,0%	3,7%	7,5%
Fougères	1,5%	0,7%	2,4%	1,1%	0,8%	0,6%
Morlaix	1,5%	1,5%	0,9%	1,2%	0,9%	0,5%
Total Bretagne	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Insee, Recensements - INPI

POPULATION PAR AIRE URBAINE EN 2008



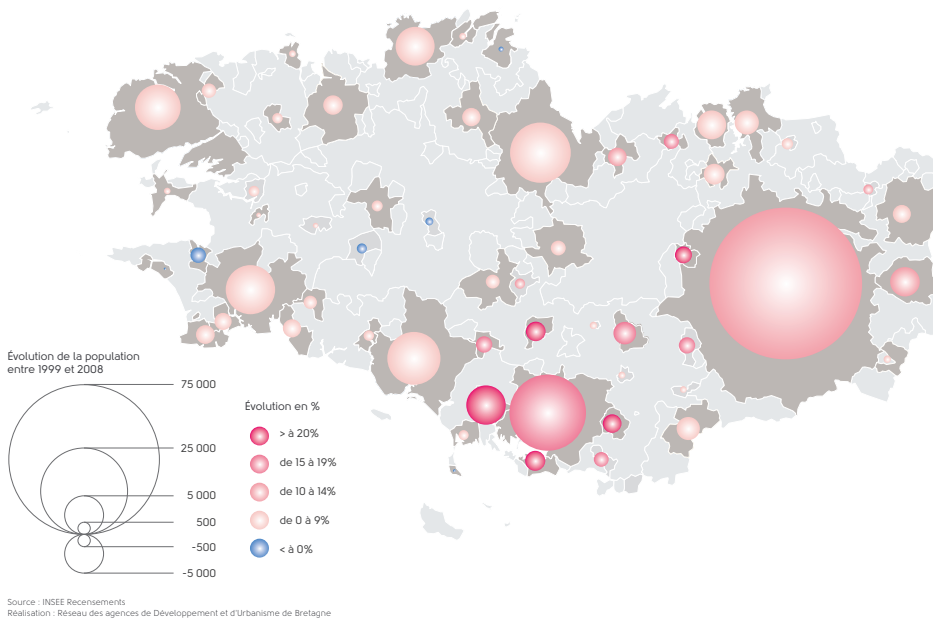
277 500 bretons supplémentaires entre 1999 et 2008

Les 45 aires urbaines bretonnes de plus de 5 000 habitants sont constituées de 595 communes et peuplées de 2 324 000 habitants soit 74% de la population de la région.

En 2008, l'aire urbaine de Rennes représente à elle seule près de 21% de la population bretonne. Seconde aire urbaine en termes démographique et d'emplois, l'aire de Brest concentre pour sa part 10% de la population bretonne. Viennent ensuite les aires urbaines de Lorient (6,7% de la population), de Saint-Brieuc (5,3%), de Vannes (4,6%) et de Quimper (3,9%).

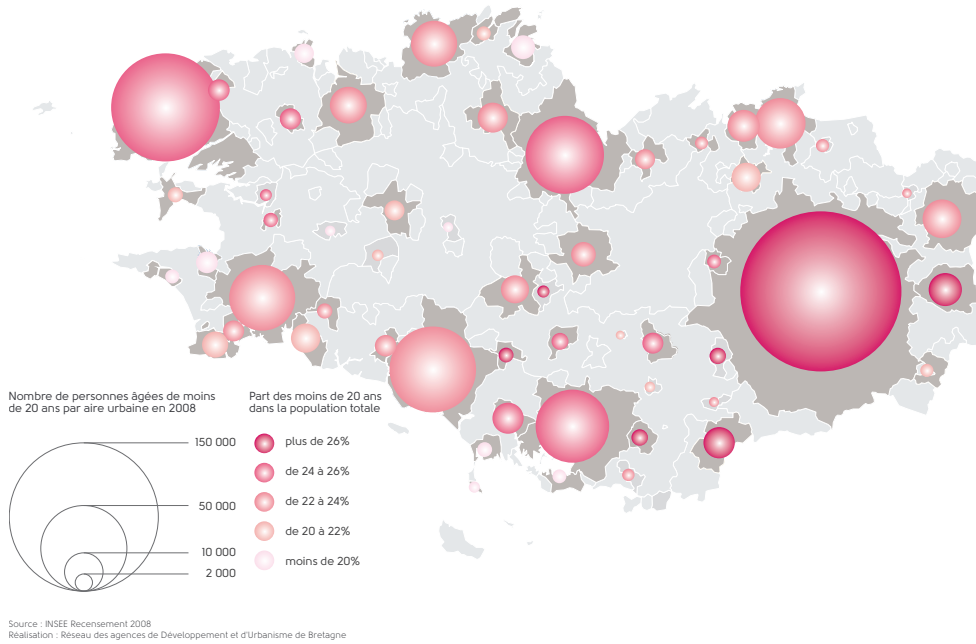
Parmi les 45 aires urbaines de plus de 5 000 habitants, 70% de la population réside dans l'une des 6 aires urbaines précitées.

POPULATION - ÉVOLUTION 1999-2008



Le dynamisme démographique de la Bretagne au cours des années 2000 est inégalement réparti dans le territoire régional. Ainsi, l'aire urbaine de Rennes concentre 32% de la progression de la population bretonne (+ 77 000 habitants). Avec 19 400 habitants supplémentaires, l'aire urbaine de Vannes représente 8% de la croissance bretonne, et celle de Saint-Brieuc près de 5% (+12 200 habitants). Parmi les aires urbaines de plus de 5 000 habitants, seule celle de Douarnenez a perdu de la population entre 1999 et 2008.

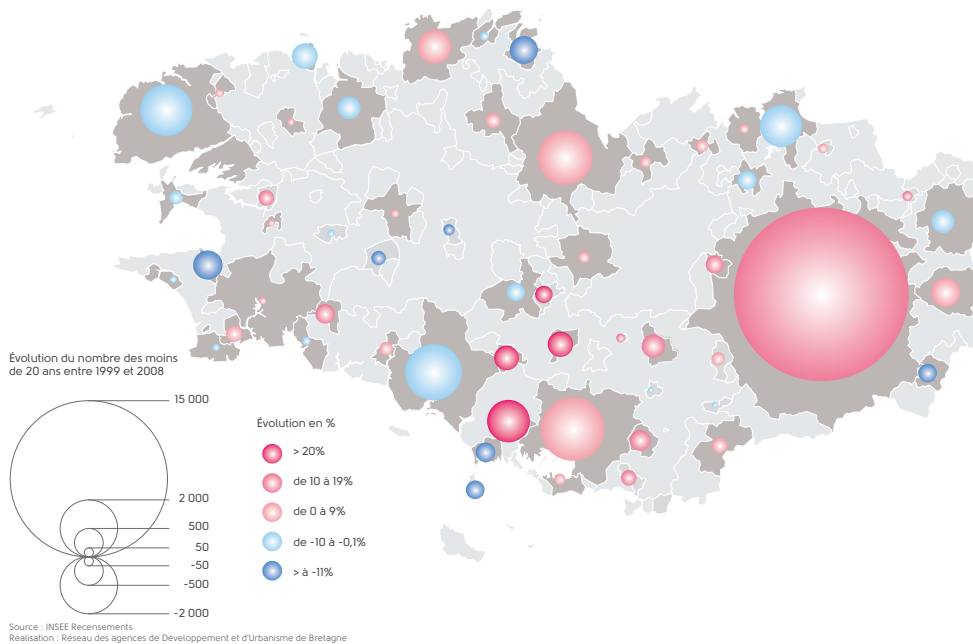
LES MOINS DE 20 ANS PAR AIRE URBAINE EN 2008



Le quart de la population bretonne a moins de 20 ans

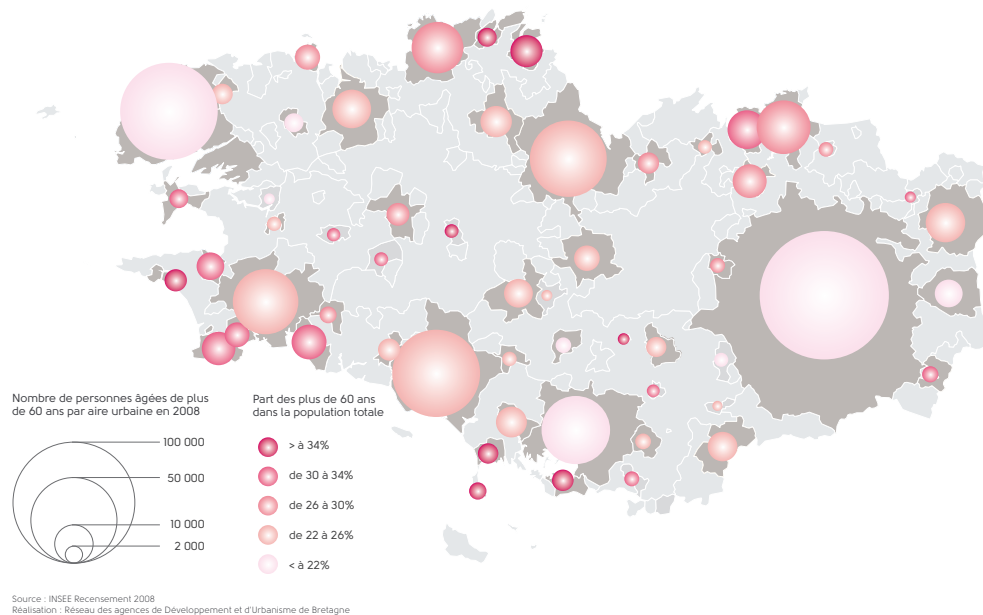
En 2008, près de 770 000 bretons ont moins de 20 ans, soit 24,4% de la population totale. Dans 16 aires urbaines, les moins de 20 ans représentent plus du quart de la population. Les proportions les plus élevées concernent les aires urbaines de Vitré, Questembert (26,9%) et Rennes (26,7%). A l'opposé, les aires urbaines dans lesquelles la part des jeunes est la plus faible sont celles de Plouhinec-Audierne (16,2%), Quiberon (16,8%) et Sarzeau (17,3%).

LES MOINS DE 20 ANS PAR AIRE URBAINE - ÉVOLUTION 1999-2008



Entre 1999 et 2008, le nombre de bretons de moins de 20 ans a progressé de 5% , plus de 37 300 habitants supplémentaires. Cette progression est loin de concerner l'ensemble du territoire breton. Comme l'illustre la carte ci-contre, l'augmentation de la population de moins de 20 ans est plus importante à l'est de la région que dans sa partie occidentale. Ainsi, l'aire de Rennes compte 18 500 jeunes de plus en 2008 par rapport à 1999, soit la moitié de la croissance régionale. Dans le même temps, l'aire urbaine de Lorient en perd près de 2 000, celle de Brest environ 1 650, et celle de Saint-Malo un peu plus de 1 000.

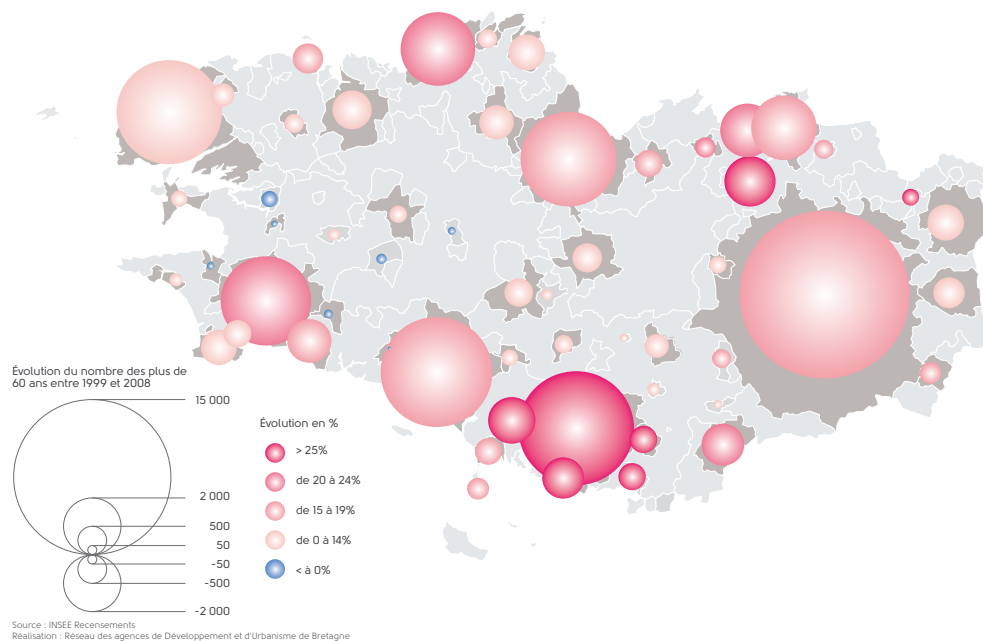
LES PLUS DE 60 ANS PAR AIRE URBAINE EN 2008



Un vieillissement relativement important

En 2008, près de 756 000 bretons ont plus de 60 ans, soit 24% de la population. L'aire urbaine de Rennes est celle dans laquelle cette proportion est la plus faible (17%) suivie par celle de Vitré (19%). Les aires urbaines de Brest et Vannes se situent également en deçà de la moyenne bretonne avec des taux de 21% dans la première et de 22% dans la seconde. Quant aux aires urbaines accueillant proportionnellement le plus de séniors, elles sont généralement de taille plus modeste. C'est dans l'aire urbaine de Sarzeau (42%), de Plouhinec-Audierne (41%) et de Quiberon (40%) que la part des 60 ans ou plus est la plus élevée.

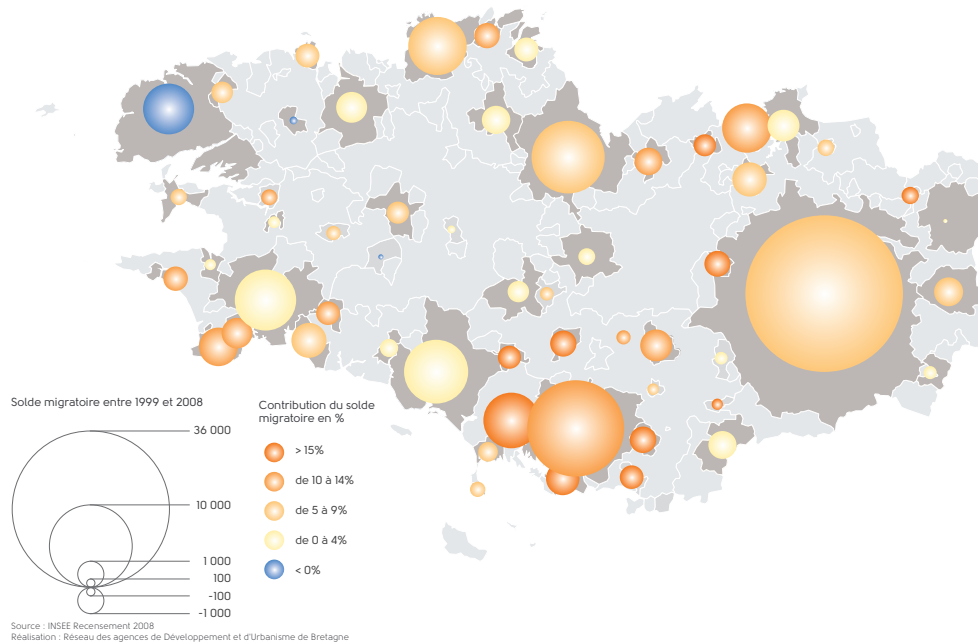
LES PLUS DE 60 ANS PAR AIRE URBAINE - ÉVOLUTION 1999-2008



Entre 1999 et 2008, le vieillissement de la population bretonne s'observe dans la quasi-totalité des aires urbaines. Leur nombre a progressé de 13% en moyenne dans la région (+87 600 habitants). Parmi les aires urbaines de plus de 5 000 habitants, seules celles de Douarnenez et Châteaulin ont connu une baisse de la population de 60 ans et plus, respectivement -1% et -2%. Les augmentations les plus importantes concernent les aires urbaines de Sarzeau (+51%), Questembert (+38%) et Vannes (+34%).

Dans le même temps, l'aire urbaine de Rennes voit sa population de 60 ans ou plus progresser de 17 600 personnes, concentrant 20% de la croissance de la population bretonne de cette tranche d'âge. Avec 8 100 personnes de plus de 60 ans supplémentaires, l'aire de Vannes en concentre 11%, celle de Lorient 10% (+7 600), celle de Brest 9% (+6800) et celles de Saint-Brieuc et Quimper environ 7%.

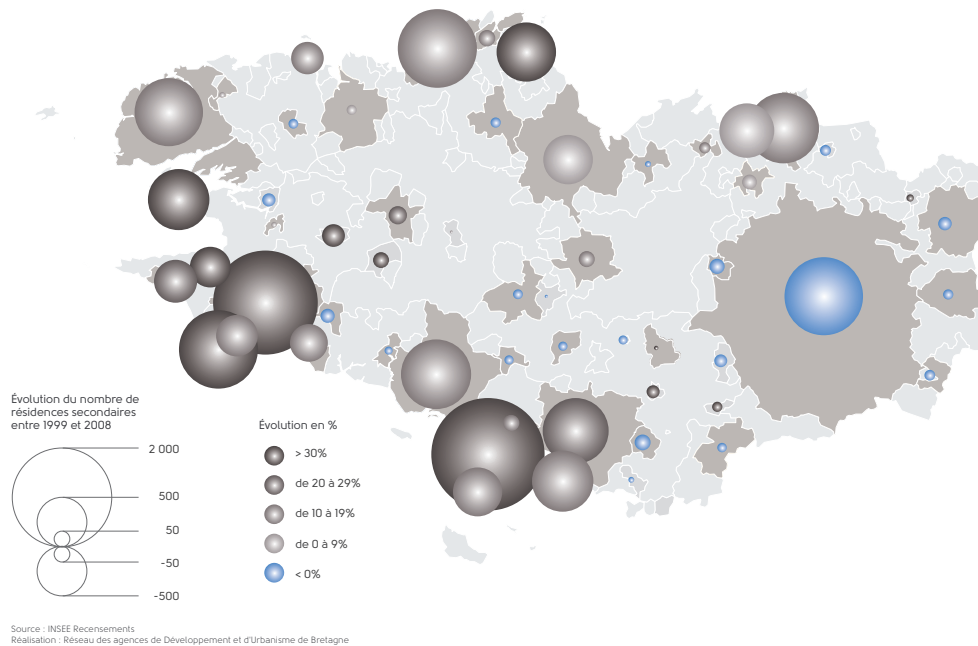
| SOLDE MIGRATOIRE PAR AIRE URBAINE ENTRE 1999 ET 2008



Un excédent migratoire quasiment généralisé

En 2008, l'évolution de la population bretonne est due en grande majorité à son excédent migratoire qui y contribue annuellement pour 0,7%. Cette attractivité bretonne concerne presque toutes les aires urbaines de la région. Parmi les aires urbaines de plus de 5 000 habitants, seuls deux territoires dérogent à cette situation favorable (Brest et Landivisiau). Ainsi, dans l'aire de Brest, l'Insee recense 3 800 sorties de plus que d'entrées sur le territoire, alors que Rennes et Vannes comptent respectivement 36 000 et 13 700 entrées de plus que de sorties.

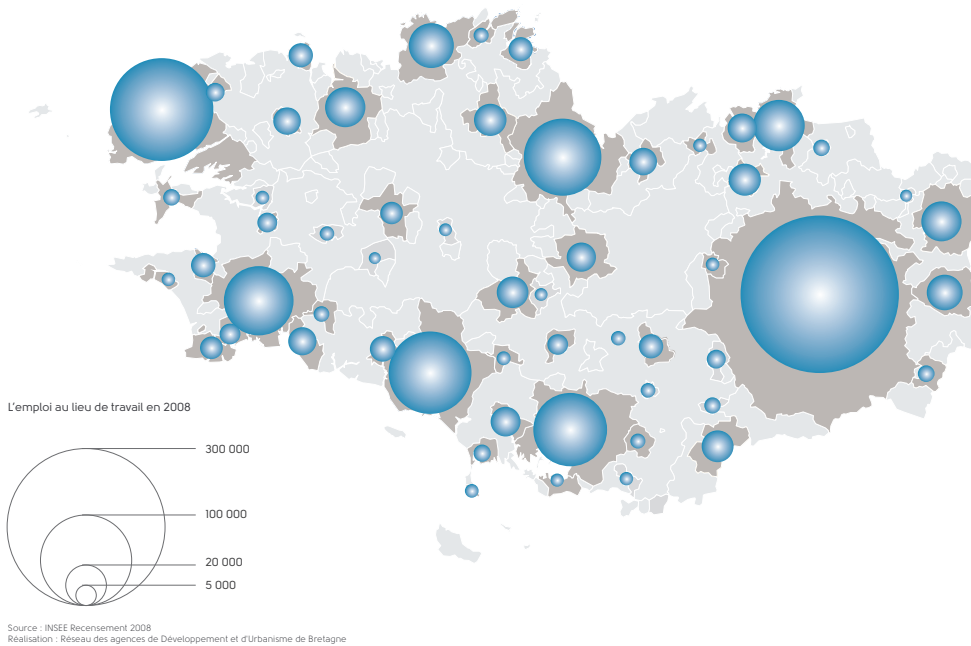
| LES RÉSIDENCES SECONDAIRES PAR AIRE URBAINE - ÉVOLUTION 1999-2008



Un développement touristique indéniable

L'attractivité de la Bretagne, n'est pas que démographique mais également touristique. Ainsi, entre 1999 et 2008, le nombre de résidences secondaires a progressé de 16%. Cette progression s'est effectuée essentiellement sur le littoral et particulièrement dans le sud de la région. Avec plus de 25 000 résidences secondaires en 2008, les aires urbaines morbihannaises de Carnac, Quiberon, Vannes et Sarzeau représentent à elles-seules 12% des résidences secondaires de Bretagne et ont contribué pour 16% à leur croissance régionale entre 1999 et 2008. Quant aux aires urbaines du littoral sud-finistérien, elles concentrent 9% des résidences secondaires bretonnes, près de 20 000 logements, et ont contribué à hauteur de 16% à la progression régionale.

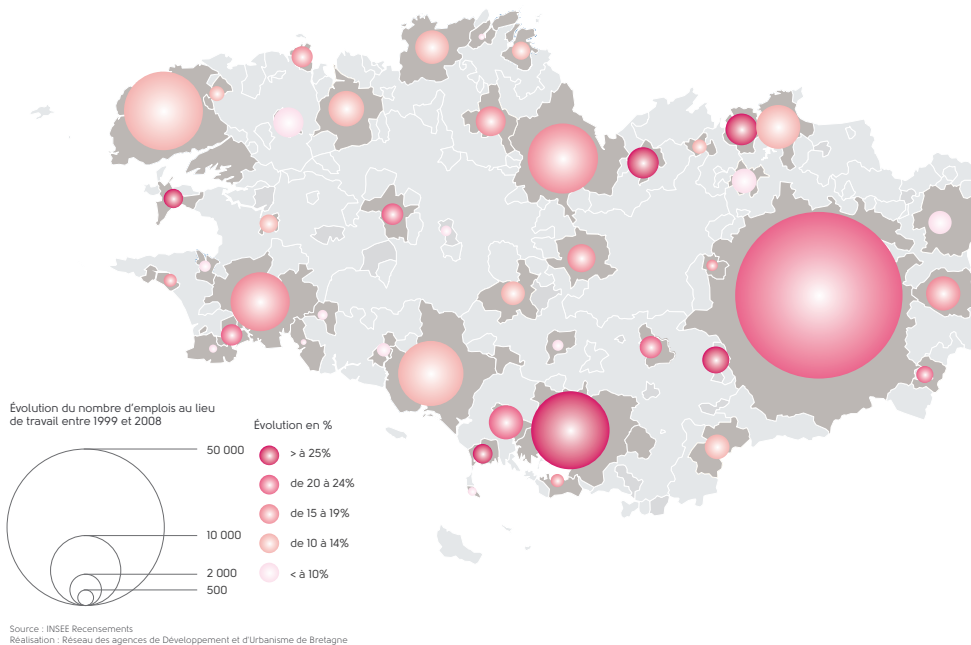
L'EMPLOI DES AIRES URBAINES EN 2008



L'Insee recense 1 286 591 emplois en Bretagne en 2008, en progression de 15,6% par rapport à 1999

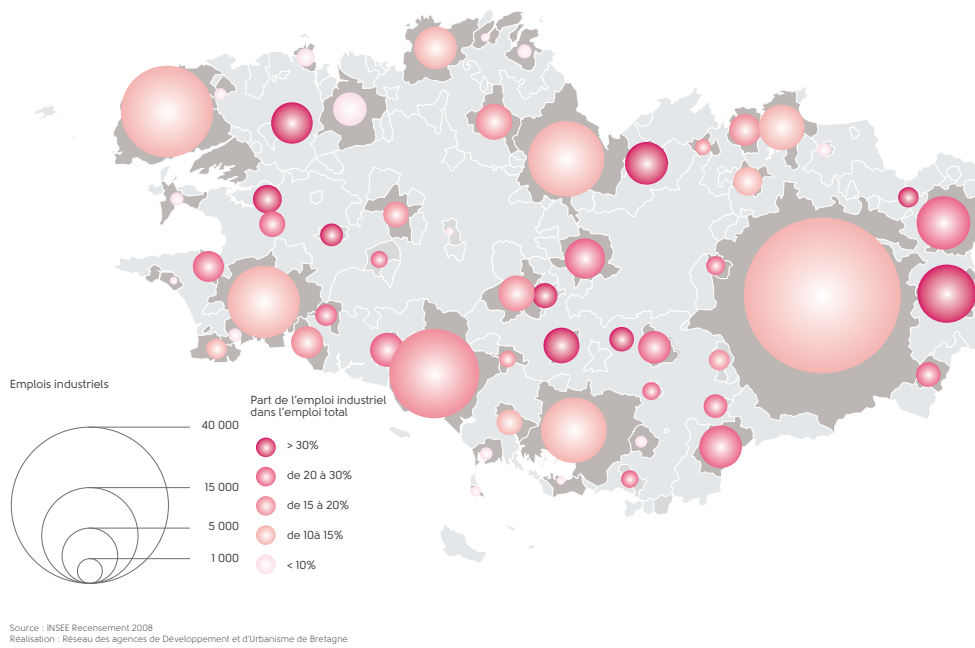
Logiquement, la répartition spatiale des emplois est proche de celle de la population. Ainsi, 69% de l'ensemble des emplois et 78% des emplois de cadres des fonctions métropolitaines supérieures sont concentrés dans les six aires urbaines les plus peuplées de la région. Plus de 23% des emplois sont concentrés dans l'aire urbaine de Rennes (20% pour les seuls emplois industriels). En termes de qualification et d'innovation, près de 37% des emplois de cadres des fonctions métropolitaines sont situés dans l'aire urbaine de Rennes. Quant à l'aire urbaine de Brest, elle représente 10% des emplois de la région et 11% de ceux de cadres des fonctions métropolitaines. Les quatre aires urbaines suivantes (Lorient, Saint-Brieuc, Vannes et Quimper) regroupent, quant à elles, 22 % de l'emploi Breton, 20% des emplois industriels et 21% des cadres des fonctions métropolitaines.

L'EMPLOI DES AIRES URBAINES - ÉVOLUTION 1999-2008



En termes d'évolution, l'aire urbaine de Rennes présente les plus fortes progressions en volume. Ainsi, sur 148 000 emplois supplémentaires entre 1999 et 2008 dans les aires urbaines bretonnes de plus de 5 000 habitants, près de 34% se concentrent dans l'aire urbaine de Rennes (+56 700). Les aires urbaines de Vannes et Brest concentrent également chacune plus de 7% de la croissance (environ +12 500 chacune), celle de Saint-Brieuc 6%, celle de Lorient près de 6% et celle de Quimper 4%.

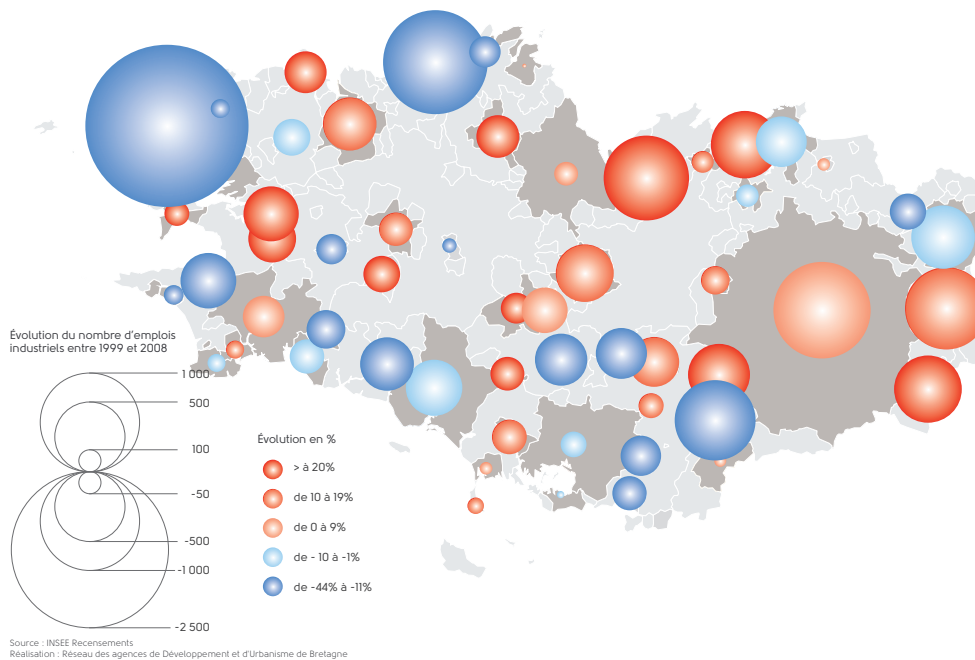
LES EMPLOIS INDUSTRIELS PAR AIRE URBAINE en 2008



En 2008, le secteur industriel représente 15% de l'emploi breton

La part de l'emploi industriel varie fortement selon les territoires : de 4% dans l'aire urbaine de Tréguier à 61% dans celle de Pont-de-Buis-les-Quimerch (14% au niveau national). Dans les aires urbaines les plus peuplées, cette proportion est également inférieure à la moyenne. Elle atteint 16% dans l'aire urbaine de Lorient, 13% dans celles de Rennes ou Saint-Brieuc et seulement 11% dans celles de Brest et Vannes.

LES EMPLOIS INDUSTRIELS PAR AIRE URBAINE - ÉVOLUTION 1999-2008

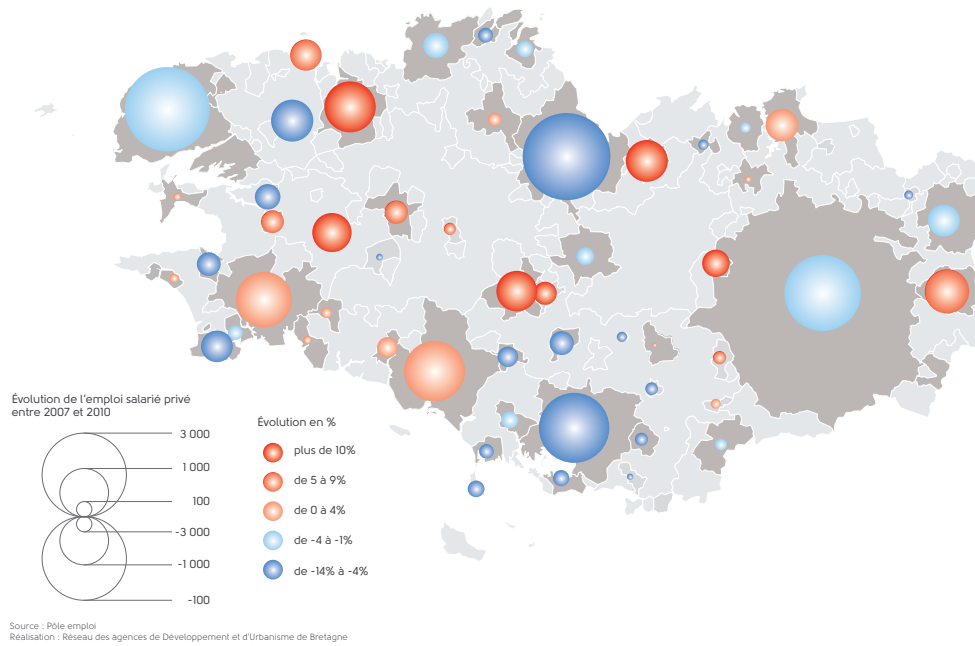


Un emploi industriel qui tend à se réduire : -0,3% entre 1999 et 2008

L'emploi industriel a légèrement diminué dans la majorité des aires urbaines de plus de 5 000 habitants.

Cette perte a été particulièrement marquée en volume dans les aires urbaines de Brest (-2 700 emplois), de Lannion (-1 100 emplois) et dans une moindre mesure dans celle de Fougères (-400 emplois). A contrario, les aires urbaines de Rennes, Lamballe et Vitry se caractérisent par les plus fortes hausses entre 1999 et 2008, respectivement +950, +740 et +690 emplois.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ - ÉVOLUTION 2007 - 2010

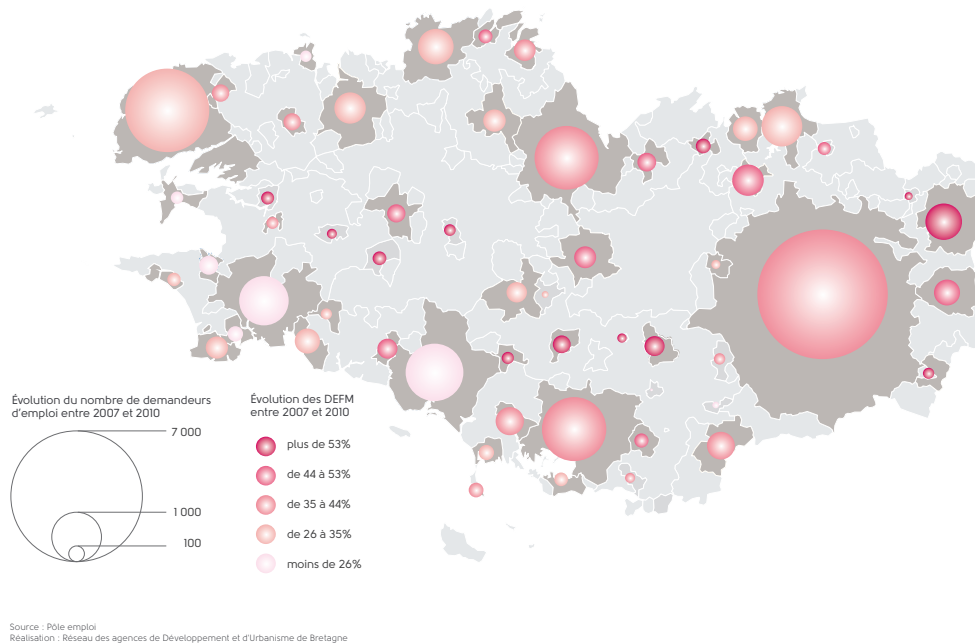


De fin 2007 à fin 2010, la Bretagne a perdu 7 850 emplois salariés privés (-1,1%)

Les plus fortes baisses en valeur absolue (de -3 200 à -2 000) sont enregistrées dans les 4 aires urbaines de St Brieuc, Brest, Rennes et Vannes. Les aires urbaines de Landivisiau, Penmarch ou Fougères sont également touchées de façon significative par une baisse de l'emploi salarié privé (de -750 à -430 emplois).

A l'inverse, durant cette période de crise économique, des augmentations d'emplois importantes (plus de 1 000) sont enregistrées dans les aires urbaines de Lorient, Quimper et Morlaix mais aussi (de 500 à 1 000) dans celles de Châteauneuf du Faou, Pontivy, Lamballe et Vitré.

DEMANDEURS D'EMPLOI - ÉVOLUTION 2007 - 2010



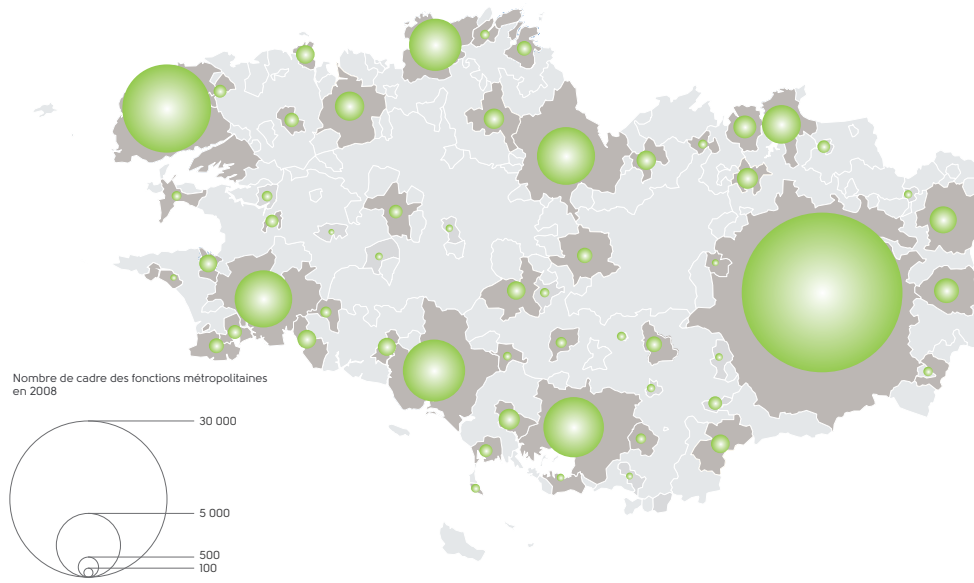
De fin 2007 à fin 2010, la demande d'emploi (cat A) s'est accrue de 29 000 personnes soit une hausse de +34,8%

En volume les augmentations les plus fortes touchent les aires urbaines de Rennes (+6 892 soit +43%), de Brest (+2 859 soit +29%) et de Vannes (+1 675 soit +40%).

En pourcentage, les hausses les plus rapides (supérieures à 51%) concernent les aires de Loudéac, Carhaix, Baud, Fougères et Ploërmel.

Les augmentations les plus limitées (moins de 26%) concernent les aires urbaines de Saint-Pol-de-Léon, Lorient, Douarnenez, Crozon et Quimper.

LES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS LES AIRES URBAINES EN 2008

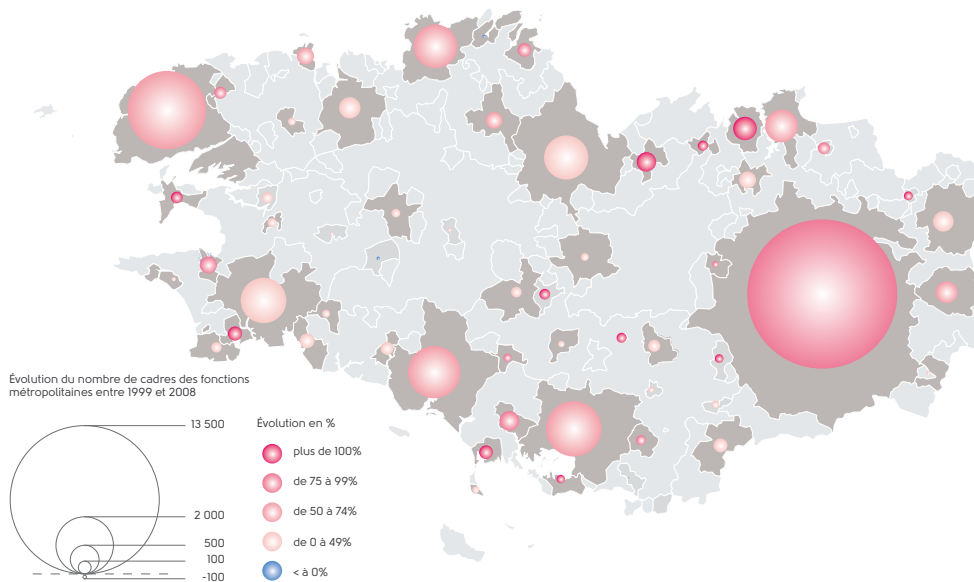


Source : INSEE Recensement 2008
Réalisation : Réseau des agences de Développement et d'Urbanisme de Bretagne

Des emplois hautement qualifiés en forte progression

En 2008, le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines représente 7% de l'emploi total en Bretagne. Comme à l'échelle nationale, ces emplois très qualifiés sont concentrés dans les plus grandes aires urbaines : 37% à Rennes, 11% à Brest, 6% à Lorient. La proportion des emplois de cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total des aires urbaines varie fortement : de 14% dans l'aire urbaine de Lannion à 2% dans celles de Plouhinec-Audierne, Guer ou Châteaulin.

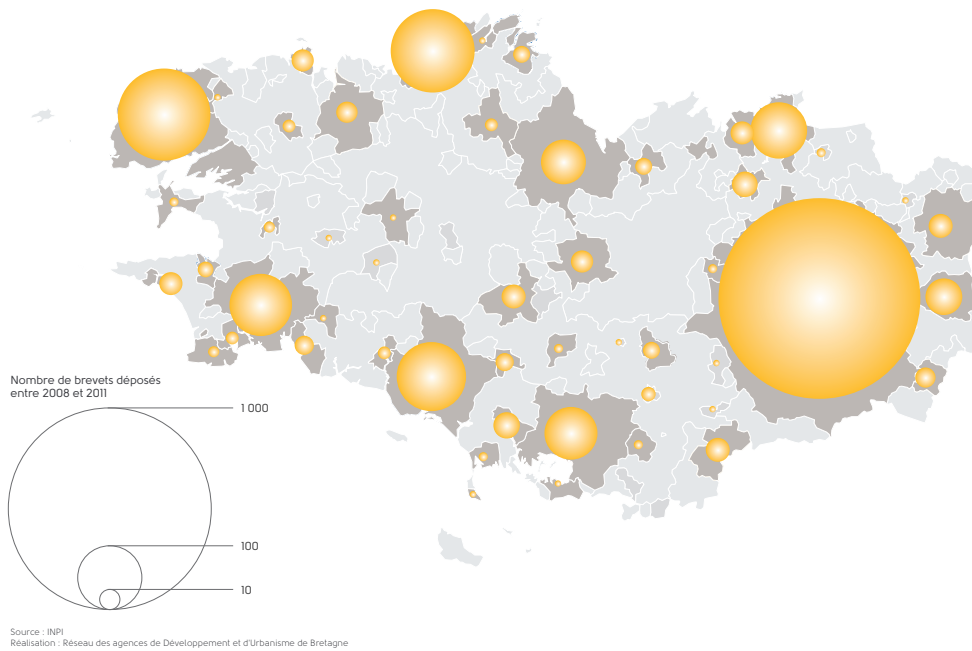
LES CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES DANS LES AIRES URBAINES - ÉVOLUTION 1999-2008



Source : INSEE Recensements
Réalisation : Réseau des agences de Développement et d'Urbanisme de Bretagne

Entre 1999 et 2008, le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines a augmenté de 61% en Bretagne (+32 000 emplois). Cette croissance s'est effectuée à 43% dans l'aire urbaine de Rennes (+13 700). Toutefois, l'aire de Brest concentre également 12% de la progression régionale (+3 750) et celles de Vannes et Lorient, chacune environ 5,5% (respectivement +1 900 et +1 700 emplois).

LES BREVETS DÉPOSÉS PAR AIRE URBAINE

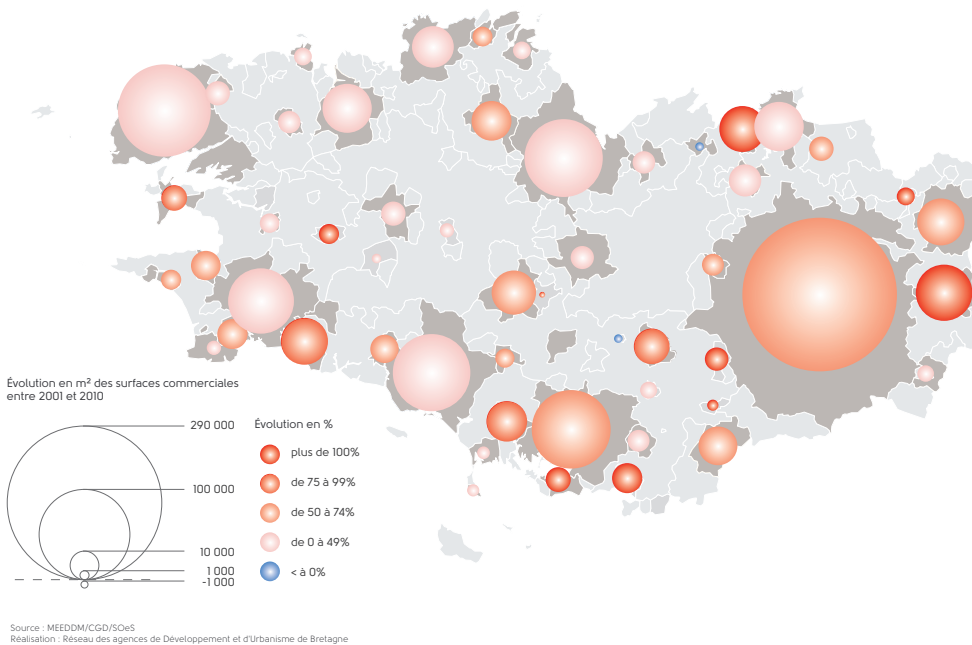


Des capacités d'innovation moins concentrées dans les grands pôles que la population et l'emploi

Même si les trois quart des brevets déposés l'ont été dans les 6 premières aires urbaines bretonnes, dont la moitié dans celle de Rennes, on remarque des capacités d'innovation très importantes dans des aires urbaines de taille plus modestes, telles que Saint-Malo ou Lannion par exemple. En effet, près de 8% des brevets déposés en Bretagne l'ont été dans l'aire urbaine de Lannion qui concentre également 4% des emplois de cadres des fonctions métropolitaines supérieures.

Cette large répartition des capacités d'innovation ressort également de l'analyse statistique des trajectoires de développement des aires urbaines, puisque cet indicateur y apparaît comme non discriminant dans la comparaison des moteurs de développement des aires urbaines bretonnes.

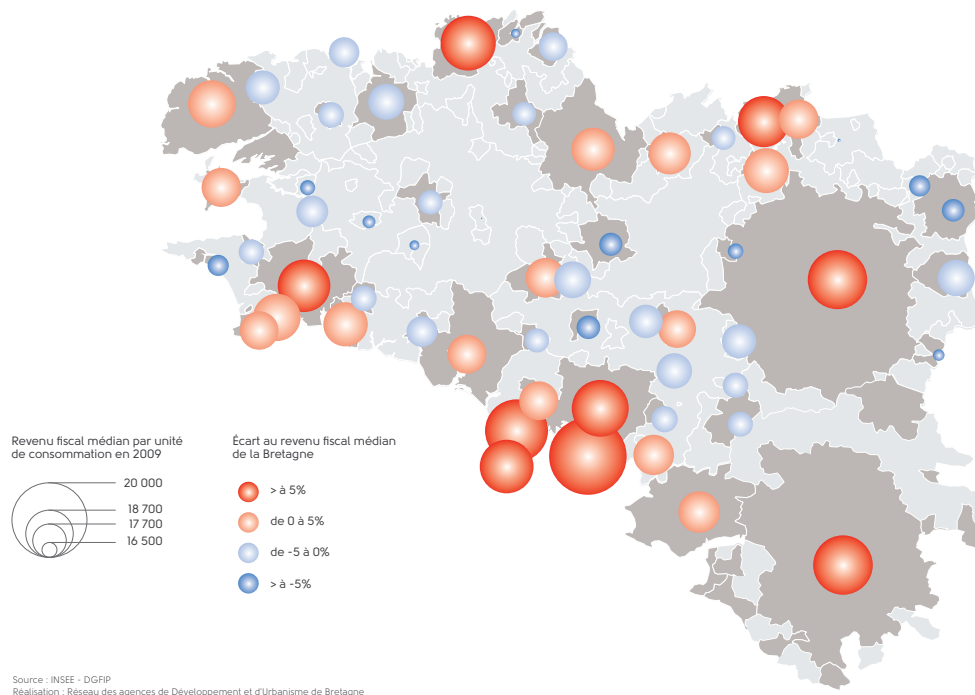
SURFACES COMMERCIALES PAR AIRE URBAINE - ÉVOLUTION 2001-2010



Fort développement des surfaces commerciales

La progression démographique de la Bretagne s'accompagne logiquement d'une augmentation de la consommation et d'un développement des surfaces commerciales répondant à ces besoins. Entre 2001 et 2010, les surfaces de locaux commerciaux, tant généralistes que spécialisés, ont plus que doublé en Bretagne. Cette progression est quasiment généralisée à toutes les aires urbaines de plus de 5 000 habitants de la région.

REVENU FISCAL



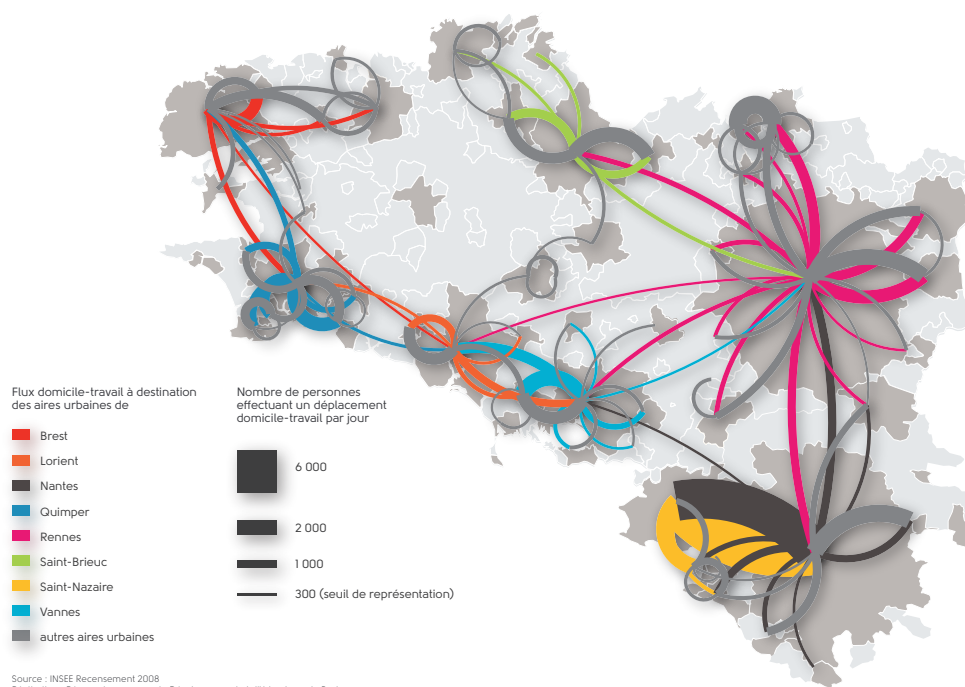
Un revenu fiscal médian qui souligne des différences de peuplement

Avec un revenu fiscal médian de 18 080 euros par unité de consommation en 2009, la Bretagne se situe au 7ème rang des régions françaises entre les régions PACA (18 200 €) et Haute-Normandie (18 064 €). Du point de vue des disparités de revenus entre les habitants, la Bretagne est, avec les Pays de la Loire, la région dans laquelle l'échelle de revenus est la plus resserrée.

Néanmoins, des disparités importantes existent entre territoires. Ainsi, en règle générale, les populations vivant dans les aires urbaines les plus peuplées et sur le littoral, à l'exception du littoral nord-finistérien, ont des revenus plus élevés que ceux résidant en Bretagne intérieure. Les 3 aires urbaines dans lesquelles le revenu fiscal médian est le plus élevé sont celles de Sarzeau (20 664 €), Carnac (19 699 €) et Rennes (19 461 €). A l'opposé de l'échelle des revenus se trouvent les aires urbaines de Tréguier (16 121 €), de La Guerche de Bretagne (16 275 €) et de Saint-Méen-Le-Grand (16 544 €).

II. Les relations entre aires urbaines

LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL



Les flux domicile-travail et domicile-étude entre aires urbaines font apparaître une partie de leurs liens quotidiens.

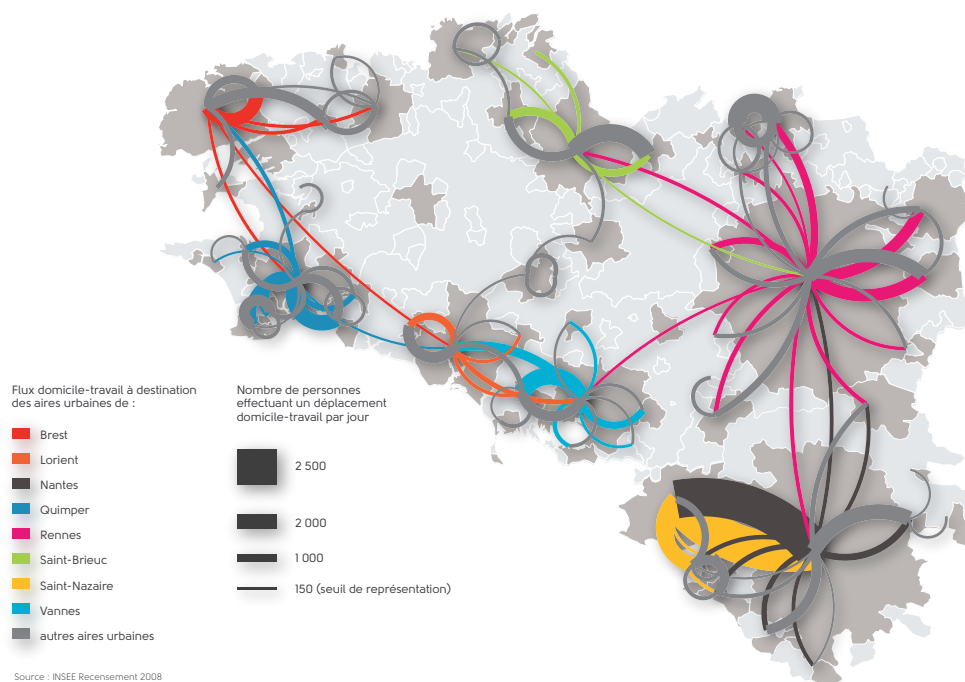
La proximité constitue logiquement un élément fort de la relation domicile/travail même au-delà des périmètres des aires urbaines. Ainsi, les plus grandes aires urbaines ont des échanges intenses avec leurs voisins proches et des systèmes locaux se dessinent :

- Bretagne Sud autour des aires urbaines de Lorient, Auray et Vannes,
- Cornouaille autour de Quimper,
- Nord Finistère autour de Brest,
- Baie d'Armor autour de Saint-Brieuc,
- Ille-et-Vilaine autour de Rennes.

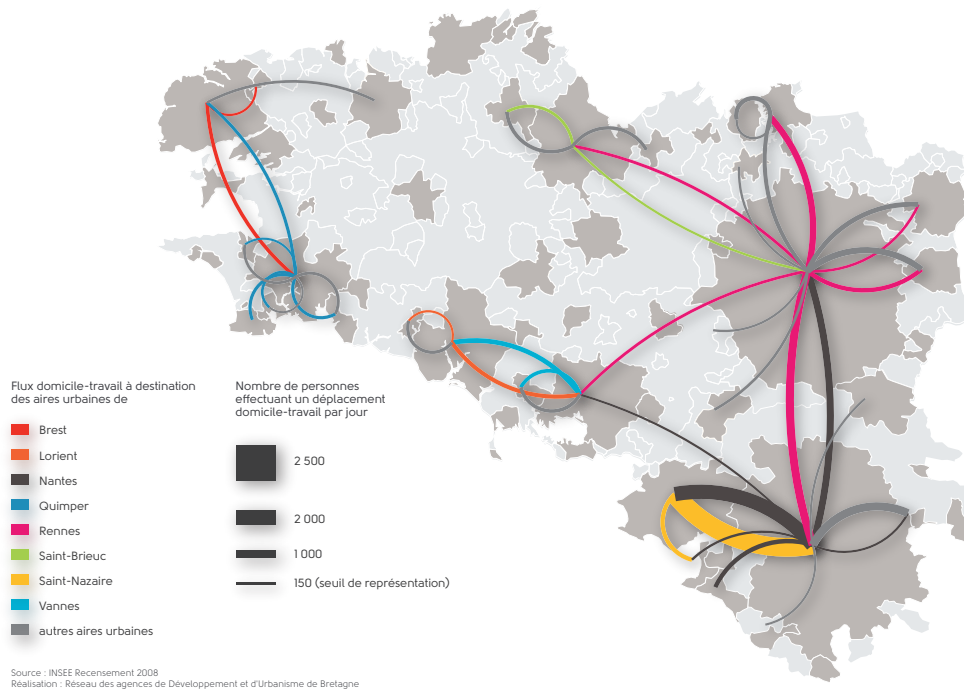
L'influence de Rennes ne dépasse pas une ligne Lorient/Saint-Brieuc.

En volume, les liens longue distance sont plus intenses entre aires urbaines voisines, même petites qu'entre grandes aires urbaines. Des marchés du travail inter aires urbaines apparaissent. En Loire-Atlantique, les flux entre Nantes et Saint-Nazaire sont considérablement plus élevés que ceux mesurés entre Rennes et Saint-Malo pour une distance équivalente.

LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL DES EMPLOYÉS ET OUVRIERS



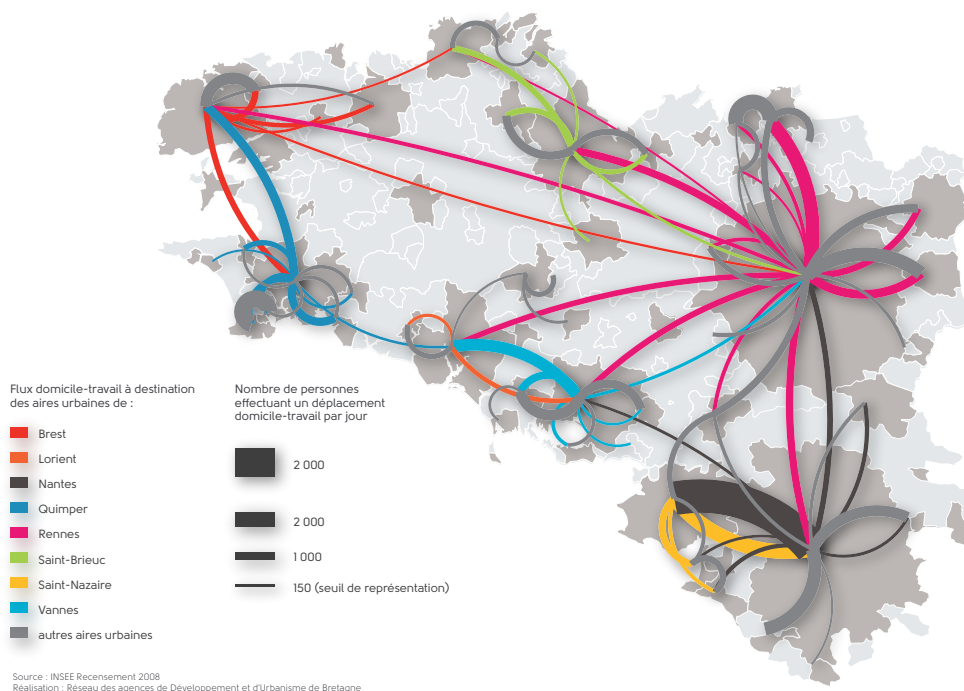
LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL DES CADRES



Toutes catégories socioprofessionnelles confondues, au-delà des systèmes de proximité, les échanges sont plus faibles, avec essentiellement des échanges qui vont de grande aire urbaine à grande aire urbaine : Brest/Quimper, Brest/Lorient, Quimper/Lorient, Lorient/Rennes, Vannes/Rennes, Saint-Brieuc/Rennes. Les aires urbaines de Centre-Bretagne semblent isolées de ces systèmes d'échanges. Les aires urbaines de Pontivy et Loudéac tissent des liens par ricochets avec les côtes Nord et Sud.

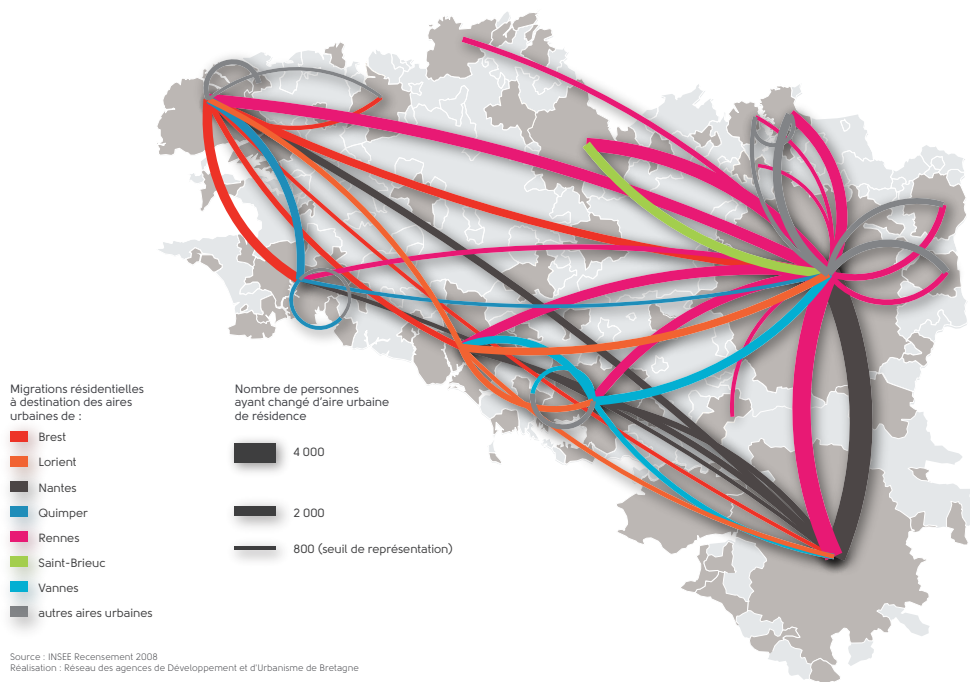
La mobilité des cadres s'organise autour de systèmes clairement distincts : Brest/Quimper, Quimper/Lorient/Vannes, Guingamp/Saint-Brieuc/Iamballe. Rennes a des relations avec un grand nombre d'aires urbaines, particulièrement avec Saint-Malo et Nantes. Son influence ne dépasse pas Saint-Brieuc et Vannes (1h30 de déplacement).

LES FLUX DOMICILE-ÉTUDE



Les flux domicile-étude confirment les logiques de systèmes locaux, avec toutefois des liens longue distance plus intenses. L'enseignement supérieur est en effet sensiblement plus polarisé que l'emploi. Ainsi les flux liés aux études Bretagne Sud/Rennes, Quimper/Brest et même Rennes/Brest sont plus marqués que les flux domicile travail.

| LES MOBILITÉS RÉSIDENTIELLES



Une Bretagne attractive

Entre 2003 et 2008, la Bretagne a accueilli 228 000 habitants qui n'habitaient pas la région 5 ans auparavant. Le quart d'entre-eux (57 800 personnes) habite désormais dans l'aire urbaine de Rennes et 1 sur 10 dans une commune multipolarisée de petite ou moyenne aire urbaine. L'aire urbaine de Brest se positionne au troisième rang, avec 9% des nouveaux habitants (20 000 personnes).

Une majorité de nouveaux habitants sont des actifs

34% des nouveaux résidents bretons ont entre 25 et 39 ans (78 000 personnes). Si l'on y rajoute leurs aînés jusqu'à 59 ans, la population d'âge actif représente alors plus de la moitié des nouveaux habitants (54%). Les lieux d'installation privilégiés par cette population sont les plus grandes aires urbaines (Rennes : 25%, Brest : 9%, Lorient : 6% et Vannes : 6%) puis les espaces multipolarisés (18%) ainsi que les communes isolées (10%).

Trois retraités sur dix résident en dehors des aires urbaines

Parmi les 34 000 personnes de 60 ans ou plus ayant choisi de venir habiter en Bretagne, près de 10 000 résident dans l'espace périurbain ou dans une commune rurale. Lorsqu'ils décident de s'installer dans une commune plus urbaine, ils privilégient alors le littoral du sud de la région. L'ensemble des aires urbaines de cette partie du littoral breton a accueilli le quart des nouveaux habitants de 60 ans ou plus, dont la majorité dans les aires urbaines de Lorient et Vannes.

La moitié des actifs exercent un métier de cadre ou une profession intermédiaire

La majorité des actifs venus vivre en Bretagne habitent dans les deux principales aires urbaines de la région qui sont également les deux principaux pôles d'emploi. Ce constat est néanmoins nuancé selon la catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, alors que près d'un cadre supérieur sur deux réside à Rennes ou à Brest (respectivement 37% et 11%), moins de trois ouvriers sur 10 y habitent. Cette catégorie de population est proportionnellement plus présente dans les espaces ruraux ou multipolarisés tout comme les artisans et commerçants.

Une mobilité importante entre les aires urbaines de la région

L'attractivité des territoires bretons se mesure également à l'intérieur de la région. Les mobilités résidentielles y sont nombreuses : entre 2003 et 2008, près de 510 000 bretons ont changé de commune de résidence à l'intérieur de la région.

Les mobilités résidentielles les plus importantes ont eu lieu entre les aires urbaines de Rennes et de Saint-Brieuc entre lesquelles on comptabilise un flux total de 4 500 habitants, puis entre Saint-Malo et Rennes avec près de 4 000 personnes. De même on observe des mobilités très importantes entre Rennes et Nantes : en 5 ans, 3 695 nantais sont venus habiter dans l'aire urbaine de Rennes et, inversement, 4 618 rennais se sont installés dans l'aire urbaine de Nantes.

III. L'analyse des trajectoires des aires urbaines dans la décennie 2000

➔ Méthode

L'analyse est fondée sur une sélection d'une cinquantaine d'indicateurs retraçant des évolutions durant la décennie 2000 dans des domaines variés (démographie-logement, niveau d'équipement, tissu économique, emploi-activité-chômage...). Après les premières analyses descriptives et bivariées de ces variables, une analyse statistique en deux étapes a été réalisée : une analyse en composantes principales (ACP), servant de base à une classification ascendante hiérarchique (CAH). Dans cette analyse statistique, seules les variables de trajectoire, excluant la notion de poids des aires urbaines, ont été utilisées. D'autre part, l'analyse a porté exclusivement sur les aires urbaines de plus de 5 000 habitants.

Avertissement au lecteur :

L'analyse des trajectoires des aires urbaines est réalisée sur la décennie 2010, soit dans la plupart des cas sur la base de données disponibles en 1999 et 2008. Elle peut donc occulter des évolutions conjoncturelles plus récentes, notamment depuis la crise économique de 2008. Ces dernières tendances peuvent avoir eu des conséquences importantes au sein de certaines aires urbaines, notamment pour les plus petites d'entre elles, où les évolutions ont un impact proportionnellement plus important.

Choix des indicateurs

L'objectif étant d'étudier les différentes trajectoires des aires urbaines, nous avons pris pour principe de neutraliser le poids des territoires pour l'ensemble des indicateurs retenus. En effet, sans ce préalable, le poids des aires urbaines aurait été plus déterminant dans la classification que leurs trajectoires. Ce principe de base explique que, dans la classification obtenue, de grandes aires urbaines peuvent être associées à de très petites.

D'autre part, nous avons opté pour une sélection d'indicateurs hétérogènes, illustrant des thématiques variées et provenant de sources diverses ; quelques-uns portant exclusivement sur la période de crise, la plupart sur l'ensemble de la décennie 2000 :

- Recensement de la population INSEE : évolution des actifs en emploi au lieu de travail par catégorie socioprofessionnelle, par secteur d'activité ; évolution des actifs en emploi au lieu de résidence par catégorie socioprofessionnelle ; évolution de la population, contribution du solde migratoire, quotient migratoire par âge, évolution de l'indice de jeunesse ; évolution de la part des résidences secondaires ; évolution de la construction de logements ; évolution du niveau de formation ; évolution de la part de la sphère présentielle ; évolution de l'indicateur de concentration de l'emploi ; évolution du taux d'activité ; évolution des cadres des fonctions métropolitaines.
- Autres données INSEE : évolution du nombre lits touristiques.
- DGI : évolution de la part des foyers imposables ; évolution de l'écart à la moyenne bretonne

des revenus ; évolution de la part des revenus d'activité. Malgré l'intérêt indéniable de l'utilisation du revenu fiscal médian dans l'analyse et la comparaison du niveau de vie des habitants, en raison de l'impossibilité d'agréger cette donnée à une échelle géographique non standard, il n'a pas été possible d'intégrer cet indicateur dans l'analyse.

- Pôle Emploi : évolution des emplois salariés privés, emplois salariés privés dans les secteurs fragiles et secteurs porteurs ; évolution du taux et du nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois catégorie A, évolution des demandeurs d'emploi de moins de 25 ans, de longue durée.
- Base permanente des équipements de l'INSEE : nombre de médecins pour 1 000 habitants.
- CCIR : évolution de la surface en m² des commerces généralistes / spécialisés.
- DREAL-Sitadel : surfaces des locaux commencés par rapport au stock d'emploi en commerce, en bureau, en industrie, en entrepôts.
- Autres sources : nombre de brevets pour 1 000 actifs (INPI) ; taux d'entreprises exportatrices (Douane).

Les variables trop corrélées entre elles ou présentant une trop faible variance ont été exclues. De même, seules les variables d'évolution ou de flux ont été gardées : on étudie bien la trajectoire de développement des territoires et non leur niveau de développement. Ainsi, le taux d'entreprises exportatrices ou les emplois salariés privés dans les secteurs fragiles/porteurs ne rentrent pas dans l'analyse en composantes principales. Ces variables sont toutefois utilisées dans les analyses descriptives et apportent un éclairage pertinent dans l'analyse des groupes d'aires urbaines. Les analyses bivariées ou nuages de points effectuées en amont de l'analyse statistique multivariée (cf. annexes) ont également servi à sélectionner les indicateurs les plus pertinents. Au final, 45 variables ont été retenues pour l'analyse en composantes principales.

Aires urbaines de plus de 5 000 habitants

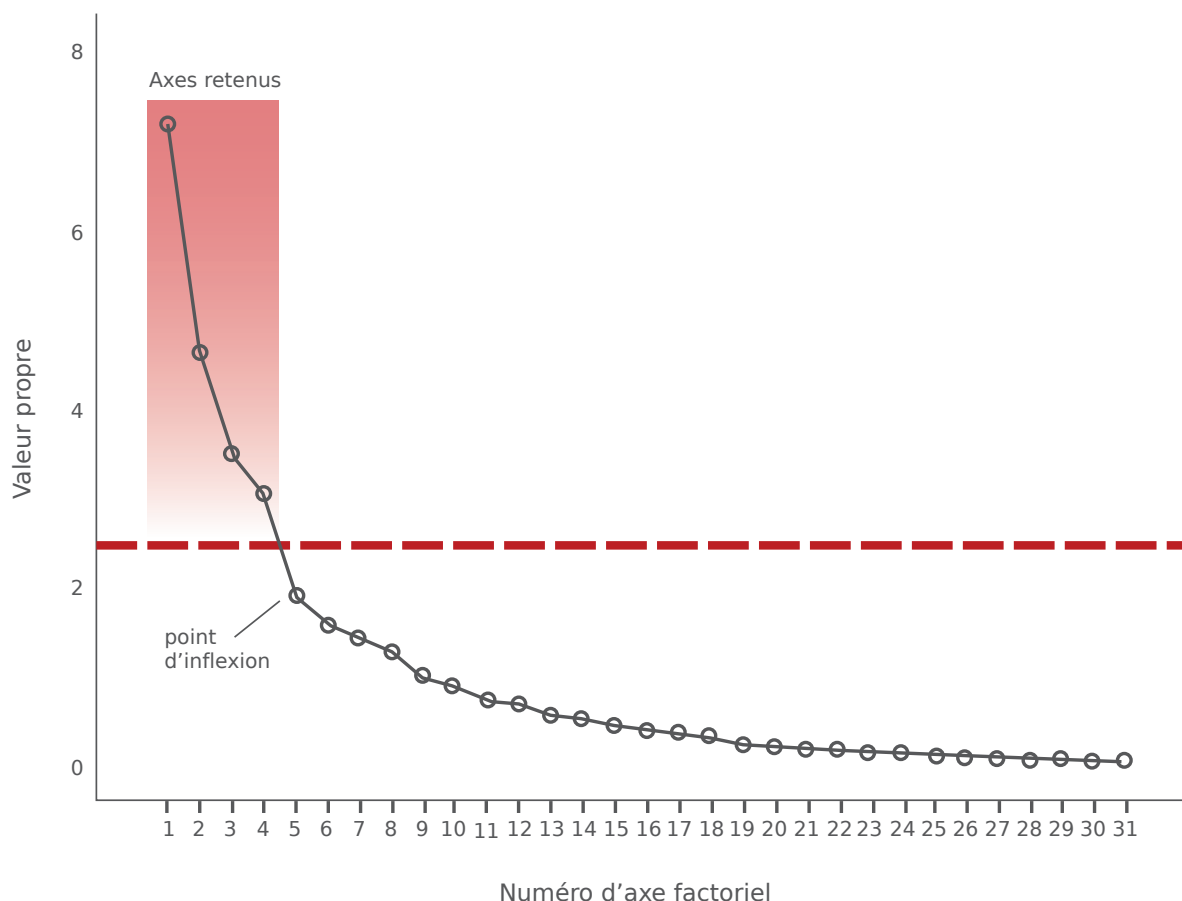
Un autre préalable à l'analyse statistique a été de retenir exclusivement les aires urbaines de plus de 5 000 habitants, soit 45 aires urbaines représentant 595 communes (47% des communes bretonnes) et 2 324 000 habitants (74% de la population bretonne). Ce seuil a été choisi dans l'objectif de disposer d'indicateurs d'évolution pertinents et significatifs au regard des volumes.

Les méthodes statistiques de classification exigent, dans un souci de robustesse, d'introduire dans le modèle un nombre de variables nettement inférieur au nombre d'individus (ici les aires urbaines). Dans notre cas, nous avons initialement environ le même nombre de variables que d'aires urbaines. L'étape d'analyse en composantes principales qui suit vise à réduire le nombre de variables afin de garantir la qualité statistique de la classification effectuée en aval.

Analyse en composantes principales

L'Analyse en Composantes Principales intervient en amont de la classification. C'est une méthode statistique multivariée, qui permet de réduire un nombre élevé d'indicateurs partiellement corrélés en un nombre plus restreint de variables indépendantes, tout en préservant le maximum d'informations contenues dans les indicateurs initiaux. Les variables créées sont appelées « composantes principales » ou « axes factoriels ». L'algorithme calcule autant d'axes factoriels qu'il y a de variables initiales, chaque axe factoriel étant classé selon la quantité d'informations qu'il représente. Une méthode souvent utilisée par les analystes pour retenir le nombre d'axes factoriels souhaitable est le test du coude : sur le graphique des valeurs propres des axes factoriels classées par ordre décroissant, on ne retient que les valeurs situées à gauche du point d'inflexion.

Graphique de valeurs propres



Dans notre cas, une première analyse en composantes principales a permis d'exclure les indicateurs contribuant le moins à la formation des axes factoriels, c'est-à-dire les indicateurs qui n'expliquent que faiblement la variabilité entre les différentes aires urbaines. Ainsi, ont été exclus de l'analyse certains indicateurs, tels l'évolution de l'emploi salarié privé entre 2007 et 2010, les indices de construction de locaux de bureaux, entrepôts, industries ou encore l'indice d'innovation (brevets). Cette étape permet d'améliorer la robustesse de l'analyse.

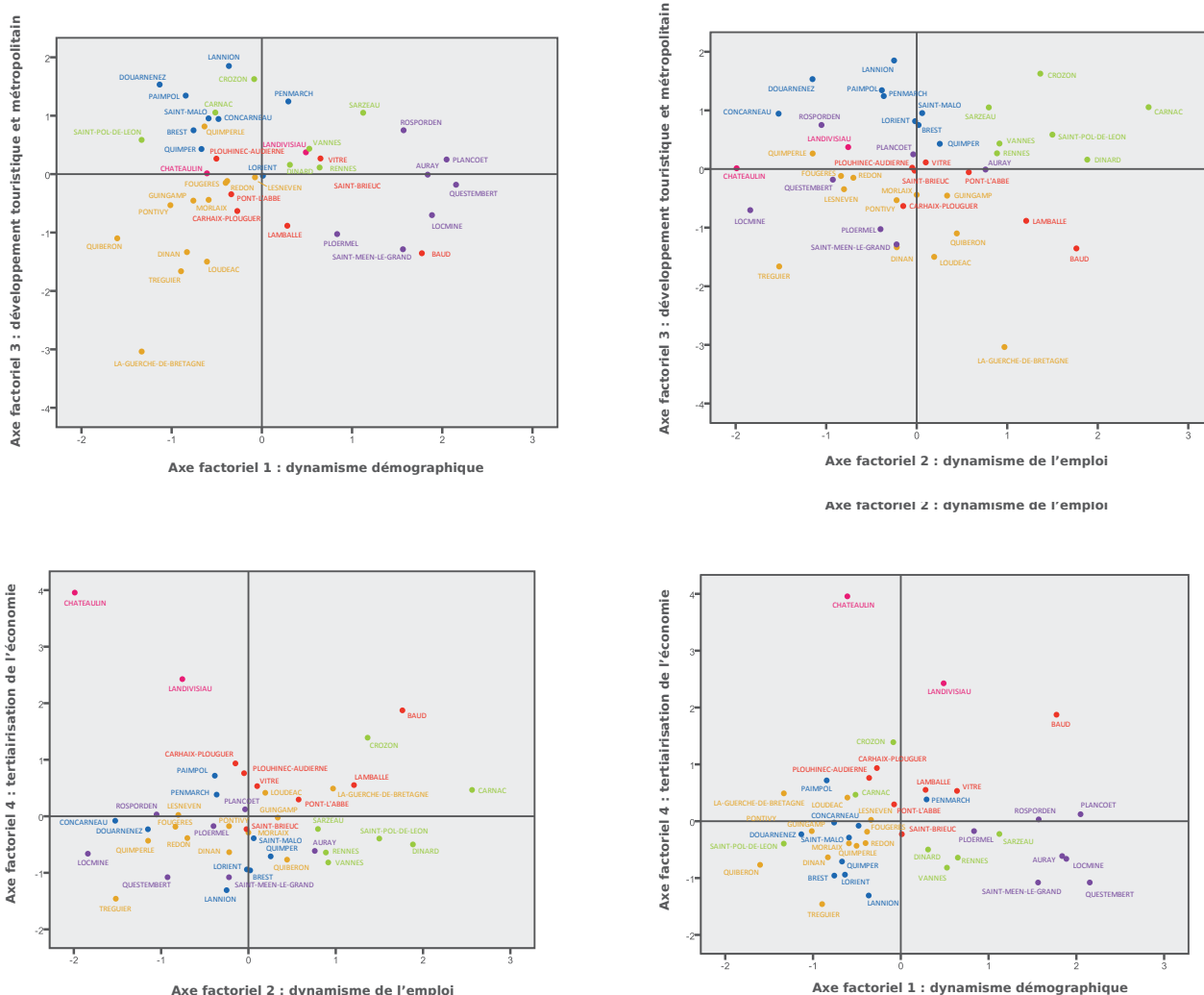
Une seconde analyse en composantes principales a été réalisée à partir des 31 indicateurs restants (cf. annexe 2). Avec la méthode du coude, nous avons décidé de garder 4 axes factoriels pertinents.

Ces 4 axes factoriels représentent 60% de l'information, c'est-à-dire 60% de la somme des valeurs propres ou encore de la variance expliquée. Nous avons pu donner un sens à chacun de ces axes, à

partir des variables contribuant le plus à leur formation (cf. annexe).

- Le **premier axe factoriel**, qui concentre à lui seul plus de 23% de l'information, met en avant le **dynamisme démographique**. En effet, les variables qui y contribuent le plus sont l'évolution de la population, la contribution au solde migratoire, l'évolution de la part des foyers imposables, l'évolution des différentes catégories d'actifs et le quotient migratoire des 25-39 ans.
- Le **second axe factoriel** (15% de l'information) est lui déterminé principalement par des indicateurs de **dynamisme de l'emploi** : évolution de l'emploi total, de l'emploi industriel, des agriculteurs exploitants, des ouvriers, de l'indice de concentration de l'emploi. Dans le sens inverse, joue également fortement l'évolution de la part de la sphère présentielle.

- Le **troisième axe factoriel** (11% de l'information) illustre le **développement touristique et métropolitain**, avec de fortes contributions des indicateurs liés au tourisme (évolution du nombre de lits touristiques et de la part des résidences secondaires), aux emplois hautement qualifiés (évolution cadres fonctions métropolitaines, diplômés de cycle 2 et 3), et, en sens inverse, au marché du travail (évolution du chômage au cours de la décennie 2000 et dans les années plus récentes 2007-2010).
- Le **quatrième axe factoriel** (10% de l'information) marque la **tertiarisation de l'économie**. Les indicateurs les plus discriminants sont l'évolution des emplois dans l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, des emplois d'employés et de professions intermédiaires, ainsi que l'indice de construction de locaux commerciaux.



La position de chaque aire urbaine sur ces quatre axes factoriels peut être représentée en nuages de points. La lecture de ces nuages de points permet d'identifier les regroupements d'aires urbaines en fonction des axes factoriels considérés. Ils ont aidé à l'analyse des résultats de la classification (étape suivante) dans la compréhension des rapprochements.

Afin d'obtenir une classification robuste, il était nécessaire de réduire le nombre de variables entrant dans le modèle. L'ACP a permis de réduire les 45 variables initiales en quatre nouvelles variables pertinentes. Les coordonnées des aires urbaines sur chacun de ces 4 axes factoriels vont pouvoir nous servir de variables d'entrée dans notre méthode de classification et ainsi en garantir la qualité.

Classification ascendante hiérarchique

La classification ascendante hiérarchique est une méthode de classification automatique (algorithme) utilisée en analyse de données. Elle a pour but de constituer des groupes d'individus homogènes en leur sein et différenciés les uns des autres, au regard de variables décrivant ces individus. Elle s'effectue par fusions successives de groupes déjà existants (ou individus encore isolés). La méthode de Ward, ici utilisée, consiste à choisir à chaque étape le regroupement de classes pour lequel l'augmentation de l'inertie intraclasse (moyenne des carrés des distances au centre de gravité d'une classe) soit minimum. Sa représentation graphique est un dendrogramme, qui permet de lire toutes les étapes successives de la classification et de repérer à chaque étape les gains d'inertie intraclasse. Les individus les plus ressemblants sont reliés par des branches courtes sur l'arbre. Le nombre de classes retenues par l'analyste dépend de l'endroit où il choisit de couper ce dendrogramme : usuellement, le premier seuil où le gain d'inertie intraclasse est grand (branche longue sur l'arbre). La partition ainsi obtenue est composée des groupes formés sous ce seuil.

Dans notre cas, nous aurions pu choisir selon cette règle de couper le dendrogramme entre 10 et 15, et ainsi obtenir une partition en 5 classes. Nous avons toutefois pré-

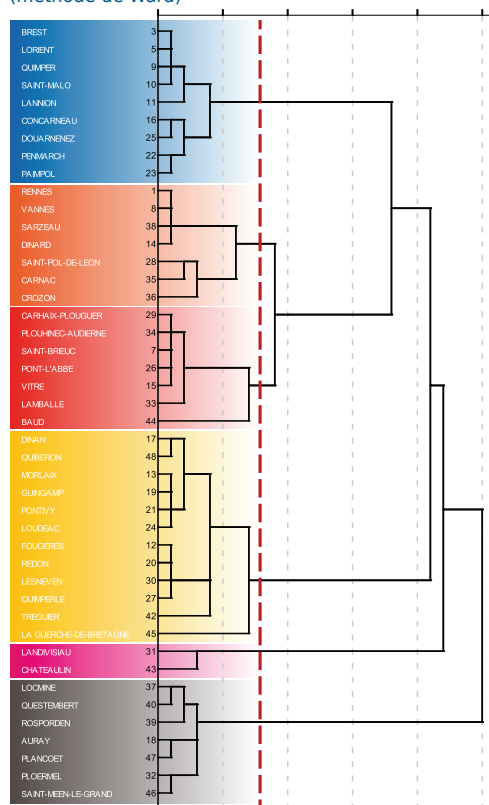
férent un découpage en 6 classes d'aires urbaines, nous semblant plus pertinentes et facilement interprétables (séparation du groupe de Rennes, Vannes... et de celui de Carhaix, Saint-Brieuc...). Ce sont ces groupes d'aires urbaines ainsi obtenus, qui sont décrits et caractérisés dans la suite de ce document.

Spécificités : aires urbaines de Guer, Châteaulin, Landivisiau

Après l'analyse descriptive des caractéristiques de l'aire urbaine de Guer, nous avons préféré enlever cette aire urbaine de notre analyse. En effet, du fait de la présence militaire, de nombreux indicateurs d'évolution issus du recensement sont biaisés. La méthode de comptabilisation a été modifiée entre le recensement de 1999 et le nouveau recensement de la population pour différentes catégories de population, dont les militaires qui étaient comptés sur leur lieu de résidence familiale en 1999 et sur le lieu de la caserne depuis le nouveau recensement. Ainsi, tous les territoires sur lesquels se situe une caserne militaire enregistrent automatiquement une forte hausse de leur population entre les deux recensements, ce qui ne traduit pas forcément une réalité.

D'autre part, un des groupes obtenus par la classification est composé de Landivisiau et Châteaulin. Ces deux aires urbaines se sont regroupées, car elles observent toutes les deux une évolution très positive de l'emploi dans l'administration publique, enseignement, santé, action sociale, ainsi que des employés et professions intermédiaires au lieu de travail. Ces évolutions sont toutefois difficilement interprétables, et il est possible qu'elles soient liées à des erreurs de comptage. En effet, ces deux aires urbaines ont à proximité de leur périmètre une présence militaire : base aéronavale à côté de Landivisiau (Bodilis), école de gendarmerie située à côté de Châteaulin (Dinéault). Afin de ne pas faire d'erreurs d'interprétation, nous avons donc préféré laisser de côté ce groupe.

Dendrogramme - Représentation de la CAH (méthode de Ward)



➔ 5 trajectoires principales

Groupe A

LOCMINÉ, QUESTEMBERT, ROSPORDEN, AURAY, PLANCOËT, PLOËRMEL ET SAINT MÉEN LE GRAND

Ces territoires sont proches de grandes aires urbaines parmi les plus dynamiques. Leur fort dynamisme démographique peut être corrélé à une situation géographique particulière permettant d'accéder simultanément à plusieurs marchés d'emploi ainsi qu'au phénomène de report résidentiel de grandes aires urbaines.

Groupe B

BREST, LORIENT, QUIMPER, SAINT-MALO, LANNION, CONCARNEAU, DOUARNENEZ, PENMARCH ET PAIMPOL

Ce groupe formé exclusivement d'aires urbaines littorales, en majorité situées en Bretagne occidentale, présente un moindre dynamisme démographique, mais connaît un développement touristique sans doute lié à son positionnement géographique, ainsi qu'un développement de type métropolitain.

Groupe C

DINAN, QUIBERON, MORLAIX, GUINGAMP, PONTIVY, LOUDÉAC, FOUGÈRES, REDON, LESNEVEN, QUIMPERLÉ, TRÉGUIER ET LA GUERCHE DE BRETAGNE

Les territoires présentent à la fois un faible dynamisme de la population, du tourisme et des fonctions métropolitaines. Majoritairement situés en Bretagne intérieure, ils témoignent d'une moindre attractivité résidentielle et touristique.

Groupe D

RENNES, VANNES, SARZEAU, DINARD, SAINT-POL-DE-LÉON, CARNAC, CROZON

Ces aires urbaines se caractérisent par un dynamisme de la démographie, de l'emploi et un développement touristique et métropolitain. Malgré des caractéristiques approchantes, il peut se scinder en deux parties : la première constituée de Rennes, Vannes, Sarzeau et Dinard présentant un fort dynamisme démographique ; la seconde comprenant Saint-Pol-de-Léon, Carnac et Crozon témoignant d'une moindre évolution de leur population.

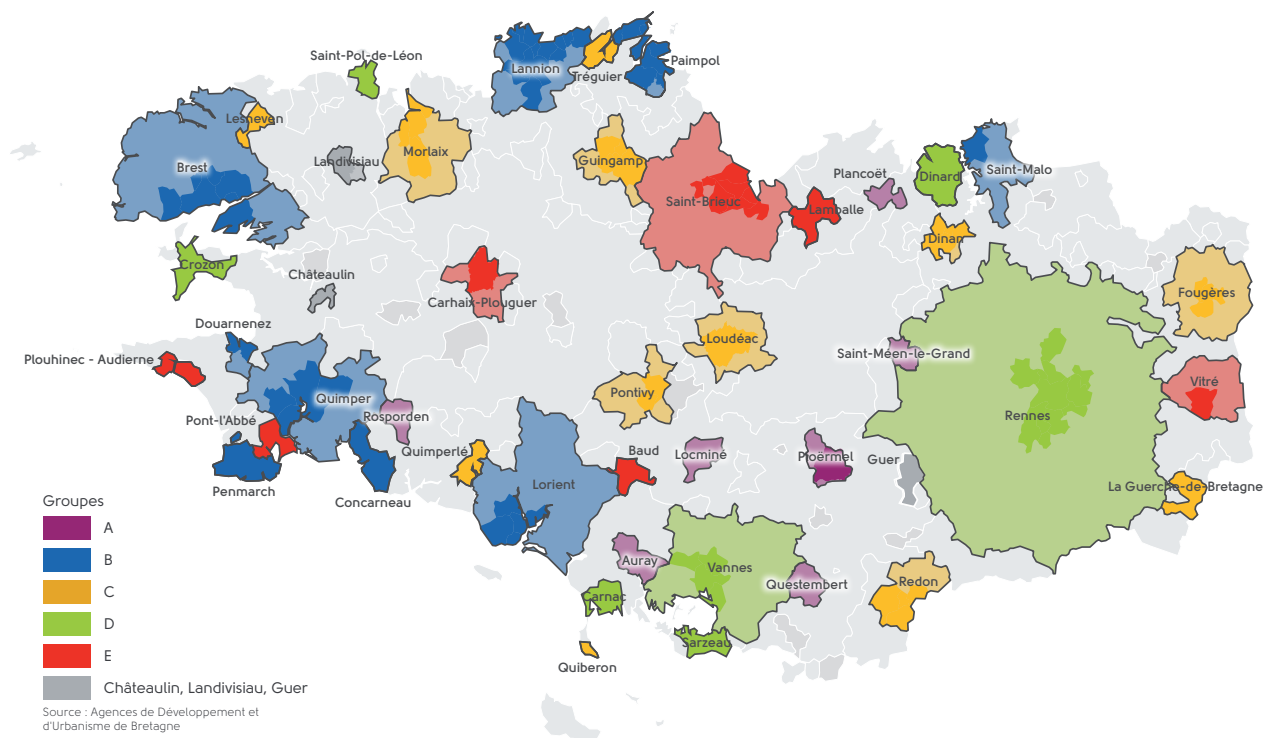
Groupe E

CARHAIX, PLOUHINEC-AUDIERNE, SAINT-BRIEUC, PONT-L'ABBÉ, VITRÉ, LAMBALLE ET BAUD

Ces aires urbaines se situent dans la plupart des cas à un niveau proche de la moyenne régionale. Elles se caractérisent par un dynamisme de l'emploi légèrement supérieur à l'ensemble breton, particulièrement en ce qui concerne l'emploi industriel.

Les aires urbaines de Guer, Châteaulin et Landivisiau n'apparaissent pas dans l'un de ces 5 groupes, car certains indicateurs du recensement de la population les concernant sont biaisés du fait entre autres de présence militaire sur ou proche de ces territoires.

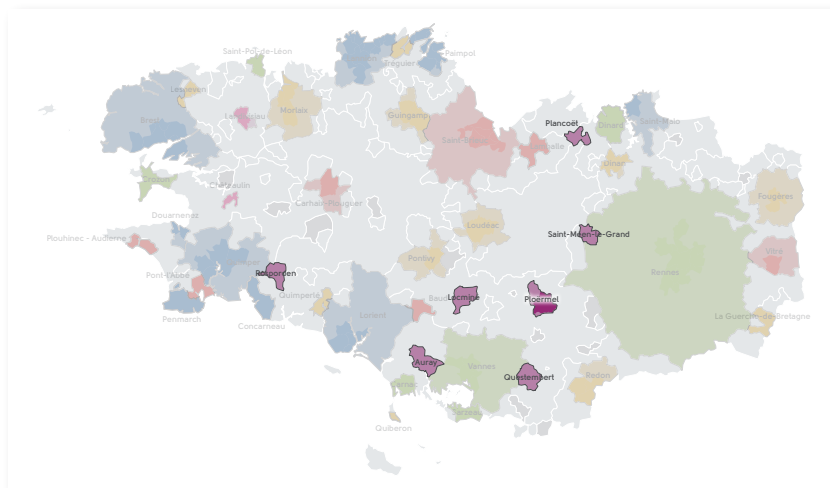
Trajectoires de développement des aires urbaines bretonnes





➔ Groupe A

TRÈS FORTE DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE SOUS INFLUENCE DE POLES D'EMPLOIS VOISINS



Ce groupe est constitué de petites aires urbaines, composées au maximum de 4 communes. Excepté Ploërmel qui comporte 3 communes situées en couronne, les 6 autres aires urbaines sont constituées exclusivement d'un pôle urbain (ensemble urbain, moins de 200 m entre chaque construction, de plus de 2 000 habitants et comptant plus de 1 500 emplois). Les aires de Rosporden et de Questembert ne comptent qu'une seule commune. Quatre de ces aires sont frontalières d'une grande aire urbaine : Rosporden jouxte l'aire urbaine de Quimper, les aires d'Auray et de Questembert sont de part et d'autre de celle de Vannes, et Saint-Méen-Le-Grand est limitrophe de la couronne urbaine de Rennes.

Le groupe A est marqué par un fort dynamisme démographique, porté par l'arrivée de nombreux actifs. L'attractivité résidentielle s'exerce à l'échelle des pôles urbains, à la différence des grandes aires qui voient

leur population augmenter essentiellement dans leur couronne. Conséquence de ce dynamisme démographique, la population progresse souvent plus vite que les emplois. La part des résidences secondaires diminue et les nouvelles constructions contribuent principalement à l'accueil de la population en résidences principales. Une part certainement importante des nouveaux habitants occupe leur emploi en dehors de ces pôles, dans les grandes aires urbaines voisines.

Forte attractivité résidentielle auprès des 25-39 ans

Ces aires urbaines sont marquées par un fort dynamisme démographique, avec un gain de près d'1/5^{ème} de population entre 1999 et 2008, contre moins d'1/10^{ème} en moyenne bretonne. Si le quotient migratoire des 55 ans et plus est supérieur à celui de l'ensemble de la région, ce sont surtout les 25-39 ans qui viennent s'installer dans ces aires urbaines. Questembert, Auray, Saint-Méen-Le-Grand, Ploërmel et Rosporden sont les aires bretonnes présentant les quotients migratoires des 25-39 ans les plus élevés.

Parallèlement, les différentes catégories d'actifs sont en forte hausse. Ainsi, les professions intermédiaires au lieu de résidence ont cru de +47% (contre +27% en région), les employés de +27% (contre +11% en moyenne bretonne), et les ouvriers

de +16,5% (contre +5,1%). Il en résulte une hausse importante de la part des foyers imposables : +3,5 points entre 2000 et 2008, soit 0,9 points de plus qu'en moyenne bretonne.

Pour accueillir cette population, la construction de logements a été très importante, avec une forte hausse dans les années 2000, par rapport à la décennie précédente.

Parallèlement, la part des résidences secondaires se réduit (-1 point), alors qu'elle augmente en Bretagne (+0,6 point). Les baisses les plus importantes sont enregistrées à Questembert et Saint-Méen-Le-Grand.

Une progression de l'emploi soutenue, mais moins rapide qu'au niveau démographique

L'évolution de l'emploi entre 1999 et 2008 est plus rapide qu'à l'échelle régionale. Deux catégories d'emplois ont connu une hausse significative par rapport à la moyenne : il s'agit des employés (+26,7% contre +15,4%) et des artisans, commerçants, et chefs d'entreprise (+21,4% contre +2,0%).

Néanmoins, les emplois ont augmenté nettement moins rapidement que les actifs. De ce fait, l'indice de concentration de l'emploi a diminué en moyenne de 7,8 points pour le groupe, alors qu'il a connu une hausse de +2,2 points en Bretagne.

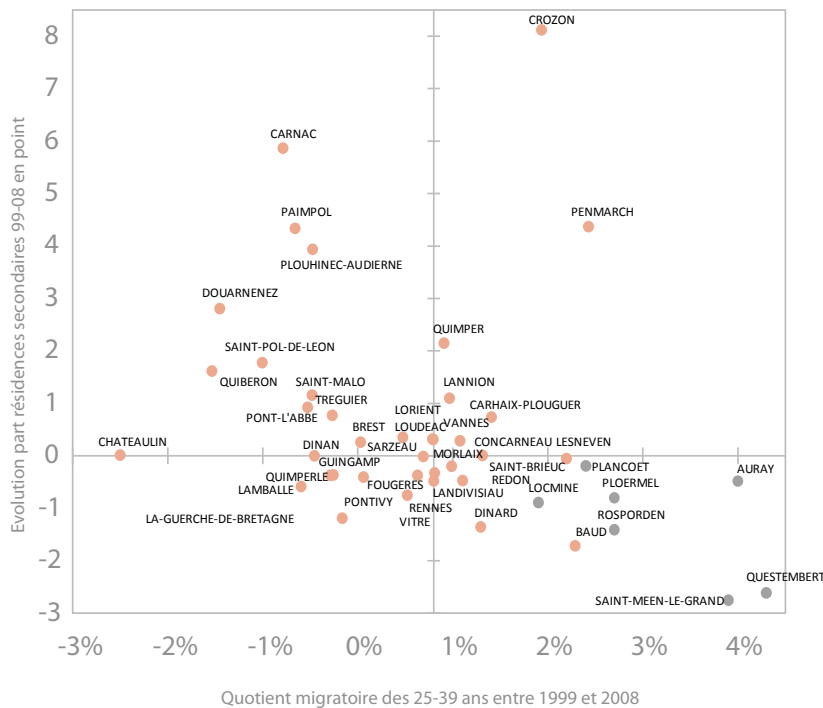
Enfin, les aires urbaines sont caractérisées par une forte baisse des emplois dans l'agriculture, pêche, sylviculture entre 1999 et 2008 : -30,5% en moyenne dans ces sept aires, contre -17,8% en Bretagne. Le développement urbain de ces aires lié à leur forte attractivité résidentielle explique cette évolution.

Groupe A	Nombre de communes	Population municipale 2009	Nombre d'emplois 2008
Auray	4	26 043	10 565
Locminé	2	7 859	5 168
Plancoët	2	5 095	2 080
Ploërmel	4	12 072	7 390
Questembert	1	7 021	2 755
Rosporden	1	7 126	2 914
Saint-Méen-le-Grand	2	5 418	2 261
Total Groupe A	16	70 634	33 132

Source : Insee, Recensement 2008



Quotient migratoire des 25-39 ans et évolution de la part des résidences secondaires



Source : Insee, Recensements

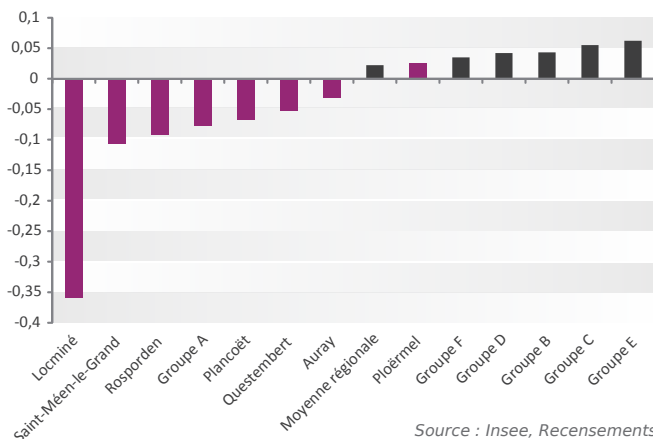
Le graphique ci-dessus illustre le fait que les 7 aires du groupe se situent parmi les plus fortes augmentations du quotient migratoire des 25-39 ans et que leur part de résidences secondaires est en diminution.

Enjeux

Les aires urbaines présentent une très forte attractivité résidentielle, avec les croissances de population les plus importantes et l'attrait de nombreux jeunes ménages. Le risque pour ces territoires est de se spécialiser dans l'accueil des populations, de créer une forte déconnexion entre l'évolution du nombre d'emplois et celui du nombre d'actifs et de dépendre d'aires urbaines proches, pourvoyeuses d'emplois.

Pour répondre aux besoins des nouveaux arrivants, le développement des équipements et services doit être anticipé. La maîtrise foncière est également un des enjeux essentiels de ces territoires, où l'évolution de la construction de logements entre les décennies 1990 et 2000 est la plus importante. La mise en place d'une politique de déplacements, visant à développer les transports collectifs interurbains pour accompagner les navettes domicile-travail avec les aires voisines, est importante. Enfin, offrir des conditions d'accueil attractives aux entrepreneurs qui souhaitent s'installer ou se développer peut contribuer à l'emploi dont le rythme de croissance est jusqu'à présent inférieur à celui de la population active.

Évolution du ratio emplois/actifs entre 1999 et 2008

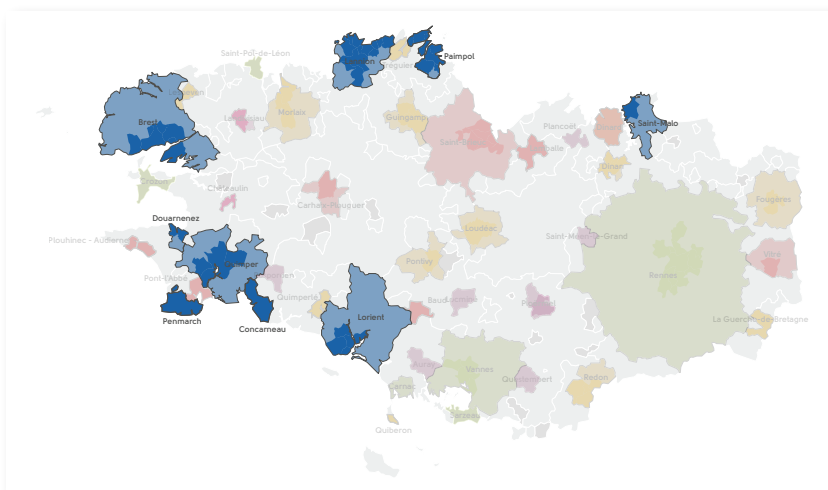


Source : Insee, Recensements

Faiblesses/Menaces	Opportunités/Forces	Enjeux
Déconnexion forte emploi-lieu de résidence Dépendance aux territoires pourvoyeurs d'emplois	Très forte attractivité résidentielle, notamment auprès des actifs	Développer les équipements et services Maîtriser le foncier Développer les transports collectifs interurbains Offrir des conditions d'accueil attractives aux entrepreneurs

➔ Groupe B

ÉVOLUTION FAVORABLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ET VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION



Ce groupe est constitué majoritairement d'aires urbaines littorales qui, à l'exception de Saint-Malo, se situent dans la partie occidentale de la Bretagne. Même si, dans leur ensemble, ces aires urbaines font preuve d'une capacité d'innovation supérieure à la moyenne bretonne, elles se caractérisent par un faible dynamisme démographique et économique, tout en bénéficiant d'un marché du travail plutôt favorable. En outre, la position littorale confère à ces territoires une attractivité touristique qui s'est développée au cours de la dernière décennie.

Deux sous-groupes peuvent être distingués :

D'une part, Brest, Lorient, Quimper, Saint-Malo et Lannion et d'autre part, Concarneau, Douarnenez, Penmarc'h et Paimpol (ports de pêche).

Les premières aires urbaines s'identifient davantage par leur capacité d'innovation (brevets déposés et part des cadres des fonctions métropolitaines) et les secondes par l'attractivité touristique et le recul du poids des activités industrielles (forte croissance du nombre de résidences secondaires, évolution importante de l'emploi dans la sphère présentielle...).

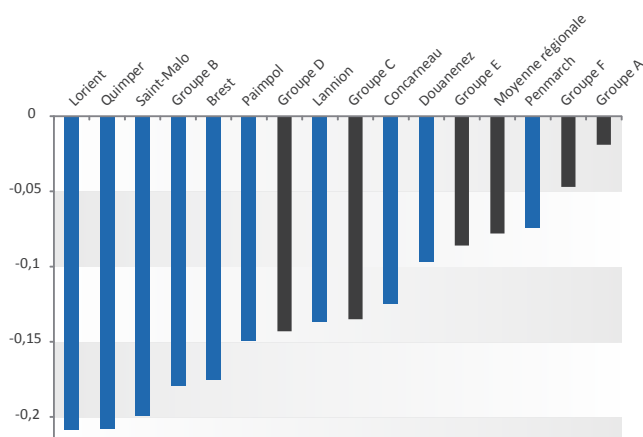
Une démographie peu dynamique

Entre 1999 et 2008, la population de ce groupe d'aires urbaines a progressé à un rythme deux fois inférieur à celui de l'ensemble de la Bretagne (respectivement +3,9% et +8,3%). Deux d'entre elles ont même perdu des habitants : Douarnenez et Paimpol. Seules les aires urbaines de Quimper (+7%) et surtout de Lannion (+8,6%) se rapprochent de la moyenne bretonne. Cette atonie de la démographie tient à la faible attractivité de ces territoires où la contribution du solde migratoire à l'augmentation de la population est très faible, voire négative dans le cas brestois. Même si la situation de certaines aires urbaines (Lannion, Penmarc'h ou Concarneau) semble contredire ce constat d'ensemble, il s'avère que leur attractivité est essentiellement résidentielle puisque leur bon résultat n'est dû qu'à l'arrivée de nouveaux retraités. Ainsi, le vieillissement de la population et la détérioration de l'indice de jeunesse y sont accentués par rapport à la moyenne régionale.

Aire urbaine 2010	Nombre de communes	Nombre d'habitants 2008	Nombre d'emplois 2008
Brest	52	311 735	128 981
Lorient	29	212 317	82 943
Quimper	21	123 963	59 754
St Malo	16	73 469	32 197
Lannion	26	63 526	24 446
Concarneau	2	26 895	9 874
Douarnenez	2	16 320	7 107
Penmarc'h	7	22 986	5 912
Paimpol	9	19 484	7 193
Total	164	870 695	358 407

Source : Insee, Recensement 2008

Évolution de l'indice de jeunesse entre 1999 et 2008 (en points)



Source : Insee, Recensements



Photo : Lannion Trégor Agglomération - Pôle Phoenix

Un marché du travail favorable

Le rythme de progression de l'emploi est inférieur à la moyenne bretonne. Le recul des effectifs industriels est plus marqué, même si la construction de locaux d'activités sur la période récente (2005-2009) par rapport aux années 2000-2004 est plus dynamique que la moyenne. En conséquence, la part de la sphère pré-sentielle dans l'emploi total tend à progresser plus rapidement qu'à l'échelon régional. Parallèlement, malgré la baisse du poids des secteurs fragiles dans l'économie locale, la part des secteurs porteurs ne progresse que très peu et de façon moindre qu'au niveau régional.

Côté marché du travail, les évolutions sont plus favorables, notamment en ce qui concerne les jeunes demandeurs d'emploi. Cet indicateur, a priori positif, peut néanmoins être révélateur d'une situation démographique fragile (départ des jeunes actifs vers des territoires plus dynamiques et/ou faible attractivité vis-à-vis de la population active). L'évolution de l'emploi et du chômage témoigne également d'une bonne résistance de ces territoires à la crise durant la période 2007-2010.

Au sein du groupe, Lannion, et dans une moindre mesure Saint-Malo, se démarquent par l'importance du nombre de brevets publiés depuis 2008, signe d'une capacité d'innovation élevée.

D'un point de vue touristique, le groupe se caractérise par des évolutions plus favorables qu'au niveau régional. 4 aires urbaines se distinguent par des progressions très importantes : il s'agit de Quimper, Douarnenez, Penmarc'h et Paimpol. Le nombre de lits touristiques y a crû davantage ; le volume de résidences secondaires également, ainsi que leur part dans le parc de logements.

Croissance de la qualification des emplois

Avec une population plus formée qu'au niveau régional, le groupe se situe dans la moyenne pour l'évolution des qualifications sur la période 1999-2008.

En ce qui concerne les emplois à haute valeur ajoutée, la tendance est moins favorable que la moyenne bretonne au regard de l'évolution du nombre de cadres et de professions intellectuelles supérieures, des cadres des fonctions métropolitaines ou de l'emploi tertiaire supérieur. Néanmoins, la croissance du nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines est nettement supérieure à la moyenne nationale (respectivement +57% et +40%), particulièrement à Lannion.

Enjeux

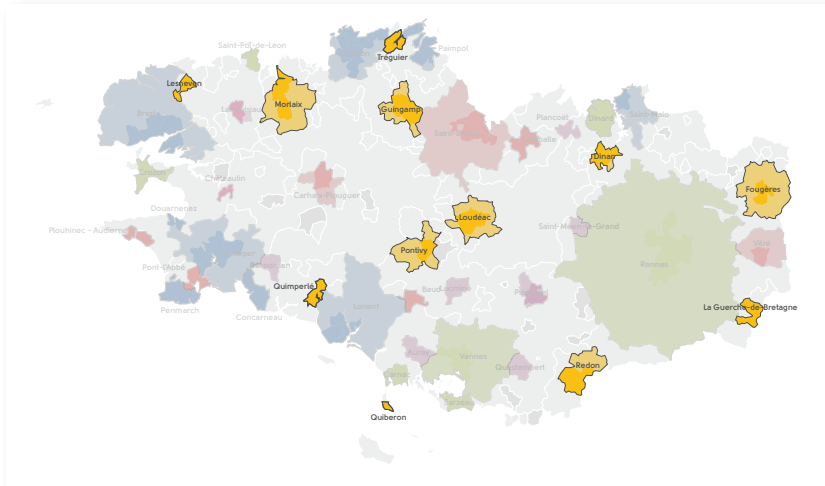
Au cours de la dernière décennie, ces aires urbaines se sont caractérisées par un faible dynamisme démographique, lié à une attractivité relativement modeste au regard de la moyenne régionale. Un des enjeux pour les années à venir est de réussir à attirer de nouvelles populations.

Le dynamisme économique se traduit pour ces aires urbaines par leur capacité à innover et par une diversification des activités. La poursuite des mutations économiques en cours devra s'accompagner d'une adaptation des qualifications aux besoins des entreprises et d'un renforcement de l'attractivité, notamment auprès des actifs.

Faiblesses/Menaces	Opportunités/Forces	Enjeux
<p>Veilleissement</p> <p>Faible attractivité résidentielle et croissance démographique limitée</p>	<p>Bonne tenue du marché du travail pendant la crise</p> <p>Potentiel touristique</p> <p>Capacité d'innovation et montée en qualifications</p>	<p>Développer l'attractivité résidentielle</p> <p>Diversifier l'économie</p> <p>Consolider le potentiel d'innovation</p>

➔ Groupe C

DES TRAJECTOIRES MOINS DYNAMIQUES, UNE RÉSISTANCE DES ACTIVITÉS AGRICOLES



Composé de petites et moyennes aires urbaines situées majoritairement en retrait du littoral, ce groupe révèle des trajectoires souvent moins positives que celles des autres territoires bretons. Ainsi, les indicateurs de dynamisme démographique indiquent des évolutions moins favorables que celles de l'ensemble de la Bretagne et un vieillissement accentué.

Les évolutions de l'emploi y sont également moins élevées, à l'exception de l'emploi agricole qui se détériore moins vite et progresse même dans certaines aires urbaines. Malgré un poids souvent élevé des secteurs fragiles dans l'économie locale, l'industrie résiste dans certaines aires urbaines et le phénomène de tertiarisation de l'économie est moins développé.

Population : faible croissance et vieillissement

Dans l'ensemble des aires urbaines du groupe, la croissance démographique a été faible entre 1999 et 2008 par rapport aux autres territoires bretons. Cette progression (de -0,5% à Quiberon, à +7,5% à Redon) repose, dans la plupart des cas, sur le solde migratoire.

Elle s'accompagne d'un important vieillissement. L'indice de jeunesse diminue plus fortement que pour l'ensemble breton.

Lesneven, Fougères, Loudéac et Morlaix attirent pourtant les jeunes actifs.

La progression du nombre de résidences principales est par conséquent plus faible également, aucune aire urbaine n'atteignant la moyenne bretonne.

Aire urbaine 2010	Nombre de communes	Nombre d'habitants 2008	Nombre d'emplois 2008
Fougères	20	42 706	19 441
Morlaix	11	40 060	19 423
Redon	9	28 517	13 673
Dinan	9	26 747	12 723
Guingamp	13	25 724	12 755
Pontivy	7	23 075	12 372
Loudéac	9	17 479	10 400
Quimperlé	2	13 220	8 187
Lesneven	4	12 256	4 210
Tréguier	4	6 756	2 935
La Guerche de Bretagne	2	5 385	3 383
Quiberon	1	5 049	2 360
Total	91	246 974	121 862

Source : Insee, Recensement 2008

Qualification et revenu : une progression limitée

Ces territoires résistent mieux que l'ensemble breton à la diminution du nombre d'agriculteurs exploitants et d'artisans commerçants et chefs d'entreprise y résidant. Mais le nombre de cadres et d'employés y progresse moins vite. Seul le nombre des résidents ouvriers progresse plus vite que la moyenne régionale.

Par ailleurs, le nombre de diplômés du 1^{er} cycle suit la tendance bretonne. Pour les diplômés du 2^e et 3^e cycle, la progression est nettement plus faible.

Ces deux paramètres influent sur la hausse des revenus. Le niveau de revenu des habitants augmente partout à un rythme proche de celui de l'ensemble de la population bretonne, même si cette progression est légèrement inférieure entre 2000 et 2008. Par ailleurs, la part de foyers imposés ne progresse que très peu, voire diminue à Quimperlé et La Guerche de Bretagne.

Faible dynamique de l'emploi

Dans ces aires urbaines, l'emploi total a augmenté de 11,6% entre 1999 et 2008, niveau inférieur à la moyenne bretonne mais proche de l'évolution nationale. Tréguier et Quimperlé sont les aires urbaines dans lesquelles l'évolution a été la plus faible. L'emploi salarié privé, hors emploi public et activités relevant du régime de la mutualité sociale agricole, progresse également plus lentement que dans l'ensemble de la région au cours de la période 2000-2010. 5 aires urbaines ont même perdu de l'emploi salarié privé entre 2000 et 2010, dont Fougères (-11%), Lesneven et Quiberon (-7%). Parallèlement, ces aires urbaines ont subi une plus forte hausse du chômage entre 2001 et 2010, notamment Quiberon, Dinan, Loudéac. Cette progression a été accentuée par la crise, particulièrement à Loudéac, Fougères, La Guerche de Bretagne et Quimperlé.



Photo : ADEUPa

Résistance partielle de l'industrie mais pas de développement des emplois qualifiés ou résidentiels

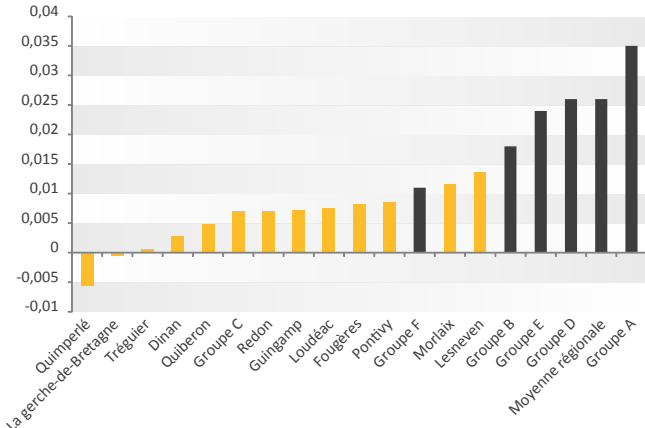
Ces aires urbaines sont souvent caractérisées par un poids élevé des secteurs fragiles, particulièrement Fougères, Redon et Quimperlé. L'emploi agricole y résiste mieux. Alors qu'il a reculé de 18% à l'échelle régionale, la baisse n'est que de 11% dans ce groupe. Deux aires urbaines témoignent même d'un léger dynamisme de l'emploi agricole (proche de +1%) : Guingamp et Loudéac. Globalement, on observe une moindre « tertiarisation » de ces aires urbaines. Le nombre d'emplois de cadres, y compris celui des cadres des fonctions métropolitaines, augmente moins qu'ailleurs. Néanmoins, même si l'évolution est modeste, la part des cadres des fonctions métropolitaines dans l'emploi total progresse.

Les secteurs « commerces, transport, services » et « administration publique, santé, action sociale » évoluent eux aussi lentement. Dans les autres activités économiques, l'emploi progresse mais à des rythmes moins soutenus que dans l'ensemble des territoires bretons. Seul l'emploi dans le secteur industriel augmente plus fortement que la moyenne régionale. Il se développe particulièrement à Loudéac, Morlaix, La Guerche de Bretagne et Quiberon. Ces aires urbaines n'ont pas opéré de mutations vers l'économie résidentielle. Le poids de la sphère présente progresse peu. Par ailleurs, le nombre de lits touristiques et de résidences secondaires évolue faiblement. Assez peu de brevets sont déposés dans ces territoires où l'économie agricole est fortement ancrée.

Enjeux

Les aires urbaines présentent deux points forts : l'agriculture résiste mieux et l'emploi industriel est en progression dans certaines aires urbaines. Mais, en parallèle, ces territoires ne bénéficient que d'une faible attractivité démographique et ils vieillissent. Leur solde migratoire constitue certes la part la plus importante de leur croissance, mais sans être élevé, et leur solde naturel est souvent très faible, voire négatif. D'autre part, leur tissu économique manque de diversification et ne progresse pas suffisamment en qualifications. La moindre croissance des revenus y est pour partie liée. Enfin, ils ne bénéficient que peu de la dynamique touristique. L'enjeu est donc double. Il faut créer les conditions d'une meilleure attractivité démographique. Pour compléter la dynamique productive en oeuvre dans ces territoires, il est également nécessaire de renforcer les liens avec les mouvements d'innovation et de diversification de l'économie régionale.

Évolution de la part des foyers imposés entre 2000 et 2008 (en points)

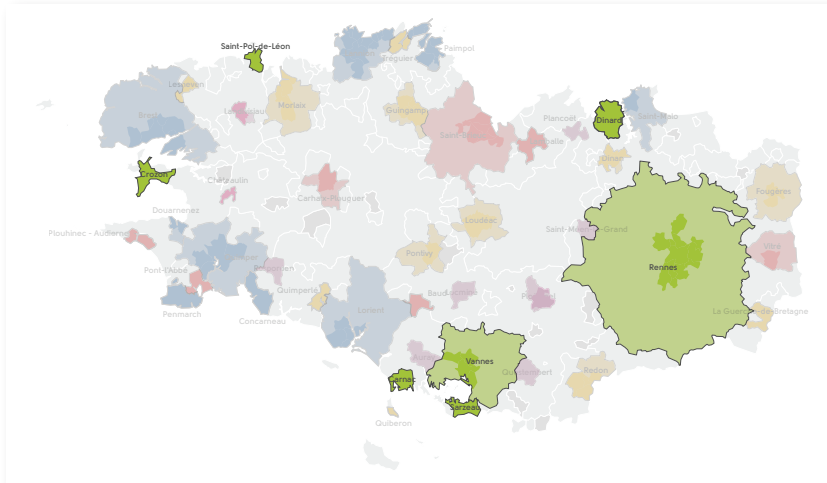


Source : Insee - DGFIP

Faiblesses/Menaces	Opportunités/Forces	Enjeux
<ul style="list-style-type: none"> Faible attractivité démographique et vieillissement Faible tertiarisation des emplois Manque de diversification et de montée en qualification Moindre dynamisme touristique 	<ul style="list-style-type: none"> Activité agricole préservée Résistance de l'emploi industriel dans certaines aires urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> Développer la connectivité et les transports Maintenir le niveau d'équipement Améliorer l'attractivité démographique et économique

➔ Groupe D

DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET FORTE MONTÉE EN QUALIFICATION



Ces aires urbaines se caractérisent par un dynamisme de l'emploi, un développement métropolitain et touristique marqué. Plus globalement, la grande majorité des indicateurs d'évolution y sont positifs, hormis un vieillissement global de la population qui s'accélère plus vite que dans les autres aires urbaines bretonnes.

Malgré des caractéristiques approuvantes, ce groupe peut se scinder en deux parties : la première constituée des aires urbaines de Rennes, Vannes, Sarzeau et Dinard conjuguant un fort dynamisme économique et démographique ; la seconde comprenant celles de Saint-Pol-de-Léon, Carnac et Crozon témoignant d'une moindre évolution de leur population.

Aire urbaine 2010	Nombre de communes	Nombre d'habitants 2008	Nombre d'emplois 2008
Rennes	190	654 478	303 167
Vannes	33	144 353	66 238
Dinard	10	31 368	9 989
St-Pol de Léon	3	12 966	7 110
Carnac	3	8 003	3 552
Crozon	1	7 680	3 561
Sarzeau	1	7 494	2 162
Total	241	869 111	395 779

Source : Insee, Recensement 2008



Photo : ADEUPa

Un fort développement de l'emploi très orienté par les fonctions hautement qualifiées et le tourisme

Les sept aires urbaines se distinguent nettement par un dynamisme de l'emploi particulièrement vigoureux, qui dans certains cas évolue deux fois plus rapidement qu'à l'échelle régionale, comme à Dinard, Crozon ou Carnac. Ce dynamisme repose sur un fort développement des emplois hautement qualifiés, partout plus élevé qu'à l'échelle régionale. Entre 1999 et 2008, le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines a même doublé à Dinard et Carnac, voire quadruplé à Crozon. Le poids des diplômés de 2ème et 3ème cycle y progresse également plus rapidement qu'à l'échelle nationale. Hormis à Rennes, le tourisme participe activement au dynamisme économique local, notamment par une progression plus vive du nombre de lits touristiques. Il contribue à la croissance des emplois de la sphère pré-sentielle, dont le poids relatif a reculé moins rapidement qu'à l'échelle régionale, et a même sensiblement augmenté dans les cas de Crozon et Vannes.

Dans les sept cas, l'indice de concentration de l'emploi progresse plus rapidement qu'ailleurs. Cette évolution pourrait s'expliquer par les difficultés rencontrées par les actifs pour se loger localement (prix de l'immobilier, offre inadaptée...), les contraignant à s'installer plus loin.



Photo : Michel Coquil

Des évolutions démographiques fortement marquées par le vieillissement et les flux migratoires

Excepté Rennes, les aires urbaines du groupe se distinguent par un vieillissement plus rapide de la population, déjà plus âgée que la moyenne régionale. Cette tendance coïncide avec un important afflux de population nouvelle, illustré par un solde migratoire très positif, qui influe différemment sur la croissance de la population, et scinde le groupe en deux catégories. La première est composée de Crozon, Carnac et Saint-Pol-de-Léon, qui enregistrent une croissance limitée de la population. Le solde migratoire, très marqué par l'afflux de retraités, y compense difficilement un déficit du solde naturel important. La seconde regroupe Dinard, Sarzeau, Rennes et Vannes qui bénéficient d'une forte croissance de la population. Le solde migratoire, avec une arrivée massive de retraités, compense largement le déficit du solde naturel dans les aires urbaines de Dinard et de Sarzeau. Il vient se cumuler à un solde naturel très positif à Vannes et Rennes, où les flux migratoires concernent davantage les ménages actifs.

Une progression des revenus des ménages

La bonne santé économique et l'attractivité résidentielle ont eu de fortes répercussions sur les revenus moyens des ménages. Comparativement à la moyenne régionale, ceux de Crozon et Saint-Pol-de-Léon comblent progressivement leur retard, tandis que ceux de Rennes, Carnac et Vannes, déjà élevés, ont progressé moins rapidement. À Sarzeau, le revenu moyen des ménages a bondi et s'impose désormais comme le plus élevé des aires urbaines bretonnes.

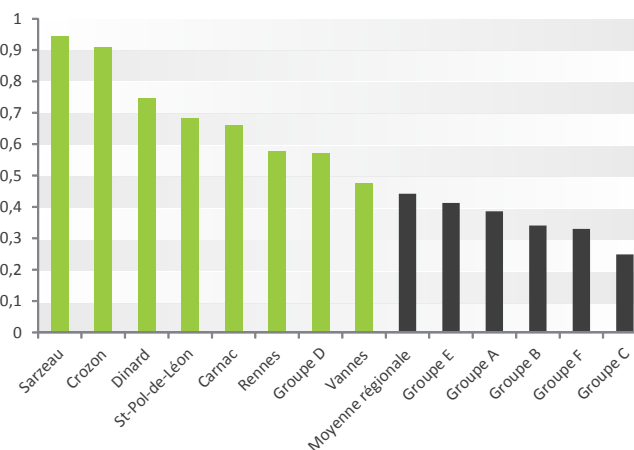
Enjeux

Les aires urbaines bénéficient d'une forte attractivité démographique avec des soldes migratoires positifs. La diversification des activités économiques ou leur potentiel touristique en font des aires attractives pour les cadres des fonctions métropolitaines. Ces aménités territoriales contribuent à la montée en qualification d'un marché de l'emploi par ailleurs dynamique et à la plus grande prospérité des territoires et de leurs habitants.

Mais ces atouts sont aussi sources de menaces. Les tensions du marché immobilier provoquées par la forte attractivité démographique et/ou touristique ainsi que les niveaux des prix sur ce marché réduisent la capacité d'accueillir de jeunes ménages et accentuent donc le vieillissement de ces territoires.

L'enjeu pour ces aires urbaines est de réussir à assurer l'accueil de population par la production de logements accessibles, en mettant notamment en place des politiques publiques de maîtrise foncière, afin de maintenir et préserver les équilibres sociaux et démographiques.

Évolution des cadres et professions intellectuelles supérieures entre 1999 et 2008

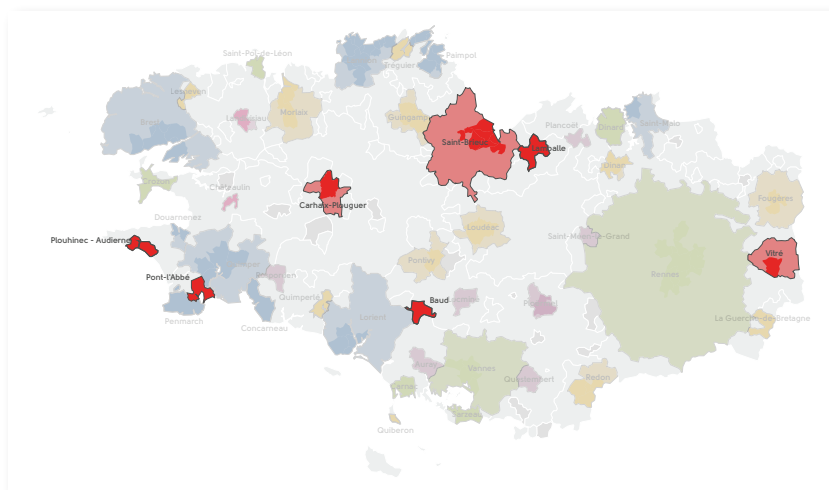


Source : Insee, Recensements

Faiblesses/Menaces	Opportunités/Forces	Enjeux
Vieillesse	Forte attractivité résidentielle	Accueillir des populations à revenu moyen, notamment des familles
Tension sur le marché immobilier	Potentiel touristique	Produire du logement accessible (action sur le foncier)
Accueil des jeunes ménages avec enfants limité	Diversification des activités économiques	Maintenir l'équilibre social
	Montée en qualification	Préserver l'équilibre démographique
	Niveau de diplômes	
	Marché de l'emploi	
	Richesse des territoires	Maîtriser l'étalement urbain

➔ Groupe E

DYNAMISME DE L'EMPLOI PRODUCTIF ET FAIBLE PROGRESSION DU TOURISME



Les aires urbaines du groupe E, assez hétérogènes du point de vue de leur population comme de l'emploi, montrent néanmoins des trajectoires d'évolution similaires. Elles se situent dans la plupart des cas à un niveau proche de la moyenne bretonne. Malgré un dynamisme démographique légèrement inférieur à celui de la Bretagne, elles témoignent d'une évolution de l'emploi relativement favorable qui leur confère un véritable statut de pôle pour les territoires environnants. Vis-à-vis de l'extérieur, ces aires urbaines se révèlent plutôt moins attractives que l'ensemble de la région, y compris du point de vue touristique. Il semble également qu'elles soient peu engagées dans des processus de métropolisation même si, dans certaines d'entre-elles, une amélioration du niveau de formation et de qualification des emplois et de la population est constatée.

Un dynamisme de l'emploi supérieur à la moyenne

Bien que proches de la moyenne régionale, les principaux indicateurs traduisent un certain dynamisme de l'emploi total, industriel comme tertiaire, au cours de la période 1999-2008.

Ce constat doit néanmoins être nuancé par une perte d'emplois agricoles supérieure à la moyenne ainsi qu'une progression du nombre d'emploi dans le secteur « tertiaire supérieur » moindre par rapport à la moyenne bretonne.

De même, alors qu'une baisse des emplois dans les secteurs dits « fragiles » est enregistrée, la progression des emplois est proportionnellement moins élevée qu'au niveau régional dans les secteurs « porteurs ».

Les aires urbaines de Baud et de Lamballe se distinguent par un meilleur dynamisme de l'emploi que leurs alter-ego.

Malgré ces bons résultats en termes de dynamisme économique, l'évolution du marché du travail au cours des 10 dernières années apparaît moins favorable qu'en Bretagne, en raison notamment d'une dégradation plus importante de la situation pendant la crise.

Un dynamisme démographique conforme à la moyenne régionale

Du point de vue démographique, les indicateurs se situent dans la moyenne régionale.

La contribution du solde migratoire à l'évolution de la population est positive, particulièrement en ce qui concerne la population des 25-39 ans dans 4 aires urbaines. Malgré cela, la population vieillit, l'indice de jeunesse se détériore et la part des revenus d'activité se réduit. Ce vieillissement affecte particulièrement les aires urbaines de Saint-Brieuc et de Lamballe.

Face à cette population vieillissante dont les besoins en matière de santé devraient s'accroître, le taux de médecins généralistes libéraux, inférieur à la moyenne bretonne, se révèle préoccupant dans les aires urbaines de Saint-Brieuc, Vitré et Plouhinec-Audierne.

Une attractivité résidentielle modérée

L'attractivité résidentielle inférieure à la moyenne se traduit par une croissance du nombre d'actifs et un taux d'activité des 15 à 64 ans moins élevés qu'en Bretagne. On peut en déduire que l'amélioration de l'indice de concentration de l'emploi (rapport entre les emplois au lieu de travail et les actifs résidents) trouve son origine dans une évolution de l'emploi qui est bien plus favorable que celle de la population résidente.

Aire urbaine 2010	Nombre de communes	Nombre d'habitants 2008	Nombre d'emplois 2008
Saint-Brieuc	49	166 000	73 000
Vitré	12	26 000	15 500
Lamballe	1	11 700	9 170
Carhaix-Plouguer	7	12 400	6 250
Pont-L'Abbé	4	13 420	5 250
Baud	1	5 700	2 427
Plouhinec-Audierne	3	8 190	2 180
Total	77	243 410	113 777

Source : Insee, Recensement 2008



Une activité touristique peu développée

Qu'il s'agisse de la part des lits touristiques ou de celle des résidences secondaires, l'évolution de l'activité touristique est inférieure à la moyenne bretonne. Ainsi, alors qu'en Bretagne, le nombre de lits touristiques a progressé de 12,6%, son augmentation est deux fois moindre dans ces aires urbaines (5,6%). De même, on y constate une évolution de la part des résidences secondaires 3 fois inférieure à la moyenne bretonne. Seules les aires urbaines de Plouhinec-Audierne et de Pont-L'Abbé dérogent à ce constat puisque la progression du nombre de lits touristiques y est conforme à la moyenne bretonne.

Une amélioration des qualifications conforme à la moyenne

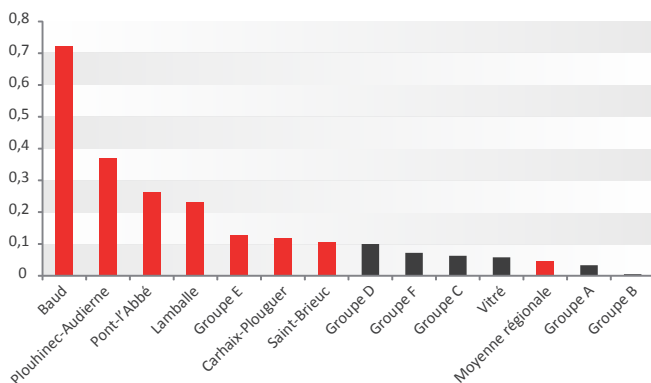
Qu'il s'agisse de la population active ou des emplois, le niveau de qualification évolue de façon similaire à celui mesuré en Bretagne. Ces aires urbaines se révèlent peu sensibles aux dynamiques de métropolisation en œuvre dans d'autres territoires bretons. Ainsi, la part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines progresse à un rythme légèrement inférieur à la moyenne bretonne, tout comme celle des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures et le niveau de brevets. Seules les aires urbaines de Vitré, Lamballe et Baud se caractérisent par quelques indicateurs plus positifs que l'ensemble de la Bretagne (évolution de la part des cadres des fonctions métropolitaines et des diplômés de 2e et 3e cycle).

Enjeux

Ces aires urbaines ont conservé ou développé un réel potentiel industriel au cours de la décennie et bénéficient d'un marché de l'emploi dynamique. Mais la montée en qualification des emplois est faible et les jeunes y connaissent plus de difficultés d'insertion dans l'emploi. Par ailleurs, ces aires urbaines ne bénéficient pas d'un dynamisme touristique suffisant pour en faire un atout.

L'enjeu de ces territoires est de parvenir à hausser le niveau de qualification des emplois et à accueillir une main d'œuvre qualifiée. Formation, qualification et insertion des jeunes sont également une clé de leur développement à venir.

Evolution des ouvriers entre 1999 et 2008



Source : Insee, Recensements

Faiblesses/Menaces	Opportunités/Forces	Enjeux
Faible montée en qualification de l'emploi	Dynamisme de l'emploi Potentiel industriel	Accueillir de la main d'œuvre
Moindre dynamisme touristique		Développer la qualification des emplois
Fragilité du marché du travail		Améliorer l'insertion des jeunes par la formation et la qualification
Difficulté d'insertion des jeunes (chômage)		
Attractivité résidentielle modérée		

➔ Les cinq groupes dans la dynamique bretonne

Un poids croissant du groupe D dans l'emploi et la population

Le groupe D (Rennes, Vannes...) dont la dynamique économique est la plus forte pèse d'un poids de plus en plus important dans la population (+1 point, soit 27,5% du total breton) et dans l'emploi (+2 points, soit 30,7% du total). Ce groupe a représenté 41% de la croissance démographique et 44% de la croissance de l'emploi régional.

Les groupes B (Brest, Quimper, Lorient, Lannion...) **et C** (Dinan, Fougères, Morlaix, Loudéac...) ne sont pas en déclin car emploi et population y augmentent à un rythme proche de la moyenne nationale. Ils voient cependant leur part baisser dans l'emploi et la population régionale compte tenu de la forte dynamique du groupe D. Le groupe B représente 27,6% de la population régionale (-1,2 point) et 27,8% de l'emploi (-1 point). Le groupe C constitue 7,7% de la population bretonne (-0,3 point) et 9,3% de l'emploi (-0,3 point également).

Les groupes B et C se différencient en matière d'évolution des cadres des fonctions métropolitaines et des lits touristiques. Pour ces 2 variables, le groupe B est proche de la moyenne régionale tandis que le groupe C se situe nettement en dessous.

Le groupe B connaît une évolution différente des autres groupes en ce qui concerne le marché du travail. Au cours de la période 2001-2010, l'indicateur de chômage y est en baisse (-0,7 point). Pendant la crise, le chômage augmente de 25% en moyenne contre +35% en Bretagne. Dans les autres groupes, la hausse est supérieure à la moyenne régionale.

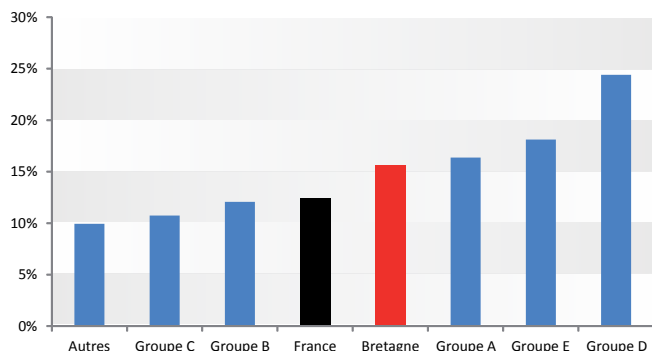
Le groupe A (Auray, Ploërmel, Rosporden...) connaît aussi une progression de sa part relative des emplois en Bretagne. Elle reste toutefois très restreinte : 2,6% des emplois (+0,1 point). La population s'est accrue, mais ne permet pas au groupe d'accroître son poids dans la démographie régionale (2,2% de la population).

Le groupe E (Saint-Brieuc, Vitré...) a une trajectoire proche de la moyenne régionale en ce qui concerne la population et légèrement supérieure pour l'emploi. Son poids dans le total régional reste de 7,8% pour la population et atteint 8,8% en matière d'emploi (+0,2 point).

Au niveau des fonctions métropolitaines et plus encore des lits touristiques, le groupe E voit en revanche sa part se restreindre dans le total régional.

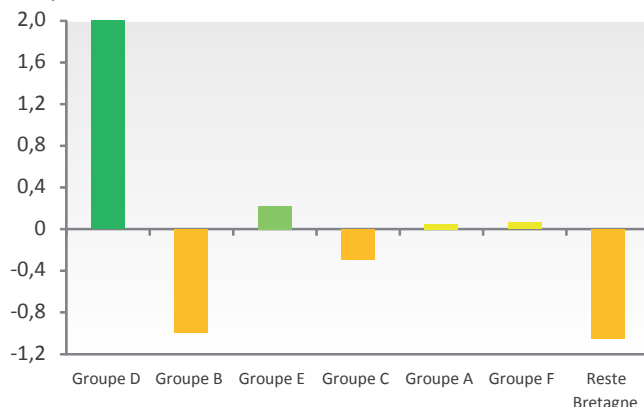
EMPLOI TOTAL

Évolution de 1999 à 2008 (en %)



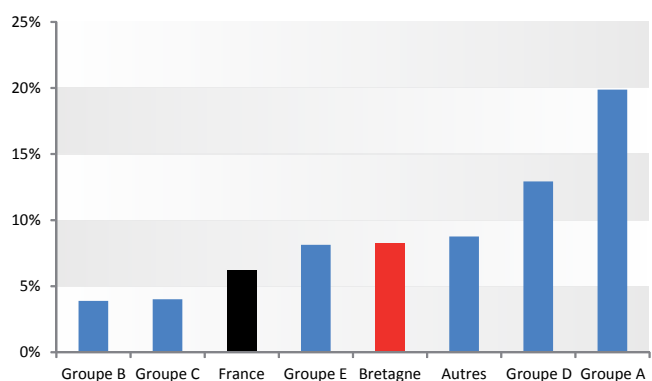
Source : Insee, Recensements

Évolution du poids des groupes au niveau régional de 1999 à 2008 (en points)



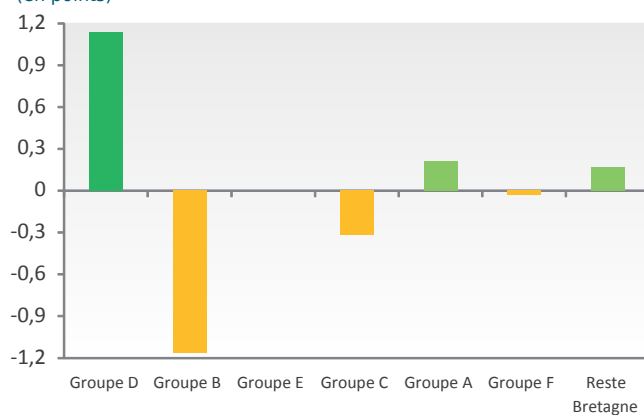
POPULATION

Évolution de 1999 à 2008 (en %)



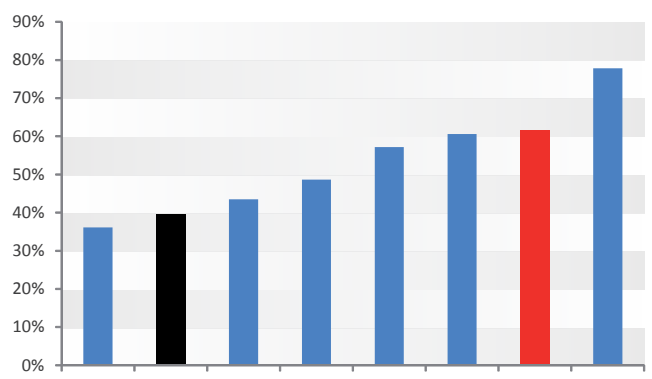
Source : Insee, Recensements

Évolution du poids des groupes au niveau régional de 1999 à 2008 (en points)



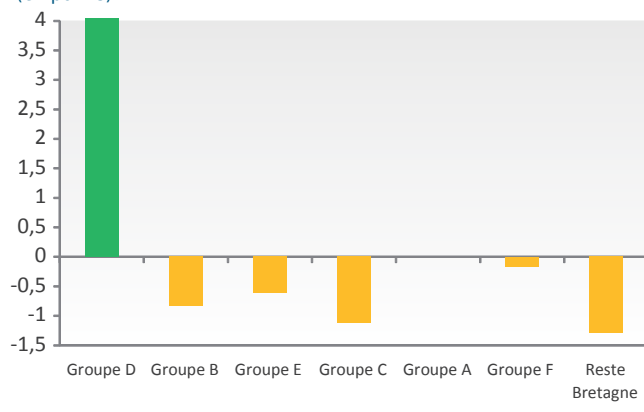
CADRES DES FONCTIONS MÉTROPOLITAINES

Évolution de 1999 à 2008 (en %)



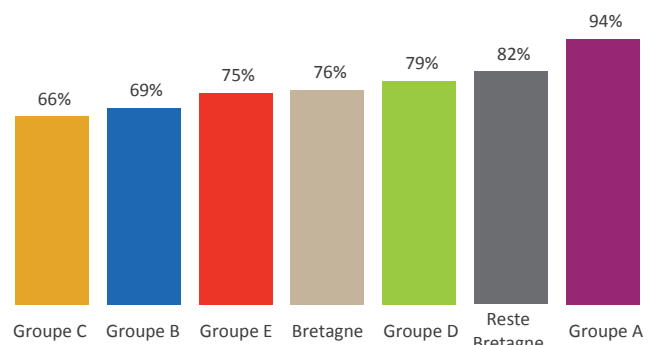
Source : Insee, Recensements

Évolution du poids des groupes au niveau régional de 1999 à 2008 (en points)



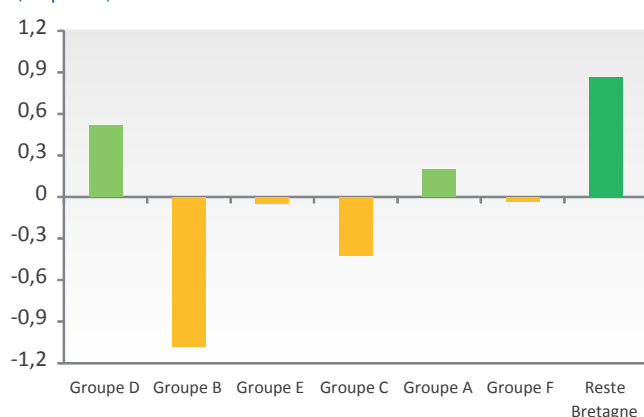
REVENUS FISCAUX

Évolution de 2000 et 2008 (en %)



Source : Insee - DGFIP

Évolution du poids des groupes au niveau régional de 2000 à 2008 (en points)



IV. Descriptif des aires urbaines

AURAY

> 26 117 habitants

> 10 724 emplois

Auray est l'aire urbaine bretonne présentant le plus fort dynamisme démographique, avec une hausse de la population entre 1999 et 2008 trois fois plus importante qu'en moyenne régionale. Elle résulte de quotients migratoires des 25-39 ans très élevés, avec des progressions particulièrement importantes des ouvriers, des employés et des professions intermédiaires au lieu de résidence. Le quotient migratoire des 55 ans et plus est également très positif.

En matière d'emploi, l'augmentation est l'une des trois plus importantes de Bretagne, avec de fortes hausses des emplois d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise, de professions intermédiaires et d'employés. Les augmentations dans la construction, ainsi que dans le commerce, transport et services sont également parmi les plus élevées de la région. En revanche, l'emploi dans l'agriculture diminue fortement et la part de la sphère présentielle baisse également. En 2010, près du quart des emplois salariés privés appartiennent à des secteurs porteurs.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	26 117
Emploi (2008)	10 724
Emploi industriel (2008)	1 089
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	3 809
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	540
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	10,1%
Part des résidences secondaires (2008)	4,2%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+24,6%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,05 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+21,6%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-3,2 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+28,5%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+12,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+20,0%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-1,9%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+78,8%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-1,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+38,7%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,5 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : AUDIAR

BAUD**> 5 706 habitants****> 2 330 emplois**

L'aire urbaine de Baud présente un fort dynamisme démographique entre 1999 et 2008 avec une croissance plus de 2 fois supérieure à la moyenne bretonne. Cette progression est principalement due à un solde migratoire positif accompagné d'un excédent naturel. Baud bénéficie également d'une forte progression de son indice de jeunesse : elle est la plus élevée de Bretagne après Locminé et la croissance de sa population de moins de 20 ans est la plus importante de Bretagne.

Au niveau de l'emploi, l'évolution est elle aussi la plus forte de Bretagne. L'emploi industriel progresse alors qu'il diminue aux niveaux régional et national. Les gains d'emplois dans le commerce, les transports et services, dans la construction, ainsi que dans le tertiaire supérieur sont eux aussi parmi les plus élevés de Bretagne. Toutefois, ce constat doit être nuancé par d'importantes pertes d'emplois agricoles et d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise. En outre, au cours de la période récente 2007-2010, l'emploi salarié privé enregistre une baisse plus forte que dans les autres territoires et le chômage a sensiblement augmenté.

Parallèlement, cette aire urbaine se caractérise par une activité touristique peu développée. Elle présente une forte diminution des lits touristiques (-11%) et des résidences secondaires (-8%) au cours de la dernière décennie alors que les tendances sont positives en Bretagne.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	5 706
Emploi (2008)	2 330
Emploi industriel (2008)	455
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	422
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	89
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	6,8%
Part des résidences secondaires (2008)	7,3%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+18,5%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	+0,16 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+16,2%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+19,9 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+39,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+34,4%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+30,2%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-10,8%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+81%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,3 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+53,6%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-1,7 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

BREST**> 311 735 habitants****> 128 900 emplois**

L'aire urbaine présente une trajectoire de développement marquée par un faible dynamisme démographique qui s'explique notamment un déficit migratoire. L'augmentation de la population provient exclusivement d'un excédent des naissances sur les décès. Malgré cet excédent naturel, la population vieillit plus rapidement qu'aux niveaux régional et national et l'indice de jeunesse se réduit.

Au niveau de l'emploi, l'évolution est proche de la moyenne du groupe et de la moyenne nationale même si le territoire se distingue par un recul plus important de l'emploi industriel (-16,4% contre -9% dans le groupe) entre 1999 et 2008. Dans le même temps, la qualification des emplois s'est sensiblement améliorée : en témoignent l'augmentation plus forte des cadres des fonctions métropolitaines et la progression plus rapide des diplômés de 2ème et 3ème cycle. Ainsi, l'Insee recense désormais plus de 9 500 emplois de cadres des fonctions métropolitaines dans l'aire urbaine, soit 65% de plus qu'en 1999.

Par ailleurs, le volume d'emplois dans les secteurs porteurs progresse fortement. Parallèlement, les secteurs fragiles demeurent proportionnellement plus représentés qu'au niveau régional. Cette ambivalence illustre la trajectoire d'un territoire qui a connu au cours de la décennie 2000 des difficultés pour attirer de la population et maintenir son outil industriel, mais qui dans le même temps a développé de nouvelles activités nécessitant une main d'œuvre plus qualifiée. Cette diversification de l'économie locale a permis au territoire de résister à la crise de 2009 de façon bien plus positive que la Bretagne ou la France métropolitaine : le marché du travail s'y est moins dégradé qu'ailleurs.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	311 735		
Emploi (2008)	128 900		
Emploi industriel (2008)	13 760		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	53 412		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	9 553		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,0%		
Part des résidences secondaires (2008)	5,6%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+2,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,18 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	-1,2%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+3,5 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+10,8%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-16,4%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+11,0%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-4,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+65%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,2 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+29,1%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,3 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : CCI de Brest

CARHAIX-PLOUGUER**> 12 411 habitants****> 6 098 emplois**

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Carhaix-Plouguer connaît une croissance démographique sensiblement inférieure à celle de la région. En 2008, le poids des jeunes dans la population totale est inférieur de 6 points à celui des 60 ans ou plus, alors qu'il est positif, +1 point, pour la Bretagne.

L'évolution de l'emploi total et de l'emploi industriel est supérieure aux moyennes régionale et nationale. Par rapport à la Bretagne, les gains d'emploi sont plus marqués dans le secteur de l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale, ainsi que pour la plupart des catégories socioprofessionnelles (ouvriers, employés, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, professions intermédiaires). Ce territoire est marqué par une baisse du taux d'activité des 15 à 64 ans. Néanmoins, le nombre d'emplois par actif occupé est élevé et a progressé depuis 1999.

Le territoire se caractérise par la faiblesse de la qualification des emplois. La part des cadres des fonctions métropolitaines progresse, mais plus faiblement qu'en Bretagne (3,7% contre 6,6%). Par ailleurs, si le nombre d'emplois dans les secteurs porteurs augmente fortement, le poids des secteurs fragiles reste supérieur à celui constaté au niveau régional. Entre 2007 et 2010, l'emploi salarié privé a bien résisté, mais l'évolution du marché du travail apparaît moins favorable (croissance plus forte des demandeurs d'emploi, surtout de ceux de moins de 25 ans).

Enfin, la part des résidences secondaires s'est accrue, la progression (+21%) étant plus élevée de 6 points qu'au plan régional. L'évolution des résidences principales ainsi que celle des lits touristiques sont en revanche moins fortes.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	12 411		
Emploi (2008)	6 098		
Emploi industriel (2008)	1 079		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 029		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	226		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,5%		
Part des résidences secondaires (2008)	6,0%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+3,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,03 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+6,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+17,0 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+18,5%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+11,9%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+24,5%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+6,0%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+26%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,5 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+52,3%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,7 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

CARNAC**> 8 003 habitants****> 3 591 emplois**

L'aire urbaine de Carnac se caractérise par un renforcement de l'influence, déjà très prononcée, du tourisme et de la sphère présente dans l'économie locale. Le nombre de lits touristiques et la part des résidences secondaires évoluent en effet bien plus rapidement qu'à l'échelle bretonne. Ce renforcement s'est traduit positivement par une forte croissance de l'emploi total, deux fois plus rapide que la moyenne bretonne. Simultanément, le niveau de qualification moyen des actifs et les emplois de cadres des fonctions métropolitaines évoluent très favorablement, tandis que les revenus moyens des ménages restent élevés.

Toutefois, la croissance de la population est faible, le territoire se caractérisant par un solde migratoire positif qui compense difficilement le solde naturel négatif. L'afflux d'une population relativement âgée tend à accélérer le vieillissement de la population à un rythme plus rapide qu'à l'échelle régionale.

L'aire urbaine figure parmi les plus touchées par la crise économique de 2009. Ce constat souligne la fragilité économique du territoire, dont les activités se révèlent trop dépendantes du tourisme et de la consommation des ménages. Les effectifs des entreprises du commerce, des loisirs/bien-être (casino, centre de thalassothérapie, etc.) et de l'immobilier ont chuté pendant la crise en raison du ralentissement conjoncturel et de la baisse des dépenses des ménages. Enfin, la forte croissance du taux de concentration de l'emploi laisse apparaître de réelles difficultés pour les travailleurs locaux à se loger sur place, les contraignant à s'installer dans les communes rétro-littorales aux prix de l'immobilier plus abordables.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	8 003		
Emploi (2008)	3 591		
Emploi industriel (2008)	267		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	671		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	207		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	11,9%		
Part des résidences secondaires (2008)	71,9%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+4,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,2 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+7,2%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+16,9 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+28%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+6,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+31,8%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-4,6%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+123%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,7 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+32%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+5,9 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

CHATEAULIN

> 5 708 habitants

> 4 734 emplois

L'aire urbaine de Châteaulin, du fait de caractéristiques atypiques et d'incertitudes quant à la validité statistique de certains indicateurs a été dissociée de l'analyse, après consultation des services régionaux de l'Insee.

A l'exception de l'emploi industriel et de l'emploi salarié privé, l'aire urbaine de Châteaulin présente des évolutions plus défavorables que celles de l'ensemble de la région.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	5 708		
Emploi (2008)	4 734		
Emploi industriel (2008)	1 097		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	1 843		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	202		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,2%		
Part des résidences secondaires (2008)	3,6%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+1,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	0,0 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+3,6%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+11,2 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+16,9%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+26,8%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+41,9%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+8,4%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+32,0%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+2,5pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+38,6%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	0,0 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

CONCARNEAU

> 26 895 habitants

> 9 637 emplois

L'aire urbaine de Concarneau se caractérise par un dynamisme démographique moindre qu'à l'échelle régionale, en dépit d'un solde migratoire excédentaire. Le territoire attire une population de tous âges. Comme dans les autres aires urbaines du groupe B, le vieillissement de la population est plus marqué qu'en Bretagne.

D'un point de vue économique, au cours de la période 1999-2008, Concarneau présente la plus faible évolution de l'emploi total parmi les aires urbaines bretonnes étudiées (+0,7% contre une moyenne régionale de 15,1%). L'emploi dans les secteurs de l'agriculture et de la pêche, ainsi que dans l'industrie s'inscrit en net recul. Dans les activités de construction, le rythme de progression de l'emploi se situe bien en-deçà de la moyenne bretonne. Conséquence d'un repli des effectifs notamment dans le secteur de l'économie productive, la part de la sphère présentielle a nettement progressé au cours de la décennie. Dans le secteur du tourisme, les capacités d'accueil ont continué à croître, mais dans une moindre mesure qu'au niveau régional. En termes de qualification de l'emploi, les évolutions sont relativement proches des tendances régionales.

Au cours de la période récente (2007-2010), l'aire urbaine de Concarneau a plutôt bien résisté à la crise ; le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a, par exemple, moins progressé qu'en moyenne.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	26 895		
Emploi (2008)	9 637		
Emploi industriel (2008)	1 666		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 829		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	429		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	10,3%		
Part des résidences secondaires (2008)	16,0%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+4,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,13 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+7,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+0,9 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+0,7%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-6,8%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+17,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+0,5%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+46,3%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,9 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+29,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,3 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

CROZON**> 7 680 habitants****> 3 365 emplois**

La trajectoire de développement de l'aire urbaine de Crozon durant les années 2000 se caractérise par un dynamisme de l'emploi exceptionnel, le plus vigoureux des aires urbaines bretonnes derrière Baud. Mais la population stagne, car l'excédent migratoire important peine à compenser le déficit naturel. Le vieillissement de la population s'accélère toutefois moins rapidement que dans les autres aires urbaines littorales.

Le territoire connaît une forte poussée de la résidentialisation, du tourisme et des emplois hautement qualifiés de type métropolitains, la plus prononcée des aires urbaines bretonnes. Il enregistre en effet la plus forte augmentation de la part des résidences secondaires et du nombre de lits touristiques, combiné à un triplement des emplois de cadres des fonctions métropolitaines. Ces évolutions s'expliquent surtout par le développement du commerce et des services de santé à la population, ainsi qu'au renforcement des effectifs de la base militaire de l'Île Longue, aux profils très qualifiés, s'élevant actuellement à près de 1 900 postes. Elles ont de surcroît permis au territoire de traverser la crise économique sans encombre, l'emploi salarié privé ayant même légèrement augmenté entre fin 2007 et fin 2010.

La forte croissance du taux de concentration de l'emploi souligne les difficultés rencontrées par les travailleurs locaux à se loger sur place, les contraignant à s'installer dans les communes à proximité où les prix de l'immobilier sont plus abordables.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	7 680
Emploi (2008)	3 365
Emploi industriel (2008)	287
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	1 635
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	116
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	10,3%
Part des résidences secondaires (2008)	41,8%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+1,9%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,1 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+5,2%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+16,9 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+29,1%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+27,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+40,4%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+2,3%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+262%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,9 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+24,1%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+8,1 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : ADEUPa

DINAN**> 26 747 habitants****> 12 527 emplois**

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Dinan a été marquée par un important vieillissement de sa population : son indice de jeunesse s'est fortement dégradé (-0,22 point). Sa croissance de population a été tirée par le solde migratoire qui a compensé le solde naturel négatif. Cependant les migrations sont au détriment du territoire pour les 25-39 ans, tandis que les 55 ans et plus ont un quotient migratoire positif. Ceci contribue au vieillissement. Le nombre d'employés résidants diminue nettement. La part des revenus d'activités diminue et l'écart avec le revenu moyen breton se creuse.

L'emploi total progresse depuis 1999 et l'emploi salarié privé a résisté durant la crise 2007-2010. Cependant, le taux de DEFM y a augmenté à un rythme supérieur à celui de la région. L'emploi industriel a diminué légèrement, mais le nombre d'emplois d'ouvriers a progressé de 17,1% tout comme celui du nombre d'ouvriers résidants dans l'aire urbaine (+13,4%). L'emploi dans la construction a peu augmenté par rapport aux autres territoires au contraire de l'emploi dans le commerce et les services : +28,7%.

Le chômage a progressé sur la décennie et de manière importante durant la crise.

Le nombre de lits touristiques diminue, mais la part des résidences secondaires est stable.

Indicateur	Aire urbaine
Population (2008)	26 747
Emploi (2008)	12 527
Emploi industriel (2008)	1 344
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	4 866
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	539
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	11,2%
Part des résidences secondaires (2008)	3,8%

Indicateur	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+5,7%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,22 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+6,8%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+4,1 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+11,0%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-3,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+0,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+0,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+47,6 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,4 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+45,0%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	0,0 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

DINARD**> 31 368 habitants****> 10 170 emplois**

Dans l'aire urbaine de Dinard, l'influence de l'économie présentielle, traditionnellement prégnante, a ralenti sous l'action corrélée d'une forte croissance de l'emploi productif industriel, et d'un effort accru dans la construction de logements pour l'accueil de population permanente, faisant baisser la part de résidences secondaires. Le solde migratoire très positif compense le solde naturel négatif et explique le dynamisme démographique de Dinard. Mais ce flux migratoire concerne une population relativement âgée. Cette arrivée de retraités accélère le vieillissement de la population et induit une dégradation de l'indice de jeunesse.

Le nombre d'actifs hautement qualifiés et d'emplois dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire supérieur y progresse fortement, grâce au développement d'activités à haute valeur ajoutée (activités de la chimie et pôle de maintenance aéronautique de Dinard, etc.).

La bonne santé de l'emploi local est de surcroît confortée par une relative résistance à la crise de 2009, traduite par une hausse moins prononcée du chômage qu'à l'échelle régionale.

Enfin, l'afflux de population plutôt retraitée et aisée se traduit par un maintien de hauts niveaux de revenus, au 3ème rang des aires urbaines bretonnes.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	31 368		
Emploi (2008)	10 170		
Emploi industriel (2008)	1 641		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 800		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	638		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,4%		
Part des résidences secondaires (2008)	37,7%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+9,7%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,14 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+12,5%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+7,3 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+25,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+39,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+14,2%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-0,8%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+113%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+26,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-1,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

DOUARNENEZ

> 16 320 habitants

> 7 207 emplois

La baisse de la population enregistrée au cours de la dernière décennie par l'aire urbaine de Douarnenez résulte à la fois d'un déficit du solde naturel et d'un très faible apport migratoire. Le territoire tend à perdre notamment des «jeunes actifs» (25-39 ans). Ce bilan démographique s'accompagne d'un recul de la part des foyers imposés.

Parallèlement, le développement économique se situe en deçà de la moyenne régionale (+3,8% de l'emploi total contre une moyenne de 15,1%). L'industrie, l'agriculture et la pêche enregistrent des pertes d'emplois. En revanche, le secteur de la construction fait preuve d'une forte dynamique qui peut probablement s'expliquer en partie par un développement de l'activité touristique. Les capacités d'accueil touristique ont fortement progressé (+16%) ; la part des résidences secondaires dans le parc de logements a également augmenté de manière importante.

Magré un dynamisme économique moindre qu'à l'échelle régionale, le nombre d'actifs hautement qualifiés s'accroît et l'aire urbaine bénéficie d'une hausse de la part des cadres des fonctions métropolitaines.

Face à la crise, le territoire a perdu davantage d'emplois salariés privés qu'en moyenne régionale. Pour autant, sur le marché du travail, la progression du nombre de chômeurs est moins élevée.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	16 320
Emploi (2008)	7 207
Emploi industriel (2008)	1 573
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 557
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	388
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	11,6%
Part des résidences secondaires (2008)	13,7%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	-4,7%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,10 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+1,1%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+1,3 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+3,8%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-16,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+15,2%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-6,0%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+84,1%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,5 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+22,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+2,8 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

FOUGÈRES

> 42 706 habitants

> 19 388 emplois

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Fougères connaît une croissance démographique (2,6%) sensiblement inférieure à la moyenne bretonne. Le solde migratoire est très faible. Son indice de jeunesse se dégrade plus fortement que dans l'ensemble de la Bretagne malgré un quotient migratoire négatif des 55 ans et plus. Dans le même temps, le nombre des moins de 20 ans a diminué plus fortement qu'ailleurs en Bretagne.

Le rythme d'évolution de l'emploi (+6%) est lui aussi inférieur à celui de la moyenne régionale. L'emploi industriel a connu une baisse (-8%), proche de celle enregistrée au niveau national mais très supérieure à la moyenne bretonne. Ce n'est pas le seul secteur à avoir subi des pertes d'emploi : dans l'agriculture, l'emploi a diminué de 20,6%. Dans les autres secteurs (administration, enseignement, santé et action sociale, construction, commerce, transports, services), l'emploi augmente moins vite que l'ensemble de la Bretagne.

Le nombre d'emploi de cadres des fonctions métropolitaines augmente au même rythme qu'au niveau national, mais là encore à un rythme inférieur à la moyenne bretonne. Quant au taux de demandeurs d'emplois, il a augmenté entre 2001 et 2010 alors qu'il a baissé sur la région. Durant la crise (2007-2010), la progression du nombre de demandeurs d'emplois a été particulièrement importante.

D'autre part, ce territoire connaît une baisse du nombre de ses lits touristiques et de la part des résidences secondaires.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	42 706
Emploi (2008)	19 388
Emploi industriel (2008)	4 689
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	4 931
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	895
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,5%
Part des résidences secondaires (2008)	1,5%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+2,6%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,11 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	0,1%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+0,5 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+6,0%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-8%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+11,2%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-3,4%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+40,3 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,4 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+56,7%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,3 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

GUER

> 6 831 habitants

> 4 330 emplois

L'aire urbaine de Guer, du fait de caractéristiques atypiques liées notamment à l'importance de l'emploi militaire (Saint-Cyr Coëtquidan) a été dissociée de l'analyse statistique.

L'aire urbaine de Guer se singularise par une très forte progression de la population et de l'emploi dont on peut penser qu'elles sont fortement liées aux activités militaires présentes dans le territoire. L'emploi industriel a doublé entre 1999 et 2008 passant de 320 à 700 emplois.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	6 831
Emploi (2008)	4 330
Emploi industriel (2008)	707
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 419
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	72
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	5,5%
Part des résidences secondaires (2008)	4,8%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+15,0%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,17 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+4,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+0,1 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+45,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+121,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+43,4%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+5,1%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	n.s.*	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	0,0 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010		+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	0,0 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

* : non significatif - Source : Insee

GUINGAMP**> 25 724 habitants****> 12 632 emplois**

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Guingamp a connu une croissance démographique de 4,6% fondée sur son excédent migratoire. Son vieillissement est modéré malgré un quotient migratoire positif des 55 ans et plus et un déficit des 25-39 ans. Parmi les résidents, seul le nombre d'actifs des professions intermédiaires a eu une croissance nettement plus modeste que la moyenne bretonne, tandis que le nombre d'ouvriers a baissé.

L'emploi a progressé de façon sensible depuis 1999 et a bien résisté à la crise depuis 2007. L'emploi industriel est dynamique, avec une progression de 9,6%. Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines (+51,3%) ont également fortement augmenté. L'emploi dans le secteur agricole a progressé de 1,2%. Autre signe de bonne santé économique, l'aire urbaine de Guingamp a vu son taux de chômage se réduire. Si le nombre de demandeurs d'emploi a progressé en fin de décennie, cette hausse est très modérée par rapport à l'ensemble la Bretagne.

Le territoire connaît une faible attractivité touristique. Le nombre de lits touristiques est en nette baisse (-9,5%) et la part des résidences secondaires diminue.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	25 724
Emploi (2008)	12 632
Emploi industriel (2008)	2 136
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	4 072
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	509
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,4%
Part des résidences secondaires (2008)	3,0%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+4,6%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,09 pts	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+4,7%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+10,2 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+16,8%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+9,6%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+20,6%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+1,1%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+51,3 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,5 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+28,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LA GUERCHE DE BRETAGNE

> 5 385 habitants

> 3 353 emplois

Au cours de la décennie 2000, la petite aire urbaine de La Guerche de Bretagne a connu une faible croissance de la population mais une forte croissance de l'emploi.

La croissance de population est due au solde migratoire qui compense le solde naturel négatif. Cependant le solde migratoire des 25-39 ans est négatif. Ces facteurs influent négativement sur l'indice de jeunesse qui se dégrade nettement sur la période. Le nombre de cadres résidents progresse peu tandis que les employés habitant dans l'aire urbaine sont de moins en moins nombreux.

L'emploi progresse, y compris dans l'industrie (de faibles volumes cependant) et le secteur agricole résiste bien avec seulement -1,0% de baisse (-17,7% en Bretagne). Le ratio emplois/actifs progresse entre 1999 et 2008 mais le chômage augmente : le nombre de demandeurs d'emplois a même très fortement augmenté entre 2007 et 2010 (+73,9%). Le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines n'augmente que très peu.

Le territoire est peu touristique : le nombre de lits décroît (-32,9% entre 2002 et 2011) et la part des résidences secondaires également (-1,2 points).

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	5 385		
Emploi (2008)	3 353		
Emploi industriel (2008)	988		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	652		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	110		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	5,4%		
Part des résidences secondaires (2008)	1,6%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+3,5%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,27pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	4,8%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+23,5 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+21,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+88,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+6,8%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	0,0%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+10,6 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,8 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+73,9%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-1,2 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LAMBALLE**> 11 705 habitants****> 9 166 emplois**

Au cours de la décennie 2000, la croissance de la population de l'aire urbaine de Lamballe est plus forte qu'au niveau régional. Cette hausse est essentiellement due à son excédent migratoire, le solde naturel n'étant que très légèrement positif (+22 habitants). La population a vieilli plus rapidement qu'au niveau régional. Ce territoire se distingue par l'arrivée de personnes de 55 ans et plus et le départ de celles des 25 à 39 ans.

L'aire urbaine se caractérise par un fort dynamisme de l'emploi, dont l'évolution est parmi les plus fortes de Bretagne, l'emploi industriel a progressé alors qu'il a diminué aux niveaux régional et national. Toutes les catégories socio-professionnelles sont en augmentation (surtout pour les artisans, commerçants, chefs d'entreprise, ouvriers, employés, cadres et professions intellectuelles supérieures). En revanche le taux d'activité des 15 à 64 ans a baissé. Néanmoins, le nombre d'emplois par actifs occupés est l'un des plus élevés de Bretagne ; ce ratio figure parmi ceux qui ont le plus progressé par rapport à 1999.

L'aire urbaine enregistre aussi une croissance de la qualification des emplois (augmentations plus fortes des emplois de cadres des fonctions métropolitaines et des diplômés de 2e et 3e cycle). Par ailleurs, les emplois dans les secteurs porteurs ont progressé fortement et leur volume a atteint celui des secteurs fragiles. Sur la période récente (2007-2010), l'emploi salarié privé a bien résisté face à la crise. Toutefois, la situation sur le marché du travail apparaît moins favorable, surtout pour les moins de 25 ans ; Lamballe enregistre ainsi la plus forte progression du chômage des jeunes parmi les aires urbaines bretonnes.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	11 705		
Emploi (2008)	9 166		
Emploi industriel (2008)	2 974		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	1 819		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	456		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,9%		
Part des résidences secondaires (2008)	3,1%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+10,8%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,13 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+10,5%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+22,1 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+27,7%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+33,1%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+14,8%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+17,8%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+104%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+50,9%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,6 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LANDIVISIAU

> 11 934 habitants

> 9 185 emplois

L'aire urbaine de Landivisau, du fait de caractéristiques atypiques liées notamment à l'importance de l'emploi militaire (base aéro-navale), a été dissociée de l'analyse statistique.

L'aire urbaine de Landivisau se singularise par un rythme de progression de la population et de l'emploi plus de deux fois inférieur à la moyenne bretonne. La forte augmentation de l'emploi dans le secteur administratif, qui a presque doublé au cours de la décennie 2000 (+95%), peut provenir des modifications de recensement de l'emploi militaire sans que l'on puisse l'affirmer.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	11 934		
Emploi (2008)	9 185		
Emploi industriel (2008)	2 793		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 973		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	253		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,7%		
Part des résidences secondaires (2008)	1,6%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+3,1%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,11 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	-0,8%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+0,2 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+25%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-4,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+94,1%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-13,4%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+17,3%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,0 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+37,9%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,6 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LANNION

> 63 526 habitants

> 24 507 emplois

Le dynamisme démographique entre 1999 et 2008 s'inscrit dans la moyenne régionale, avec une croissance de population de 8,6% (8,3% en Bretagne). Ce territoire bénéficie d'une attractivité résidentielle relativement importante, tant vis-à-vis de la population des jeunes actifs que des 55 ans et plus, notamment dans sa composante littorale. Néanmoins, l'excédent migratoire de jeunes actifs n'est pas suffisant pour ralentir un vieillissement de la population accentué. La forte réduction de la part des revenus d'activité dans l'ensemble des revenus fiscaux en est le témoin.

Même si la croissance de l'emploi est de 10% entre 1999 et 2008, l'économie lannionnaise montre des signes de fragilité. En effet, l'industrie a perdu 27% de ses effectifs au cours de la décennie et le poids des secteurs fragiles est supérieur à la moyenne. Ces difficultés sont compensées par une croissance des emplois de la sphère présentielle.

Le développement ne repose donc pas sur le dynamisme de l'emploi ou de la démographie, mais sur un axe à la fois touristique et surtout métropolitain. Historiquement, l'économie repose sur des activités hautement qualifiées, notamment dans le secteur des technologies de l'information et de la communication. Dans les années 2000, ce haut niveau de qualification s'est accentué. Ainsi, la part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines supérieures, déjà très élevée, a progressé deux fois plus rapidement que la moyenne régionale.

Ce développement des activités «de pointe» permet à l'aire urbaine de Lannion de figurer parmi les territoires les plus innovants, avec un indicateur de taux brevets pour 1 000 actifs très élevé (6,5 pour une moyenne régionale de 1,6).

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	63 526
Emploi (2008)	24 507
Emploi industriel (2008)	2 956
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	7 476
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	3 341
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,3%
Part des résidences secondaires (2008)	23,0%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+8,6%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,14 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+8,6%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+3,3 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+10,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-27,3%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+22,7%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-2,1%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+54,1%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-2,2 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+26,7%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+1,1 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LESNEVEN

> 12 256 habitants

> 4 195 emplois

Au cours de la décennie 2000, la petite aire urbaine de Lesneven connaît à la fois une croissance de la population et de l'emploi même si ce rythme est légèrement inférieur à la moyenne bretonne.

L'augmentation de population est presque exclusivement liée au solde migratoire. Le quotient migratoire des 25-39 ans est très favorable en lien avec la périurbanisation en oeuvre dans le Pays de Brest. Parmi les catégories sociales résidant dans l'aire urbaine, ce sont les cadres dont la progression est la plus nettement en dessous de la moyenne régionale.

Si l'évolution de l'emploi est positive, les différences sectorielles sont importantes. Ainsi l'emploi industriel diminue très nettement (-12,7%) tandis qu'il progresse fortement dans la construction (+62,5%). Cela est en lien avec une accélération de la dynamique de construction pour 1 000 habitants (à rapprocher de la prédominance du solde migratoire dans la croissance démographique). Le chômage est en hausse dans ce territoire, particulièrement entre 2007 et 2010.

Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines ont augmenté rapidement mais les effectifs concernés sont faibles (204 personnes en 2008). Le territoire ne bénéficie pas d'une dynamique touristique par ailleurs : le nombre de lits touristiques et la part des résidences secondaires diminuent.

En lien avec l'augmentation de la population, les surfaces commerciales ont nettement progressé entre 2000 et 2009.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	12 256		
Emploi (2008)	4 195		
Emploi industriel (2008)	254		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	1 682		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	204		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,1%		
Part des résidences secondaires (2008)	1,5%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+6,0%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,13 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	5,9%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-0,9 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+12,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-12,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+14,9%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	0,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+80 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,6 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+39,0%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,1 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LOCMINÉ**> 7 598 habitants****> 5 187 emplois**

L'aire urbaine de Locminé est celle qui présente le recul le plus important de l'indicateur de concentration de l'emploi : en 1999, on comptait 178 emplois pour 100 actifs, en 2008, on n'en compte plus que 142 pour 100 actifs. Ce ratio reste toutefois beaucoup plus élevé que la moyenne régionale (90 emplois pour 100 actifs).

La diminution résulte d'un fort dynamisme démographique. En effet, la population a progressé de plus de 20% entre 1999 et 2008, grâce à un quotient migratoire des 25-39 ans élevé. De nombreux actifs de toute catégorie socioprofessionnelle (ouvriers, employés, professions intermédiaires, cadres) se sont installés dans l'aire urbaine provoquant la hausse de la part des foyers imposables. A l'opposé de la plupart des aires urbaines, ce territoire se caractérise par un rajeunissement de sa population.

En revanche, le nombre d'emplois a progressé moins rapidement dans l'aire urbaine qu'en moyenne bretonne sur la période, avec des pertes importantes dans les secteurs de l'industrie et de l'agriculture. Si le nombre d'artisans, de commerçants et de chefs d'entreprise est en forte hausse, celui des emplois d'ouvriers a reculé. Les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures ont moins augmenté que dans l'ensemble de la Bretagne. En lien avec le moindre dynamisme de la structure productive, les demandeurs d'emploi ont vu leur nombre augmenter fortement, en particulier durant la période de crise.

Ce territoire a également montré une moindre montée en qualification, avec des diplômés du supérieur et des emplois de cadres des fonctions métropolitaines qui progressent moins vite qu'en région.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	7 598
Emploi (2008)	5 187
Emploi industriel (2008)	2 085
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	840
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	147
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,1%
Part des résidences secondaires (2008)	2,4%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+20,2%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	+0,10 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+16,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-35,9 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+5,0%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-11,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+24,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-8,0%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+22,4%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,7 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+76,8%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,9 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

LORIENT

> 212 317 habitants

> 82 675 emplois

Avec une population de 212 317 habitants et 82 675 emplois en 2008, Lorient se situe au 3ème rang des aires urbaines bretonnes. Après une décennie 90 marquée par une démographie atone et des difficultés économiques, l'aire urbaine se redresse. Même si elle demeure inférieure à la moyenne bretonne, la croissance de la population s'est améliorée (+4,6% entre 1999 et 2008 ; +1,1% entre 1990 et 1999) grâce à une attractivité résidentielle retrouvée. Le solde migratoire est désormais légèrement positif tant en ce qui concerne les jeunes actifs de 25 à 39 ans que les seniors de 55 ans et plus. Néanmoins, malgré l'arrivée de nouveaux habitants, la population lorientaise vieillit sensiblement : l'indice de jeunesse s'est dégradé de façon plus accentuée qu'ailleurs (-0,21 point pour une moyenne régionale de -0,08 point).

Tout comme sa démographie, l'économie lorientaise suit une trajectoire proche de celle de l'économie régionale même si ses performances en termes de créations d'emploi sont légèrement en deçà du niveau breton. Cette progression de l'emploi s'est accompagnée d'une forte réduction du chômage au cours des années 2000, particulièrement en ce qui concerne les jeunes dont le nombre s'est réduit de 5,6% entre 2001 et 2010 alors qu'il a augmenté de 8% dans l'ensemble de la Bretagne. L'aire urbaine de Lorient témoigne également d'une capacité de résistance à la crise récente plus importante qu'ailleurs. Ainsi, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a été deux fois moindre qu'à l'échelle régionale.

Ce redressement des indicateurs démographiques et économiques s'est accompagné d'une progression significative des revenus d'activité de la population.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	212 317		
Emploi (2008)	82 675		
Emploi industriel (2008)	13 100		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	27 855		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	4 716		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,4%		
Part des résidences secondaires (2008)	6,9%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+4,6%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,21 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+2,9%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+4,7 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+11,7%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-2,4%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+13,5%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+3,3%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+55,3%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-1,9 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+18,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : AUDELOR

LOUDÉAC

> 17 479 habitants

> 10 349 emplois

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Loudéac a connu une croissance démographique modeste. Le solde migratoire a contribué à la moitié de la progression. Parmi les résidents, le nombre de cadres et d'employés a faiblement augmenté par rapport à la moyenne bretonne.

L'aire urbaine se distingue par une hausse sensible de la concentration de l'emploi, avec une progression assez importante de l'emploi ouvrier. Deux secteurs en perte d'emplois en Bretagne ont connu des hausses d'emploi dans le territoire : l'industrie (+14,9% entre 1999 et 2008) et l'agriculture (+0,9%). La part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines a diminué et le nombre d'emplois de cadres faiblement progressé.

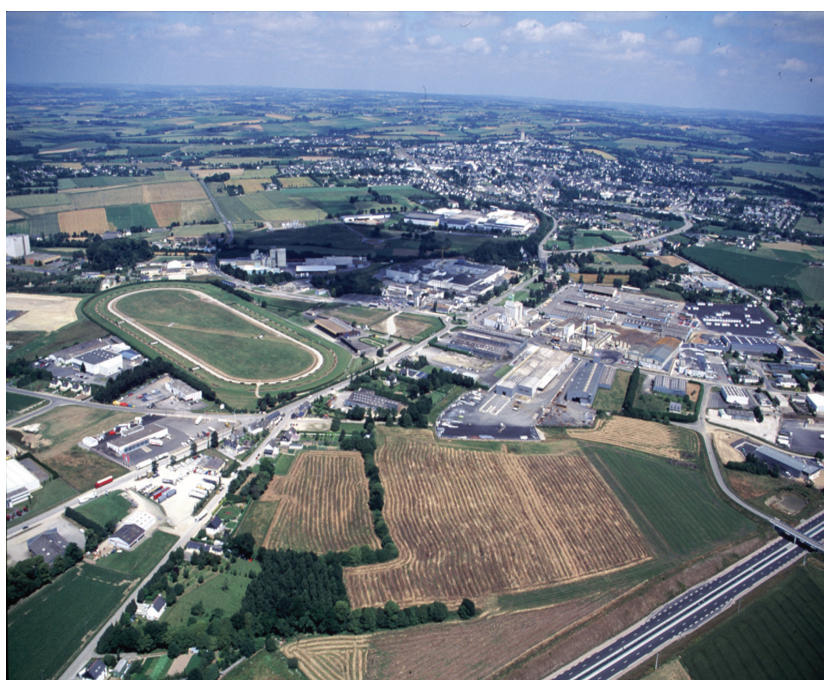
La crise a occasionné une importante hausse des demandeurs d'emplois entre 2007 et 2010 (+51,7%) et le chômage a progressé entre 2001 et 2010. Particulièrement touchés au cours de la période, les jeunes de moins de 25 ans demandeurs d'emplois ont augmenté de 60,6%.

Si la part des résidences secondaires augmente (+0,3 point), le nombre de lits touristiques recule.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	17 479
Emploi (2008)	10 349
Emploi industriel (2008)	2 632
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 632
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	290
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,2%
Part des résidences secondaires (2008)	4,2%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+4,4%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,11 pts	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+2,5%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+14,0 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+18,4%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+14,9%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+17%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-2,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+15,8 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,6 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+51,7%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,3 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



MORLAIX**> 40 060 habitants****> 19 494 emplois**

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Morlaix a connu une croissance démographique fondée sur son excédent migratoire. Cette croissance de la population est toutefois inférieure aux moyennes bretonne et française. Elle est confrontée comme beaucoup d'autres au phénomène de vieillissement de sa population.

L'aire urbaine est surtout marquée par la hausse de ses emplois industriels : +18,8% entre 1999 et 2008. L'emploi salarié privé a nettement progressé sur la fin de la décennie (2007-2010), notamment dans le secteur tertiaire supérieur, alors qu'il diminue aux niveaux régional et national. En revanche, le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines a peu progressé et plus globalement, la croissance du nombre d'emplois de cadres est modeste. Le chômage a augmenté au cours de la période 1999-2008.

Le nombre de lits touristiques diminue. Les résidences secondaires progressent, mais à un rythme limité et leur part diminue.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	40 060		
Emploi (2008)	19 494		
Emploi industriel (2008)	1 830		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	7 519		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	1 043		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,1%		
Part des résidences secondaires (2008)	4,1%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+3,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,13 pts	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+3,6%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+8,0 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+15,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+18,8%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+11,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+10,4%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+36,6 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,3 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+32,1%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,2 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : ADEUPA

PAIMPOL**> 19 484 habitants****> 7 015 emplois**

La population dans l'aire urbaine de Paimpol a légèrement diminué entre 1999 et 2008 (-0,4%), malgré un solde migratoire positif. Comme l'ensemble des aires urbaines de ce groupe, la population vieillit plus rapidement qu'en moyenne régionale.

Le territoire bénéficie d'un dynamisme touristique important en comparaison des tendances bretonnes : les capacités d'hébergement touristique ont par exemple progressé de 23% contre une moyenne de 13%. Cette activité participe au développement d'une économie présentielle.

Globalement, le rythme de progression de l'emploi est plus modeste qu'à l'échelon régional (+11% contre +15%). Parmi les évolutions significatives de l'emploi, la catégorie des agriculteurs exploitants et patrons pêcheurs subit un recul marqué, comme dans les aires urbaines de Concarneau et Douarnenez.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	19 484		
Emploi (2008)	7 015		
Emploi industriel (2008)	332		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 660		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	263		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,8%		
Part des résidences secondaires (2008)	22,1%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	-0,4%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,15 pts	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+4,3%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+8,1 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+10,7%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-0,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+20,0%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-4,3%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+76,8 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-1,0 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+36,0%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+4,3 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

PENMARC'H**> 22 986 habitants****> 6 228 emplois**

Au cours de la dernière décennie, l'aire urbaine de Penmarc'h se singularise par un faible dynamisme économique : l'emploi n'a progressé que de 2% quand la Bretagne enregistrait une croissance de 15%. L'indice de concentration de l'emploi, c'est-à-dire le rapport entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs résidents, a également fortement baissé. Les secteurs de l'industrie, de la construction, de l'agriculture et de la pêche sont particulièrement affectés par le recul des effectifs. Les gains d'emplois dans d'autres secteurs ont permis de compenser ces pertes. L'économie présentielle s'illustre ainsi par un dynamisme plus marqué qu'à l'échelle régionale. L'orientation favorable des activités touristiques (hausse des capacités d'hébergement et de la part des résidences secondaires dans le parc de logements) contribue au développement de l'économie présentielle.

Ces évolutions se traduisent par une modification de la structure des emplois dans l'aire urbaine. La forte progression du nombre de professions intermédiaires et de cadres et professions intellectuelles supérieures en témoigne. La montée en qualifications des emplois se traduit également par une nette augmentation des diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycle.

D'un point de vue démographique, la population croît modérément par rapport à l'échelle régionale (+5%), sous l'effet d'un solde migratoire positif. Le territoire attire à la fois des actifs et des retraités.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	22 986		
Emploi (2008)	6 228		
Emploi industriel (2008)	683		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	1 371		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	273		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,2%		
Part des résidences secondaires (2008)	33,3%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+5,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,07 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+10,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-10,0 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+2,2%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-4,6%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+31,6%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-14,0%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+32,5%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+31,3%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+4,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

PLANCOËT**> 5 052 habitants****> 2 155 emplois**

A l'instar de son groupe, Plancoët se caractérise par un dynamisme démographique soutenu, avec une hausse de population due en grande partie à la contribution du solde migratoire. Le quotient migratoire des 25-39 ans est très positif, avec une croissance des ouvriers, des employés et des cadres et professions intellectuelles supérieures nettement supérieure à la moyenne régionale. Le quotient migratoire des 55 ans ou plus est aussi très favorable, ce qui accentue le vieillissement important de la population. En lien avec la progression de la population active, la part des foyers imposables augmente considérablement, tout comme l'écart à la moyenne bretonne des revenus.

Parallèlement, les emplois ont également progressé plus rapidement que dans la moyenne bretonne, en particulier dans l'administration publique, l'enseignement et l'action sociale. Ainsi, c'est une des aires urbaines où la part des emplois dans la sphère présentielle a connu la plus forte hausse. En 2010, cette aire urbaine concentre de nombreux emplois salariés dans les secteurs fragiles, mais également de nombreux emplois dans les secteurs porteurs.

Enfin, cette aire urbaine est celle où le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a le plus augmenté durant la période de crise.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	5 052		
Emploi (2008)	2 155		
Emploi industriel (2008)	420		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	620		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	102		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,0%		
Part des résidences secondaires (2008)	8,0%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+17,4%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,13 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+16,6%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-6,8 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+24,4%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+13,1%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+47,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-3,8%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+154,7%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+87,3%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,2 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

PLOERMEL**> 11 793 habitants****> 7 102 emplois**

L'aire urbaine de Ploërmel se caractérise par un fort dynamisme démographique entre 1999 et 2008 (+17%), porté par le solde apparent des entrées-sorties, avec des quotients migratoires très positifs que ce soit pour les 25-39 ans ou les 55 ans et plus. Concernant les hausses d'actifs, ce sont les ouvriers et professions intermédiaires qui progressent le plus au regard des moyennes régionales, tandis que les cadres et professions intellectuelles supérieures augmentent moins rapidement que dans le reste de la Bretagne.

Sur la même période, les emplois ont progressé légèrement plus rapidement qu'en moyenne régionale, avec une hausse plus élevée des effectifs dans l'industrie, mais une moindre augmentation des emplois dans l'administration publique, santé, enseignement, action sociale, et une baisse plus forte dans l'agriculture. De même, le nombre d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise a fortement progressé, tandis que la hausse du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures est plus limitée que dans l'ensemble de la région.

Parallèlement, le nombre de demandeurs d'emploi est en forte hausse, avec un taux de DEFM de catégorie A qui a augmenté de 1,7 points entre 2001 et 2010 (légère diminution en région) et une hausse des demandeurs d'emploi pendant la période de crise presque deux fois supérieure à l'observation bretonne. En 2010, ce territoire présente une surreprésentation du nombre d'emplois salariés privés dans les secteurs fragiles et relativement peu dans les secteurs porteurs.

Du point de vue touristique enfin, l'aire urbaine de Ploërmel a vu la part de résidences secondaires se réduire fortement entre 1999 et 2008.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	11 793		
Emploi (2008)	7 102		
Emploi industriel (2008)	1 717		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 211		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	303		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,0%		
Part des résidences secondaires (2008)	5,6%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+16,9%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,02 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+14,7%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+2,6 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+16,6%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+17,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+11,4%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+0,1%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+42,3%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+1,7 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+59,7%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,8 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

PLOUHINEC-AUDIERNE**> 8 186 habitants****> 2 199 emplois**

L'aire urbaine de Plouhinec-Audierne se caractérise par la plus faible part des moins de 20 ans de Bretagne (16% contre 25% en moyenne régionale). Cette population a même baissé par rapport à 1999. Le léger repli de la population totale est dû au solde naturel négatif, non compensé par l'excédent migratoire. Ce territoire est également marqué par l'arrivée de personnes de 55 ans et plus et le départ de celles de 25 à 39 ans.

Au niveau de l'emploi, l'évolution est supérieure aux moyennes bretonne et nationale et proche de celle de son groupe. L'aire urbaine se distingue en revanche par un recul important de l'emploi industriel (-27,8%). Les emplois d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise et d'agriculteurs ont également diminué. Parmi les autres catégories socioprofessionnelles, la plus forte croissance est enregistrée pour les ouvriers. En 2008, ce territoire cumule le plus faible taux d'activité des 15 à 64 ans (61,6% contre 71,2% en Bretagne) et l'un des plus faibles indicateurs de concentration de l'emploi (80 pour 100 actifs).

Par ailleurs, l'aire urbaine arrive à la 3^{ème} place pour le poids des « secteurs porteurs » dans l'emploi salarié privé, sa progression étant parmi les plus fortes de Bretagne.

Au cours de la période 2007-2010, l'emploi salarié privé a bien résisté à la crise avec une progression du chômage du même ordre que les évolutions bretonne et nationale.

À la différence des autres aires urbaines du groupe, l'activité touristique apparaît plus développée ; en témoignent la forte proportion de résidences secondaires (30% contre 13% en moyenne bretonne) et leur progression, une des plus fortes de Bretagne (5^{ème} position).

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	8 186		
Emploi (2008)	2 199		
Emploi industriel (2008)	102		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	750		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	51		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	10,9%		
Part des résidences secondaires (2008)	30,2%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	-0,2%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,02 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+10,8%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+9,0 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+18,7%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-27,8%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+23,2%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+3,7%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+28%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,3 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+32,3%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+3,9 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

PONTIVY**> 23 075 habitants****> 12 097 emplois**

Au cours de la décennie 2000, la contribution du solde migratoire à la croissance démographique a été faible sur l'aire urbaine de Pontivy par rapport aux autres territoires. Pourtant c'est lui qui a tiré la croissance démographique face à un solde naturel négatif. Le quotient migratoire des 25-39 ans y est positif, tandis que celui des 55 ans ou plus est faible. Le vieillissement est un peu supérieur à la moyenne bretonne. Parmi les catégories sociales, on remarque que le nombre d'employés résidents a diminué.

L'aire urbaine se distingue par une assez bonne résistance à la crise de la fin de décennie avec une progression de l'emploi salarié privé et une hausse modérée du nombre de demandeurs d'emplois.

Entre 1999 et 2008, si le nombre de cadres des fonctions métropolitaines a très peu progressé, en revanche, l'emploi industriel a très bien résisté, progressant même de 4,8%. L'emploi agricole a souffert (-10,9%), mais relativement moins qu'à l'échelle régionale. La part des revenus d'activités a progressé entre 2003 et 2008 (+3,1 points).

Le nombre de lits touristiques a augmenté de 9,1% entre 2002 et 2011, signe d'un attrait touristique. La part des résidences secondaires en revanche diminue.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	23 075		
Emploi (2008)	12 097		
Emploi industriel (2008)	2 125		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	4 511		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	421		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,1%		
Part des résidences secondaires (2008)	4,0%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+2,8%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,13 pts	-0,08 pt	0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+3,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+7,9 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+10,5%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+4,8%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+13,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+9,7%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+19,7%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,8 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+28,8%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

PONT-L'ABBÉ**> 13 420 habitants****> 5 251 emplois**

Malgré un solde naturel négatif, l'aire urbaine de Pont-L'Abbé connaît une croissance démographique proche de la moyenne régionale. La population est relativement âgée et la part des jeunes dans la population totale est relativement faible. Ce territoire est marqué par un quotient migratoire des 55 ans et plus très positif, celui des 25 à 39 ans étant en revanche négatif.

Parallèlement, les emplois ont progressé plus rapidement qu'en moyenne régionale, en particulier dans l'industrie et le commerce, transports et services ainsi que dans le tertiaire supérieur. Le nombre de cadres des fonctions métropolitaines a lui aussi augmenté à un rythme plus rapide. C'est dans cette aire urbaine que la part de la sphère présentielle est la plus élevée (85% contre 64% en moyenne bretonne), cette part étant restée stable par rapport à 1999.

Le poids des secteurs porteurs est désormais supérieur à la moyenne bretonne, en raison de la très forte progression des emplois corrélée à une importante baisse dans les secteurs fragiles.

Malgré ces points positifs, au cours de la période 2007-2010, l'emploi salarié privé a enregistré un repli plus significatif qu'à l'échelle régionale. L'évolution du marché du travail apparaît également moins favorable entre 2001 et 2010.

Parallèlement, cette aire urbaine se caractérise par une forte proportion de résidences secondaires (28% contre 13% en moyenne bretonne), avec une croissance un peu plus forte qu'en Bretagne.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	13 420		
Emploi (2008)	5 251		
Emploi industriel (2008)	290		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 209		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	240		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,9%		
Part des résidences secondaires (2008)	28,3%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+7,8%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,05 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+11,1%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+8,5 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+21,6%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+13,0%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+15,9%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-2,9%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+104%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,7 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+24,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,9 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

QUESTEMBERT

> 6 870 habitants

> 2 725 emplois

Avec le quotient migratoire des 25-39 ans le plus important de Bretagne, l'aire urbaine de Questembert se caractérise par un fort dynamisme démographique porté par l'arrivée de nombreux actifs. Il en découle la plus forte progression de la part des foyers imposables. Ce fort dynamisme engendre un recul de l'indicateur de concentration de l'emploi, celui-ci progressant moins vite que la population. La croissance est également portée par les migrations des 55 ans et plus, ce qui accentue le vieillissement de la population.

Les secteurs de l'industrie et de l'agriculture ont subi de fortes diminutions d'effectifs, parmi les plus importantes de Bretagne. Il en résulte une forte hausse de la part de la sphère présentielle, qui progresse de 8 points, avec notamment des progressions d'emploi dans l'administration publique, enseignement, santé, action sociale, ainsi que pour les employés, et les artisans, commerçants, et chefs d'entreprise. Globalement, la progression de l'emploi total est proche de celle observée en région, malgré une forte baisse de l'emploi salarié privé pendant la période de crise.

D'autre part, cette aire urbaine est l'une de celles où le nombre de lits touristiques a le plus diminué (-25% contre +13% en moyenne bretonne). De même, la part des résidences secondaires recule de 2,6 points, alors qu'elle progresse en région.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	6 870		
Emploi (2008)	2 725		
Emploi industriel (2008)	238		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	902		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	133		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,2%		
Part des résidences secondaires (2008)	5,9%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+20,2%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,20 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+17,9%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	- 5,2 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+14,5%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-41,1%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+36,6%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-5,0%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+85,4%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,9 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+48,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	- 2,6 pts	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

QUIBERON**> 5 049 habitants****> 2 294 emplois**

Au cours de la décennie 2000, la petite aire urbaine de Quiberon a perdu de la population malgré un solde migratoire positif. Le solde naturel négatif est plus important encore. Par ailleurs les migrations contribuent fortement au vieillissement de la population : le quotient migratoire des 55 ans et plus est très positif, tandis que celui des 25-39 ans est négatif. Ainsi, l'indice de jeunesse se dégrade : -0,19 points entre 1999 et 2008. Les cadres et les employés sont de moins en moins nombreux alors que le nombre d'actifs des professions intermédiaires et ouvriers progresse nettement. Paradoxalement la part des revenus issus de l'activité progresse.

Le nombre d'emplois a faiblement augmenté. L'aire urbaine de Quiberon a connu une bonne progression de l'emploi industriel et une hausse de la concentration de l'emploi. Le nombre d'emplois ouvriers est en augmentation : +36,5%. Mais dans le même temps, le nombre de demandeurs d'emplois a fortement progressé. Durant la crise, le chômage a en revanche augmenté au même rythme que la moyenne régionale.

Ce territoire de bord de mer, à vocation touristique, voit son nombre de lits touristiques augmenter (+7,8%) ; parallèlement, la part des résidences secondaires est en nette croissance.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	5 049		
Emploi (2008)	2 294		
Emploi industriel (2008)	181		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	430		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	94		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	17,8%		
Part des résidences secondaires (2008)	65,1%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	-0,5%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,19 pts	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+6,8%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+13,9 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+7,1%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+18,1%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	-0,5%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-8,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+45,3 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+2,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+35,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+1,6 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

QUIMPER

> 123 963 habitants

> 58 468 emplois

Malgré une croissance démographique de 6,9% entre 1999 et 2008 et un excédent migratoire d'actifs, la population de l'aire urbaine de Quimper vieillit à un rythme supérieur à la moyenne bretonne. L'indice de jeunesse s'y est détérioré de façon importante par rapport à 1999 : pour 100 personnes de 60 ans ou plus, l'Insee recense 101 jeunes de moins de 20 ans en 2008 alors qu'il en recensait 122 en 1999. Témoin de ce vieillissement accentué par rapport à la Bretagne, la part des revenus d'activité s'est réduite de 3,7 points entre 2003 et 2008.

En matière d'emploi, l'aire urbaine de Quimper se situe dans la moyenne bretonne bien que les augmentations y soient légèrement inférieures. Ainsi, malgré le statut de préfecture de département de Quimper, l'emploi dans le secteur tertiaire public et para-public (administration, santé, éducation, action sociale) a progressé deux fois moins vite que dans l'ensemble breton. En revanche l'emploi industriel a augmenté de 2% au cours des années 2000 alors qu'il est stable dans la région (-0,3%). De plus, le tissu économique a permis à l'aire urbaine de résister à la crise. Entre 2007 et 2010, l'emploi salarié privé s'est ainsi accru de 3,6% et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a moins progressé qu'en Bretagne.

A l'image des autres aires urbaines de son groupe, les indicateurs relevant de l'axe de développement touristique et métropolitain sont plutôt positifs. L'évolution de la part des emplois de cadres métropolitains supérieurs est conforme à celle de l'ensemble régional. Quant au développement touristique, il se révèle relativement important avec une progression du nombre de lits touristiques de près de 17% et du nombre de résidences secondaires de 2,1%.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	123 963		
Emploi (2008)	58 468		
Emploi industriel (2008)	8 506		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	18 698		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	4 015		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,4%		
Part des résidences secondaires (2008)	11,4%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+6,9%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,21 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+4,7%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+7,0 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+13,8%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+2,1%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+9,5%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+3,6%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+46,1%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,2 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+25,5%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+2,1 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

QUIMPERLÉ**> 12 256 habitants****> 7 948 emplois**

Au cours de la décennie 2000, l'emploi et la population ont crû dans l'aire urbaine de Quimperlé, mais à un rythme nettement inférieur à la moyenne bretonne.

C'est le solde migratoire qui assure la croissance démographique en compensant un solde naturel défavorable. Ces migrations jouent positivement sur l'indice de jeunesse du territoire qui est un des rares à s'améliorer en Bretagne. Si les évolutions du nombre de cadres et d'employés sont dans la moyenne, celle des actifs des professions intermédiaires résidents est faible par rapport à l'ensemble breton. C'est un territoire sur lequel les revenus des ménages progressent peu et où la part de foyers impossibles diminue.

Globalement l'emploi augmente mais moins vite que la population active. Le ratio local emplois/actifs diminue et le chômage s'accroît. Fin 2010 il concerne 500 personnes. Le territoire est marqué par la baisse de l'emploi industriel : -13,3% entre 1999 et 2008. Le nombre d'ouvriers au lieu de travail diminue en conséquence : -9,9% ; les professions intermédiaires progressent très lentement par rapport au reste de la Bretagne. Les emplois de cadres des fonctions métropolitaines sont en augmentation mais à un rythme inférieur aux moyennes bretonne et nationale.

Par ailleurs, l'aire urbaine de Quimperlé, qui bénéficie d'une proximité avec la mer, voit son nombre de lits touristiques s'accroître (+14%).

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	13 220
Emploi (2008)	7 948
Emploi industriel (2008)	1 896
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 639
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	398
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,5%
Part des résidences secondaires (2008)	2,3%

Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+2,8%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	+0,03 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	3,7%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-3,0 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+4,9%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-13,3%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+11,1%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+3,5%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+34 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,8pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+48,5%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

REDON**> 25 501 habitants****> 12 252 emplois**

Au cours de la décennie 2000, l'aire urbaine de Redon connaît à la fois une croissance de la population et de l'emploi même si ces rythmes sont légèrement inférieurs aux moyennes bretonnes. La croissance de la population repose pour plus de la moitié sur le solde migratoire positif, même s'il reste en retrait par rapport à la moyenne régionale. C'est un territoire qui vieillit nettement : la dégradation de son indice de jeunesse est parmi les plus élevées. Si le nombre de cadres et d'employés résidents augmente dans des proportions légèrement plus modestes que l'ensemble de la Bretagne, la croissance du nombre des actifs des professions intermédiaires est bien plus faible.

Durant la crise, l'emploi salarié privé a résisté mais le chômage a toutefois connu une hausse supérieure aux moyennes régionale et nationale. L'emploi industriel est stable (-0,5%), mais les emplois ouvriers diminuent fortement. Le ratio emplois sur actifs a progressé entre 1999 et 2008. L'effet de la crise s'est fait ressentir ensuite car le chômage a augmenté fortement sur la période 2007-2010.

Le nombre de cadres des fonctions métropolitaines progresse au même rythme qu'au niveau national mais plus lentement qu'en Bretagne. Le territoire perd de son attrait touristique : le nombre de lits touristiques et la part des résidences secondaires diminuent.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	25 501		
Emploi (2008)	12 252		
Emploi industriel (2008)	2 951		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	4 283		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	425		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,2%		
Part des résidences secondaires (2008)	4,6%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+7,5%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,22 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	4,8%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+3 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+11,2%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-0,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+20,5%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-0,8%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	+39 %	+61,6%	+40 %
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,5 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+42,1%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,5 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

RENNES

> 654 478 habitants

> 301 920 emplois

L'attractivité démographique et économique de la capitale régionale reste forte. Le dynamisme démographique bénéficie d'un solde naturel largement positif, lui-même alimenté par un important afflux migratoire de population active en âge de procréer. Cette attractivité atténue l'accélération du vieillissement de la population rennaise, s'affirmant en 2008 comme la plus jeune de Bretagne.

L'économie locale se distingue par le fort développement des fonctions métropolitaines, traduisant la tertiarisation rapide de son économie. Profitant d'un potentiel de formation et d'innovation intense, les activités du commerce et du tertiaire supérieur créent emplois et valeur ajoutée qui contribuent à augmenter le niveau de qualification moyen des actifs à un rythme plus rapide qu'à l'échelle régionale. Les importants besoins en logements ou bureaux dopent l'emploi dans la filière de la construction, tandis que l'emploi dans l'appareil industriel local s'est maintenu entre 1999 et 2008, grâce à la résistance de l'agroalimentaire ou de l'industrie des machines-outils.

Néanmoins, le profil très métropolitain du tissu économique, le poids de l'industrie automobile et de l'intérim l'exposent plus grandement aux aléas conjoncturels de l'économie mondiale. Cela explique notamment que l'impact de la crise économique de 2009 ait été ressenti plus durement à Rennes que dans la majorité des autres aires urbaines bretonnes.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	654 478		
Emploi (2008)	301 920		
Emploi industriel (2008)	39 813		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	94 087		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	31 370		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,2%		
Part des résidences secondaires (2008)	2,2%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+13,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,1 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+6,3%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+3,2 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+23,1%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+2,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+20,8%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-1,3%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+77%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,2 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+42,9%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,8 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : AUDIAR

ROSPORDEN**> 7 026 habitants****> 2 972 emplois**

Malgré un solde naturel négatif, la population de l'aire urbaine de Rospenden croît légèrement plus rapidement qu'en moyenne régionale, grâce à un solde migratoire très positif, porté par les 25-39 ans et l'arrivée de nombreux actifs employés, professions intermédiaires, et cadres et professions intellectuelles supérieures. Il en résulte un rajeunissement de la population.

Concernant l'emploi, il augmente deux fois moins vite que dans l'ensemble de la Bretagne, avec des pertes importantes dans l'agriculture et l'industrie, une diminution du nombre d'ouvriers et une moindre hausse des professions intermédiaires. A contrario, le nombre d'employés et de cadres et professions intellectuelles supérieures progresse plus vite qu'en moyenne bretonne.

Découlant du dynamisme démographique et de la progression relativement faible de l'emploi, l'indicateur de concentration de l'emploi a diminué assez fortement. Le nombre d'emplois a augmenté moins vite que celui des actifs.

D'autre part, ce territoire a été relativement épargné par la crise, avec une moindre hausse du nombre de demandeurs d'emploi entre 2007 et 2010, et une progression des emplois salariés privés.

Enfin, la part des résidences secondaires diminue, en lien avec le fort besoin de résidences principales pour accueillir les nouveaux actifs.

Indicateurs	Aire urbaine
Population (2008)	7 026
Emploi (2008)	2 972
Emploi industriel (2008)	777
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	796
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	150
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	7,3%
Part des résidences secondaires (2008)	4,0%

Indicateurs	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+9,1%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	+0,10 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+12,7%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-9,2 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+7,4%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-16,4%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+24,5%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+4,3%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+33,6%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+27,9%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-1,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

SAINT-BRIEUC**> 166 040 habitants****> 72 464 emplois**

L'aire urbaine de Saint-Brieuc présente une croissance proche de la moyenne régionale, l'apport migratoire en étant le principal facteur. La population vieillit plus rapidement qu'au niveau régional, l'indice de jeunesse restant toutefois plus élevé.

La hausse de l'emploi est proche de la moyenne régionale. L'emploi industriel progresse légèrement alors qu'il diminue aux niveaux régional et national. Par rapport à la moyenne bretonne, les gains d'emploi dans la construction et l'administration, l'enseignement, la santé et l'action sociale ainsi que pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont plus marqués.

Par ailleurs, malgré une progression forte des emplois dans les secteurs porteurs, leur proportion dans le total des effectifs du privé reste plus faible qu'au niveau régional.

Entre 2007 et 2010, la perte d'effectifs salariés du privé est plus forte qu'en Bretagne et en France. Si l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi sur cette période est proche de la moyenne bretonne, la progression du chômage depuis 2001 y est plus forte, notamment pour les moins de 25 ans.

Enfin, si l'évolution des résidences principales est identique à celle de la Bretagne, celle des résidences secondaires est en revanche plus faible, Sa part reste stable sur la décennie 2000.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	166 040		
Emploi (2008)	72 464		
Emploi industriel (2008)	9 413		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	25 527		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	4 100		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,4%		
Part des résidences secondaires (2008)	7,3%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+7,9%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,12 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+5,1%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+4,5 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+16,1%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+0,6%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+18,7%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-7,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+41%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,3 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+35,5%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	0,0 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

SAINT-MALO

> 73 469 habitants

> 32 051 emplois

Comme l'ensemble des aires urbaines du groupe B, Saint-Malo se caractérise par un dynamisme démographique en retrait par rapport à la moyenne bretonne. La population de l'aire urbaine a progressé de 2,7% entre 1999 et 2008, ce qui est nettement inférieur à la croissance bretonne (+8,3%). Son excédent migratoire relativement faible se révèle déficitaire dans le cas des jeunes actifs qui, du fait notamment du niveau des prix de l'immobilier, sont contraints de s'éloigner de plus en plus du pôle urbain.

Le développement de cet espace au cours des années 2000 s'est opéré essentiellement autour d'un axe touristique et métropolitain.

Du point de vue économique, l'évolution de l'emploi a été proche du niveau régional et s'est accompagnée d'une élévation du niveau de qualification de la population. Ainsi, le nombre de diplômés de 2^{ème} et 3^{ème} cycle résidant dans l'aire urbaine de Saint-Malo s'est accru de 3,3% entre 1999 et 2008 (2,6% au niveau régional). Le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines supérieures a augmenté de plus de 55%. Ces fortes évolutions témoignent de la capacité d'innovation locale en lien avec le pôle de compétitivité Mer et la technopole Rennes-Saint-Malo. L'indicateur de brevets déposés dans l'aire urbaine figure parmi les plus élevés de Bretagne.

L'attractivité touristique importante de l'aire urbaine s'est encore accentuée. En effet, le nombre de lits touristiques a progressé de 10% entre 2001 et 2010 et la part des résidences secondaires s'est accrue de 1,2 points entre 1999 et 2008.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	73 469		
Emploi (2008)	32 051		
Emploi industriel (2008)	3 402		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	10 657		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	1 830		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,1%		
Part des résidences secondaires (2008)	19,2%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+2,7%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,20 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+2,1%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+7,9 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+14,0%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-7,2%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+19,0%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+2,4%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+55,6%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-1,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+30,0%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+1,2 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee



Source : ADEUPa

SAINT-MÉEN-LE-GRAND

> 5 295 habitants

> 2 200 emplois

L'aire urbaine de Saint-Méen-Le-Grand connaît un fort dynamisme démographique entre 1999 et 2008, entièrement porté par le solde migratoire, alors que son solde naturel est déficitaire. Si le quotient migratoire des 55 ans et plus est l'un des plus élevés de Bretagne, celui des 25-39 ans l'est encore plus (respectivement 3,2% et 3,9%). Il en résulte un rajeunissement de la population, avec une forte hausse des actifs quelle que soit leur catégorie socioprofessionnelle (seconde plus forte augmentation du taux d'activité des 15-64 ans), ainsi qu'une progression importante de la part des foyers imposables.

Dans le même temps, les emplois augmentent légèrement moins rapidement qu'en moyenne régionale. Ainsi, les emplois dans le commerce, transport et services stagnent alors qu'ils progressent de 24% en Bretagne. En revanche, les emplois dans la construction progressent plus rapidement que la moyenne bretonne, et les effectifs dans l'industrie et l'agriculture sont également en hausse (respectivement stagnation et baisse en région).

Déoulant du dynamisme démographique, de la hausse du taux d'activité et de la moindre progression de l'emploi, l'indicateur de concentration de l'emploi a fortement diminué, les emplois augmentant moins que les actifs.

Parallèlement, ce territoire présente une forte diminution du nombre de lits touristiques (-22% contre +13% en moyenne bretonne). De plus, Saint-Méen-Le-Grand est l'aire urbaine où l'on observe la baisse la plus importante de la part des résidences secondaires.

Indicateur	Aire urbaine
Population (2008)	5 295
Emploi (2008)	2 200
Emploi industriel (2008)	581
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	572
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	58
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	6,0%
Part des résidences secondaires (2008)	1,7%

Indicateur	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+21,8%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	+0,03 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+22,7%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	-10,7 pts	+2,2 pts	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+13,8%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+16,7%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+20,1%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	+23,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution cadres de fonctions métropolitaines supérieures (1999-2008)	+75,3%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,6 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+33,0%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-2,8 pts	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

SAINT-POL-DE-LÉON

> 12 966 habitants

> 7 508 emplois

L'aire urbaine littorale de Saint-Pol-de-Léon se distingue par le développement du secteur marchand, qui dope l'emploi local. Mais la croissance de la population est faible, se caractérisant par un solde migratoire positif qui peine à compenser le solde naturel négatif. Le vieillissement de la population s'accélère plus rapidement que la moyenne régionale. Néanmoins, le pôle d'emploi demeure très dynamique, avec une progression des emplois dans tous les grands secteurs d'activité. L'évolution est particulièrement importante dans l'agriculture et l'industrie, grâce au développement de la filière légumière. Celle-ci a permis au territoire de résister sereinement à la crise économique de 2009. En outre, le développement des activités de recherche de la station biologique marine internationale de Roscoff et du siège social de Brittany Ferries influe positivement sur le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines et sur le potentiel d'innovation.

Cette bonne santé économique se traduit également par un rattrapage progressif des niveaux de revenus des ménages vis-à-vis de la moyenne régionale. Mais la forte croissance du taux de concentration de l'emploi (nombre d'emplois au lieu de travail/ nombre d'actifs résidents) laisse toutefois apparaître de réelles difficultés pour les travailleurs locaux à se loger sur place, les contraignant à s'installer dans les communes rétro-littorales où les prix de l'immobilier sont plus abordables.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	15 735		
Emploi (2008)	7 508		
Emploi industriel (2008)	572		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	2 275		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	428		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,6%		
Part des résidences secondaires (2008)	18,3%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+1,5%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,2 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+6,5%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+18,2 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+17,2%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+49,1%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+13,8%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+8,4%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+71%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-1,1 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+12,5%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+1,8 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

SARZEAU**> 7 494 habitants****> 2 122 emplois**

Comme les aires urbaines de Crozon, Carnac et Vannes, la trajectoire de développement de l'aire urbaine de Sarzeau est indissociable de la sphère résidentielle et du tourisme. Elle se distingue toutefois par un fort dynamisme démographique, presque trois fois plus intense qu'à l'échelle régionale. Le solde migratoire y contribue largement, avec un afflux de population relativement âgée et aisée, qui accélère le vieillissement démographique.

Le fort dynamisme de l'emploi est porté principalement par l'économie présentielle (développement de la filière construction, de l'emploi dans l'administration publique, l'éducation et la santé/action sociale). Les emplois hautement qualifiés dits métropolitains s'y développent également bien plus rapidement que la moyenne.

Néanmoins, l'aire urbaine figure parmi les plus touchées par la crise économique de 2009. Comme à Vannes et Carnac, le tissu économique se révèle trop dépendant du tourisme et de la consommation des ménages. Les effectifs des entreprises du commerce et de la construction ont fortement chuté pendant la crise.

Il n'empêche que le dynamisme économique et les flux migratoires favorisent la croissance des revenus déclarés par les ménages. Ceux de Sarzeau sont désormais les plus riches de Bretagne et ont enregistré la plus forte croissance derrière ceux de Pont-L'Abbé, probablement soutenue par un afflux de population retraitée aisée.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	7 494		
Emploi (2008)	2 122		
Emploi industriel (2008)	118		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	722		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	72		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	11,7%		
Part des résidences secondaires (2008)	58,5%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+21,7%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,2 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+26,4%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+3,0 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+20,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-4,5%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+52,7%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-10,2%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+156%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,5 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+33,3%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,0 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

TRÉGUIER

> 6 756 habitants

> 2 723 emplois

Au cours de la décennie 2000, la petite aire urbaine de Tréguier a connu une faible croissance de l'emploi et de la population.

L'impact du solde migratoire élevé est fortement atténué par un solde naturel nettement négatif. Les cadres résidents sont de moins en moins nombreux sur le territoire, les actifs des professions intermédiaires et des employés progressent faiblement, tandis que le nombre d'ouvriers résidents progresse de 19,9%. Le quotient migratoire des 55 ans et plus est parmi les plus forts en Bretagne. La part des foyers impossibles progresse très peu et la part des revenus d'activités est en forte diminution.

L'emploi a faiblement progressé et l'emploi industriel a diminué sensiblement depuis 1999 : il ne concerne plus que 130 personnes (contre 230 en 1999). Le secteur agricole résiste assez bien avec une baisse 10 fois inférieure à celle de la Bretagne (respectivement -1,7% et -17,7%). Le nombre de cadres des fonctions métropolitaines est en diminution tout comme la part des diplômés de second ou troisième cycle. Le chômage a globalement diminué sur la décennie, mais, depuis fin 2007, il a sensiblement progressé.

Si la part des résidences secondaires progresse, le nombre de lits touristiques a diminué entre 2002 et 2011.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	6 756		
Emploi (2008)	2 723		
Emploi industriel (2008)	128		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	1 437		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	107		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	9,9%		
Part des résidences secondaires (2008)	11,3%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+2,3%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,08pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	14,3%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+3,5 pts	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-43,9%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+3,7%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé 2007/2010	-8,8%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (en % - 1999-2008)	-6,6%	+61,6%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	-0,3 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+46,2%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	0,8 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

VANNES

> 144 353 habitants

> 65 517 emplois

L'aire urbaine de Vannes présente une trajectoire de développement très marquée par la résidentialisation et le tourisme. Elle se distingue également par un fort dynamisme démographique, deux fois plus intense qu'à l'échelle régionale. Le solde migratoire y contribue largement, avec un afflux de population relativement âgée et aisée, française comme étrangère. Illustration de cette attractivité, l'aire urbaine a enregistré la 2ème plus forte croissance du nombre de résidences principales à l'échelle des aires urbaines de la région. Mais cette arrivée de retraités accélère le vieillissement de la population et pèse lourdement sur l'indice de jeunesse.

Le fort dynamisme du pôle d'emploi se traduit par un renforcement du poids de l'économie présentielle, révélé par un développement très prononcé de la filière construction et de l'intérim. Ce dynamisme économique et les flux migratoires favorisent la croissance des revenus déclarés par les ménages vannetais, qui se maintiennent à un niveau élevé, au 3ème rang des aires urbaines bretonnes.

Mais l'aire urbaine figure parmi les plus touchées par la crise économique de 2009. Ce constat souligne la fragilité économique du territoire, dont les activités se révèlent très dépendantes de la consommation des ménages. La sphère présentielle vannetaise est importante et se traduit par une composante immobilière forte et un secteur de la construction très développé. Or, les effectifs de ce dernier ont fortement chuté pendant la crise en raison du ralentissement conjoncturel mais aussi de la détérioration des conditions de délivrance des crédits immobiliers.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	144 353		
Emploi (2008)	65 517		
Emploi industriel (2008)	7 050		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	22 166		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	4 455		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	8,8%		
Part des résidences secondaires (2008)	6,9%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	+15,5%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,3 pt	-0,1 pt	-0,05 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+11%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+5,9 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+23,4%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	-0,9%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+11,3%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	-5,3%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+73%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	0,0 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+39,8%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	+0,3 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

Source : Insee

VITRÉ

> 27 594 habitants

> 15 449 emplois

L'aire urbaine de Vitré a vu sa population s'accroître sur la période 1999-2008 grâce à un excédent naturel plus élevé que l'apport migratoire. Si l'indice de jeunesse a diminué, il reste toutefois supérieur au niveau régional.

Concernant l'emploi, son évolution est proche de la moyenne du groupe E, mais supérieure aux moyennes bretonne et nationale. L'emploi industriel progresse alors qu'il diminue aux échelons géographiques précités. Le gain d'emplois dans le tertiaire est lui aussi plus élevé qu'en Bretagne. En revanche, les emplois d'artisans, commerçants et chefs d'entreprise et d'agriculteurs ont diminué. Parmi les autres catégories socio-professionnelles, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures se distinguent avec une évolution parmi les plus fortes de Bretagne. Ce territoire se caractérise aussi par le plus fort taux d'activité des 15 à 64 ans (77,6% contre 72,1% en Bretagne).

Par ailleurs, si le volume d'emplois dans les secteurs porteurs progresse fortement, son poids reste toutefois inférieur à celui de secteurs fragiles et plus faible qu'en moyenne bretonne.

Sur la période récente 2007-2010, l'emploi salarié privé a bien résisté. Toutefois, l'évolution du marché du travail apparaît moins favorable. Ainsi, depuis 2001, le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans s'est replié légèrement alors qu'il augmentait dans la région.

Enfin, cette aire urbaine se caractérise par une activité touristique peu développée. Le nombre de lits touristiques et de résidences secondaires s'inscrit en recul (respectivement -7% et -14%) alors qu'il progresse en Bretagne.

Indicateurs	Aire urbaine		
Population (2008)	27 594		
Emploi (2008)	15 449		
Emploi industriel (2008)	5 554		
Emploi administration, action sociale, éducation, santé (2008)	3 706		
Cadres de fonctions métropolitaines supérieures (2008)	753		
Taux de demandeurs d'emploi de catégorie A (2010)	5,9%		
Part des résidences secondaires (2008)	1,1%		
Indicateurs d'évolution	Aire urbaine	Bretagne	France métropolitaine
Evolution de la population de 1999 à 2008	11,7%	+8,3%	+6,2%
Evolution de l'indice de jeunesse (en points)	-0,07 pt	-0,08 pt	-0,13 pt
Contribution du solde migratoire à l'évolution de la population	+5,0%	+6,3%	+2,4%
Evolution de l'indicateur de concentration de l'emploi (en points)	+0,7 pt	+2,2 pt	-0,1 pt
Evolution de l'emploi de 1999 à 2008	+18,3%	+15,1%	+12,4%
Evolution de l'emploi industriel	+14,2%	-0,3%	-10,4%
Evolution de l'emploi administration, action sociale, éducation, santé	+23,7%	+17,8%	+17,8%
Evolution de l'emploi salarié privé de 2007 à 2010	+7,5%	-0,9%	-1,5%
Evolution des Cadres de fonctions métropolitaines supérieures	+63%	+61%	+40%
Evolution du taux de demandeurs d'emploi de catégorie A de 2001 à 2010	+0,7 pt	-0,2 pt	0,0 pt
Evolution du nombre de demandeurs d'emploi de 2007 à 2010	+49,7%	+35,1%	+34,6%
Evolution de la part des résidences secondaires	-0,4 pt	+0,6 pt	-0,4 pt

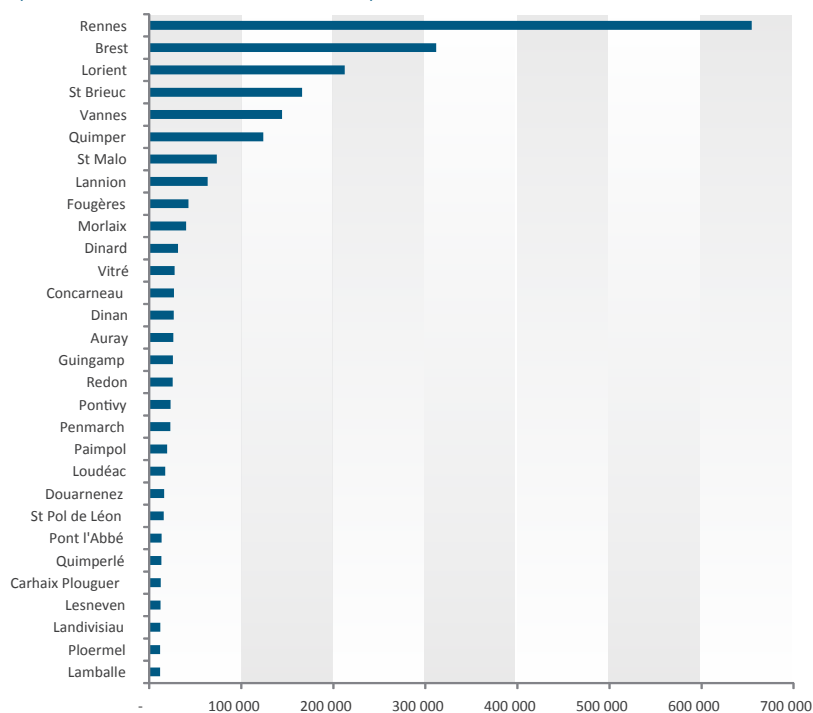
Source : Insee



Annexe 1 -

Les aires bretonnes de plus de 10 000 habitants

Population 2008 des 30 aires urbaines de plus de 10 000 habitants



Source : Insee, Recensement 2008

LES AIRES URBAINES BRETONNES DE PLUS DE 10 000 HABITANTS

INDICATEURS ET TRAJECTOIRES 2000-2010

La moitié de la population dans les 6 premières aires urbaines

La Bretagne compte 30 aires urbaines de 10 000 habitants et plus. Elles abritent 2,224 millions d'habitants en 2008, soit 71% de la population régionale. Avec plus de 650 000 habitants, Rennes représente 20,8% de la population bretonne. Les 5 autres aires urbaines de plus de 100 000 habitants (Brest, Lorient, Saint-Brieuc, Vannes et Quimper) totalisent 30% de la population.

Les 6 premières aires urbaines bretonnes regroupent la moitié de la population bretonne.

2 aires urbaines (Saint-Malo et Lannion) dépassent les 50 000 habitants et 11 aires urbaines se situent entre 20 000 et 50 000 habitants.

11 aires urbaines comptent entre 10 000 et 20 000 habitants en 2008.

1. Démographie et logements

Croissance démographique et solde migratoire

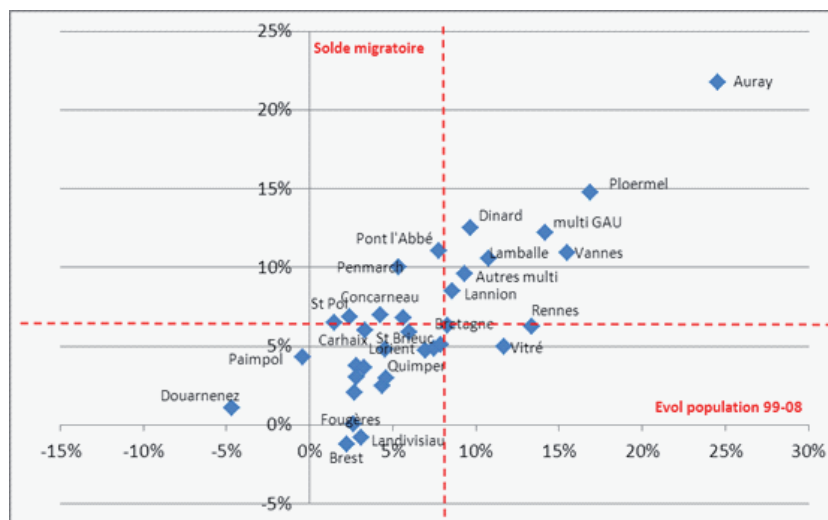
En Bretagne, la population s'est accrue de 242 523 personnes de 1999 à 2008 (soit +27 000 par an).

En 9 ans, la croissance démographique est de 8,3%. L'essentiel de celle-ci provient du solde migratoire (+6,3%).

La corrélation entre croissance démographique et solde migratoire apparaît clairement sur le graphique. Les disparités sont fortes entre les territoires bretons :

- 2 territoires perdent de la population : **Douarnenez et Paimpol**,
- 3 ont un solde migratoire nul ou négatif : **Brest, Landivisiau et Fougères**,
- 3 connaissent une très forte croissance démographique (plus de 15%) : **Auray, Ploërmel et Vannes**.
- 5 autres aires urbaines ont une croissance supérieure à la moyenne : **Rennes, Vitré, Lamballe, Dinard, Lannion**.

Variation de population de 1999 à 2008 et croissance solde migratoire



Source : Insee, Recensements

Solde migratoire et indice de jeunesse

L'indice de jeunesse est égal au rapport entre le nombre de moins de 20 ans et le nombre de 60 ans et plus. En Bretagne, il s'inscrit en baisse entre 1999 à 2008 (de 1,09 en 1999 à 1,02 en 2008). Le nombre de moins de 20 ans s'est accru de +7,8%, le nombre de 60 ans et plus de 13,1%.

Plusieurs groupes se détachent :

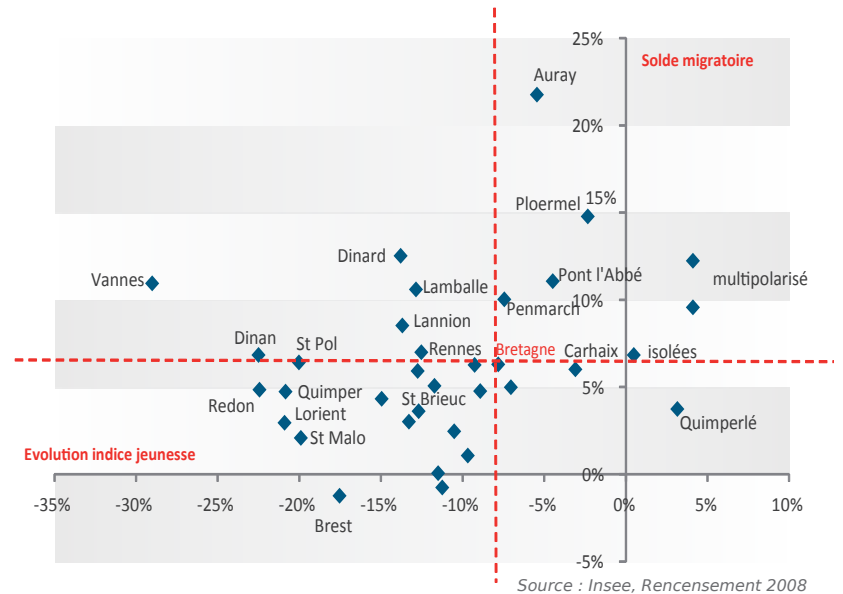
- **Auray, Ploërmel, Pont-L'Abbé, Penmarc'h** et les communes multipolarisées : solde migratoire élevé et faible diminution de l'indice de jeunesse (voire augmentation pour les multipolarisées). Ces aires urbaines évoluent selon une logique de périurbanisation et d'accueil de familles (exemple d'Auray : moins de 20 ans : +20%, 60 ans et plus : +26%)
- **Vannes, et dans une moindre mesure, Dinard et Lamballe** : solde migratoire élevé et vieillissement de la population, forte attraction de retraités.
- **Redon, Quimper, Lorient, Saint-Malo et Brest** : vieillissement et solde migratoire faible, faible attractivité résidentielle.

Les quotients migratoires des 25-39 ans et des 55 ans et +

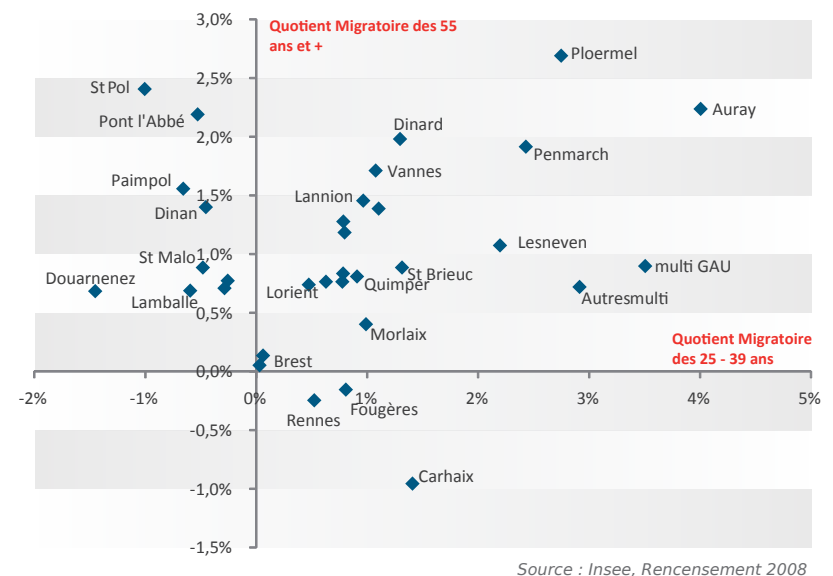
Plusieurs groupes d'aires urbaines apparaissent :

- Arrivée des 55 ans et plus et départ des 25-39 ans : **Saint-Pol-de-Léon, Pont-L'Abbé, Paimpol, Dinan**,
- Solde positif pour les 25-39 ans et négatif pour les 55 ans et + : **Rennes, Fougères et Carhaix**
- Solde très positif pour les 25-39 ans et faible pour les 55 ans et + : communes multipolarisées
- Solde positif pour les 2 catégories : **Ploërmel, Dinard, Auray, Penmarc'h**
- Faible arrivée des 2 catégories : **Brest et Pontivy**.

Solde migratoire et indice jeunesse



Les quotients migratoires des 25-39 ans et des 55 ans et +



Evolution de la part des plus de 65 ans

En Bretagne, en 2008, les plus de 65 ans représentent 18,5% de la population. De 1999 à 2008, leur nombre s'est accru de 12,7% et leur part dans la population de 0,7 point.

Là aussi, les écarts entre territoires sont marqués puisque la part des plus de 65 ans va de 13% à Rennes à 28% à Paimpol.

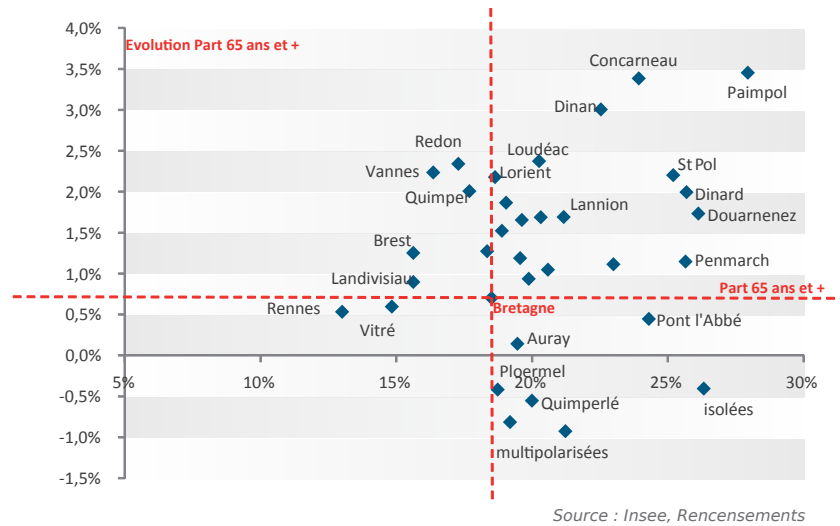
- Dans 3 territoires, la part des plus de 65 ans s'accroît fortement (au moins 3 points) : **Dinan, Concarneau, Paimpol**
- Dans 6 territoires, elle augmente aussi de façon sensible : **Redon, Loudéac, Saint-Pol-de-Léon** mais aussi **Quimper, Vannes et Lorient**.
- Elle diminue à l'inverse dans les communes multipolarisées et isolées (périurbanisation) ainsi qu'à **Ploërmel et Quimperlé**.

Résidences principales et secondaires de 1999 à 2008

En Bretagne, le nombre de résidences principales a augmenté de 9,6% de 1999 à 2008. La croissance des résidences secondaires a été beaucoup plus forte (+16%).

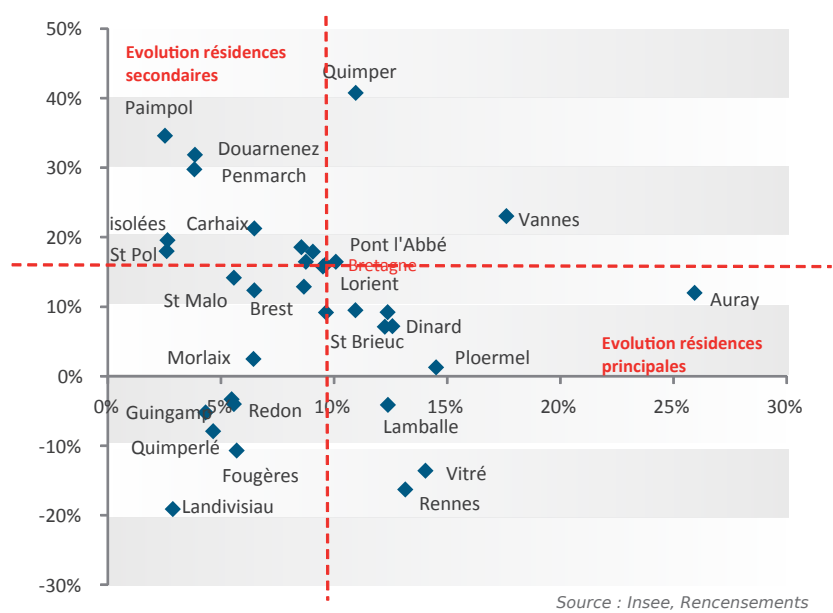
- 2 aires urbaines ont conjugué des croissances supérieures à la moyenne dans les 2 types de résidences : **Quimper et Vannes**.
- Les communes isolées et 5 aires urbaines ont connu surtout une forte croissance des résidences secondaires : **Paimpol, Douarnenez, Penmarch, Saint-Pol-de-Léon et Carhaix**. Pour 2 d'entre elles (Douarnenez et Paimpol), la population a diminué.
- **Rennes, Vitré, Ploërmel et Lamballe** : forte croissance des résidences principales avec stabilité ou baisse des résidences secondaires.
- Faibles dynamiques résidentielles (principales et secondaires) : **Landivisiau, Fougères, Quimperlé, Guingamp et Redon**.

Part des 65 ans et plus en 2008 dans la population et évolution 1999-2008



Source : Insee, Recensements

Evolution des résidences principales et résidences secondaires

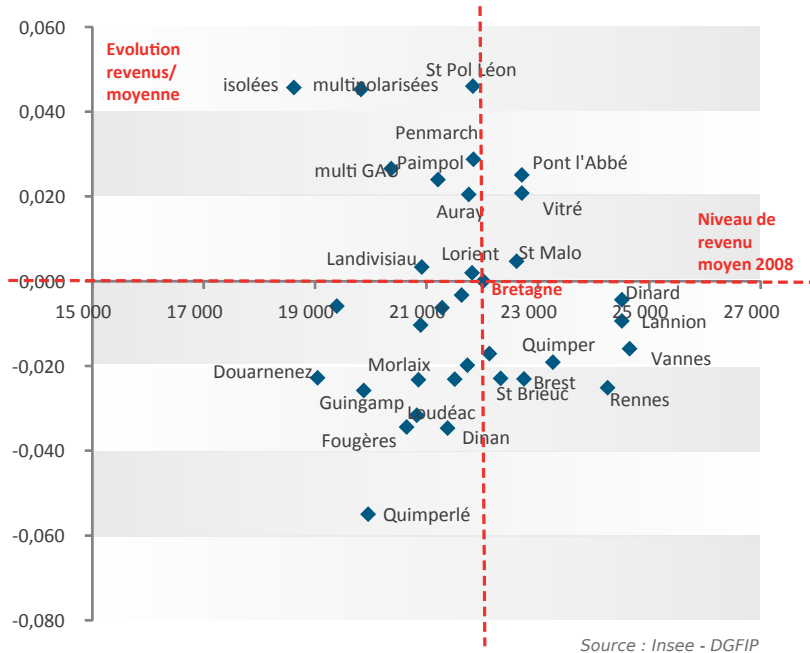


Source : Insee, Recensements

Niveau de revenus et évolution 2000-2008

- Niveaux de revenus élevés et forte croissance : **Pont-L'Abbé, Vitré et Saint-Malo**
- Revenus inférieurs à la moyenne, mais forte hausse : **Saint-Pol-de-Léon, Penmarch, Paimpol, Auray** ainsi que les communes isolées et multipolarisées. Ces caractéristiques témoignent de la résidentialisation et de l'arrivée de retraités.
- Niveaux de revenus élevés et croissance limitée : **Vannes, Rennes, Quimper, Brest et Saint-Brieuc**.
- Niveaux de revenus faibles et forte baisse (relative) : **Quimperlé, Fougères, Dinan, Loudéac, Douarnenez**.

Niveau de revenu net moyen 2008 et évolution par rapport à la moyenne bretonne



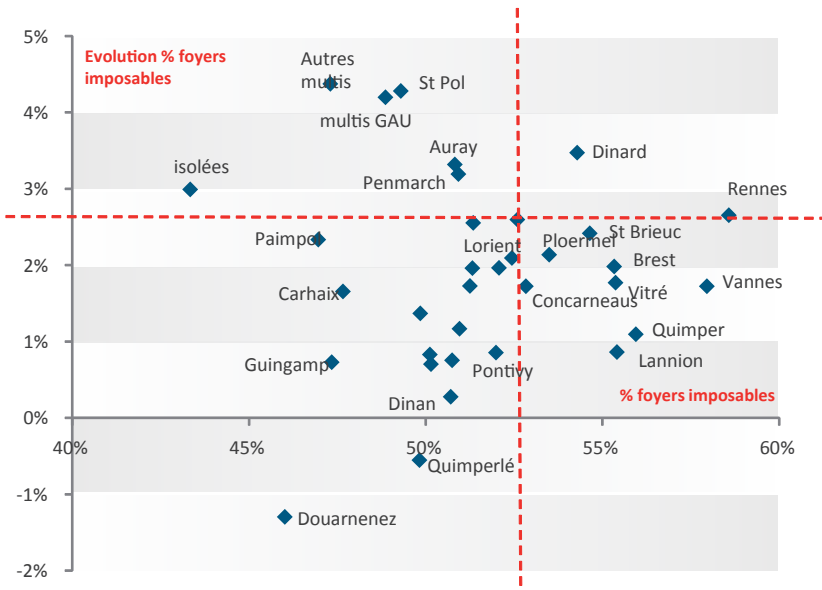
Source : Insee - DGFIP

Part de foyers imposables et évolution

En 2008, 52,6% des foyers bretons sont imposables. Cela peut être considéré comme un indicateur de richesse des habitants.

- **Rennes et Vannes** dépassent 58%
- 6 aires urbaines sont entre 54% et 56% : **Brest, Saint-Brieuc, Quimper, Lannion, Dinard et Vitré**. Parmi les plus grandes aires urbaines, les exceptions sont **Lorient et Saint-Malo**.
- La part des foyers imposables est faible (moins de 48%) à **Douarnenez, Guingamp, Carhaix, Paimpol**.

Part des 65 ans et plus en 2008 dans la population et évolution 1999-2008



Source : Insee, Recensements

La proportion de foyers imposables a augmenté de 2,6 points en Bretagne de 2000 à 2008, témoin d'une progression du niveau de revenus de la population.

- La hausse est plus forte dans les communes multipolarisées ainsi qu'à **Saint-Pol-de-Léon, Auray, Penmarch et Dinard**.
- Le pourcentage diminue à **Douarnenez et Quimperlé**.
- Il augmente très peu (moins de 1 point) à **Dinan, Redon, Guingamp, Loudéac, Fougères, Pontivy et Lannion** (NB : Quimper et Morlaix progressent de +1,1 et +1,2 points).

2. Emploi et chômage

Emploi et population de 1999 à 2008

L'emploi s'accroît de 15,1% de 1999 à 2008 en Bretagne. Il ne diminue dans aucun territoire breton, mais sa croissance va de +0,7% (Concarneau) à +28,5% (Auray).

Le lien entre croissance de l'emploi et progression démographique est particulièrement net. Les supports de la création d'emplois se situent en effet dans l'économie résidentielle : construction, commerce, services à la personne. La production même performante est en général peu créatrice d'emplois (gains de productivité) et les services très qualifiés ne représentent qu'une petite partie des emplois créés.

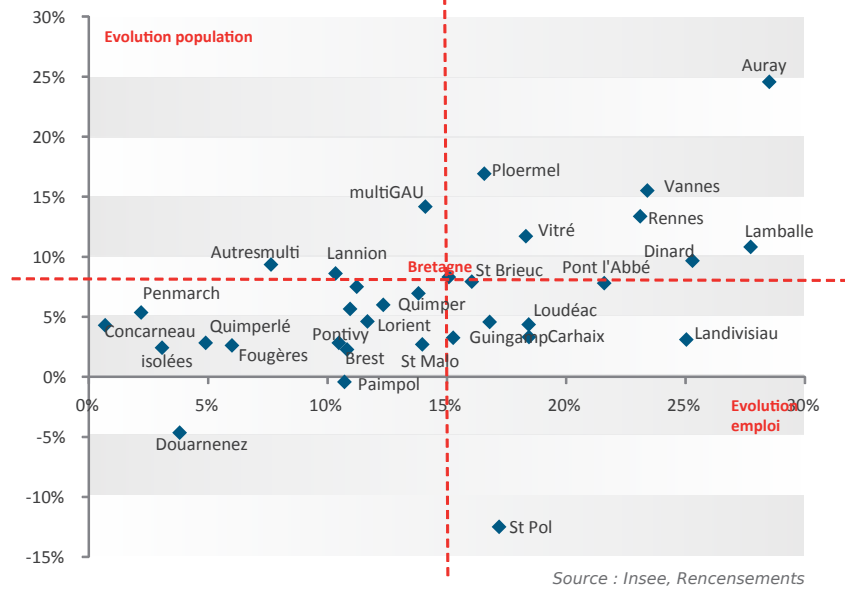
7 aires urbaines cumulent forte croissance démographique et forte hausse de l'emploi sur la période : **Auray, Lamballe, Vannes, Rennes, Dinard, Vitré, Ploërmel.** Elles sont toutes situées dans la moitié Est de la Bretagne.

Le Centre Bretagne (par exemple : Loudéac ou Carhaix) n'est pas le plus en difficulté.

Les territoires les moins dynamiques sont plutôt **Concarneau, Penmarch, Douarnenez, Fougères ou Quimperlé,** ainsi que les communes isolées.

Logiquement, les communes multi-polarisées sont davantage sur une dynamique démographique que sur une dynamique emploi.

Evolution de l'emploi et de la population de 1999 à 2008



Emploi et actif

En Bretagne, on compte en 2008 1,282 millions d'emplois et 1,420 millions d'actifs soit 91 emplois pour 100 actifs (l'écart vient des chômeurs et des actifs bretons qui travaillent à l'extérieur).

Le nombre d'emplois pour 100 actifs a progressé de 2,2 entre 1999 et 2008. Le nombre d'emplois s'est accru un peu plus vite (+15,6%) que le nombre d'actifs (+12,8%).

La plupart des aires urbaines ont un indice de concentration de l'emploi supérieur à la moyenne bretonne. Ce sont les communes isolées et multipolarisées qui enregistrent un ratio inférieur.

- Dans certaines petites aires urbaines, le ratio est très élevé : **Lamballe, Saint-Pol-de-Léon, Landivisiau, Ploërmel, Quimperlé...**
- Ce ratio progresse fortement à **Guingamp, Loudéac, Carhaix, Saint-Pol-de-Léon et Lamballe.**
- Il diminue à **Penmarch, Auray et Quimperlé.**

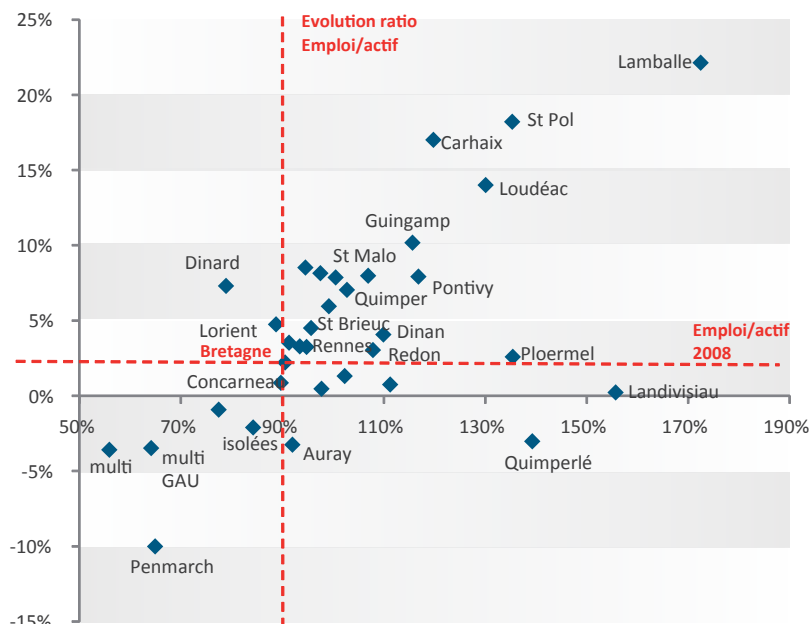
Emploi salarié privé et demande d'emploi de fin 2007 à fin 2010

De fin 2007 à fin 2010 (crise), l'emploi salarié privé diminue de 1,1% en Bretagne, tandis que le chômage augmente de 38%.

Les évolutions de l'emploi salarié privé vont de -14% (Penmarch) à +18% (Lamballe). Celles du chômage vont de +12,5% (Saint-Pol-de-Léon) à +59,7% (Ploërmel).

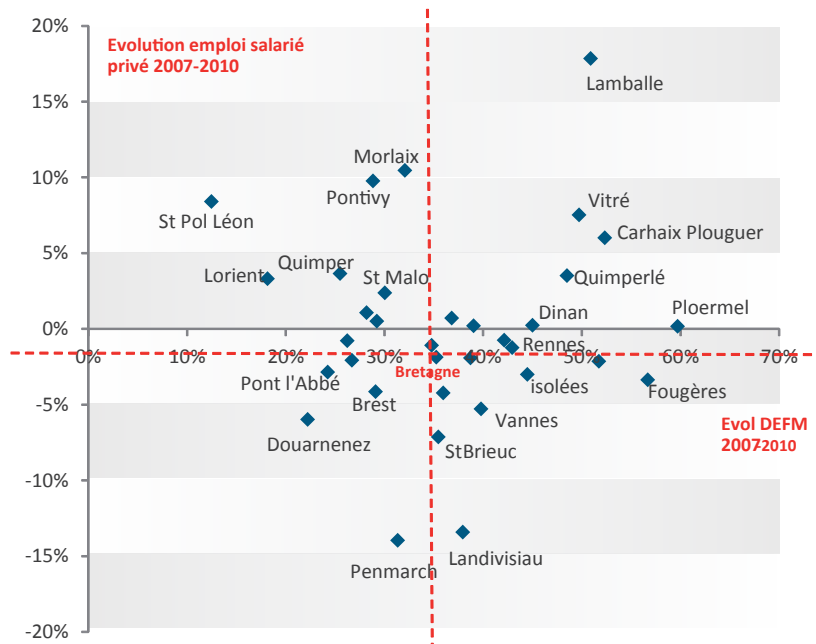
- 6 territoires connaissent une évolution positive de l'emploi salarié privé et une hausse limitée du chômage : **Saint-Pol-de-Léon, Lorient, Quimper, Saint-Malo, Pontivy et Morlaix.**
- En revanche, **Vannes, Saint-Brieuc, Landivisiau ou Fougères** enregistrent une baisse de l'emploi et une forte hausse du chômage.

Indice de concentration de l'emploi et évolution 1999-2008



Source : Insee, Recensements

Évolution de l'emploi salarié et du nombre de demandeurs d'emplois de 2007 à 2010



Source : Pôle emploi

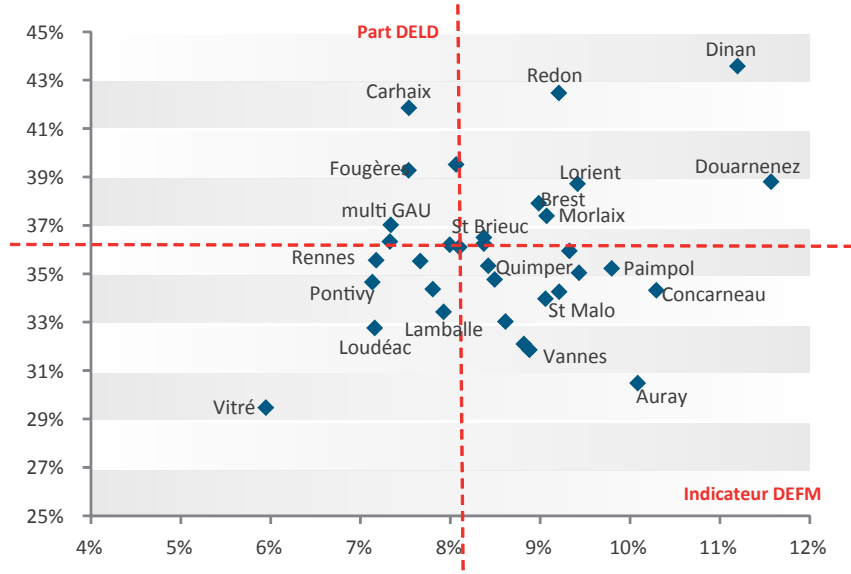
Marché du travail : indicateur de chômage et % de longue durée

Fin 2010, l'indicateur de chômage (estimation d'un taux de chômage à partir du rapport entre le nombre de DEFM et le nombre d'actifs de 15 à 64 ans) est de 8,1% en Bretagne. Parmi les demandeurs d'emploi, 36% sont au chômage depuis un an et plus.

Plusieurs situations apparaissent :

- Chômage important et difficultés à sortir du chômage : **Dinan, Douarnenez, Redon** (et dans une moindre mesure **Lorient, Brest, Morlaix**)
- Peu de chômage et facilité de sortie : **Vitré** et dans une moindre mesure **Loudéac et Lamballe**
- Chômage élevé mais sortie relativement aisée (contrats courts liés à l'hôtellerie restauration) : **Auray, Vannes, Saint-Malo**
- Chômage moyen mais difficultés à en sortir : **Carhaix, Fougères.**

Indicateur de chômage et part des chômeurs de longue durée



Source : Insee, Recensement 2008 - Pôle emploi

Part des demandeurs d'emploi de catégorie A et évolution du nombre de demandeurs d'emplois de 2001 à 2010

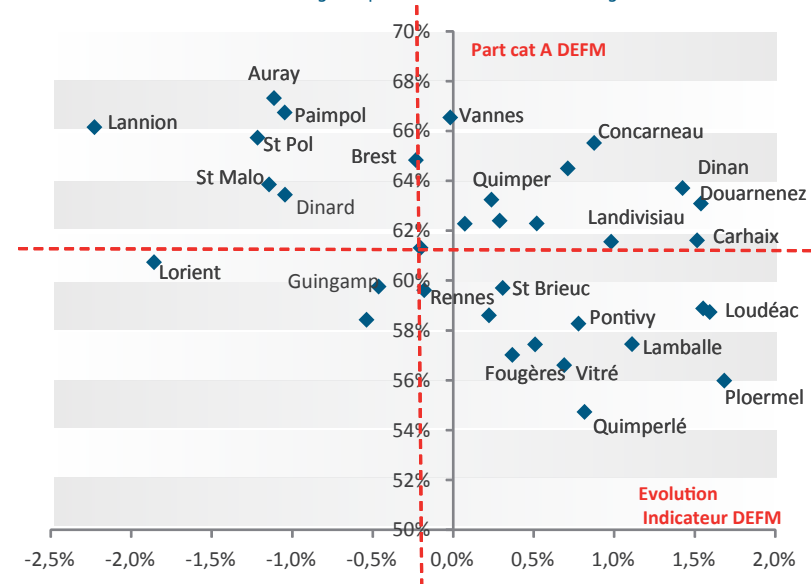
L'indicateur de chômage diminue de 0,2 point en Bretagne (de 8,3% à 8,1%). Les évolutions sont très contrastées :

- La baisse est supérieure à 1,5 points à **Lannion et Lorient.**
- Elle est supérieure à 1 point à **Auray, Paimpol, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Malo et Dinard**
- La hausse est supérieure à 1,2 points à **Dinan, Douarnenez, Carhaix, Loudéac, Ploërmel et Lesneven.**

La catégorie A représente 61,3% de la demande d'emploi fin 2010.

- Cette part est plus élevée (> 65%) à **Auray, Lannion, Paimpol, Vannes, Concarneau** et **Saint-Pol-de-Léon** (peu d'intérim et de temps partiel)
- Elle est faible (inférieure à 58%) à **Quimperlé, Vitré, Fougères, Lamballe, Ploërmel** et **Redon** (intérim développé dans l'industrie et l'agroalimentaire).

Évolution de l'indicateur de chômage et part des chômeurs de catégorie A



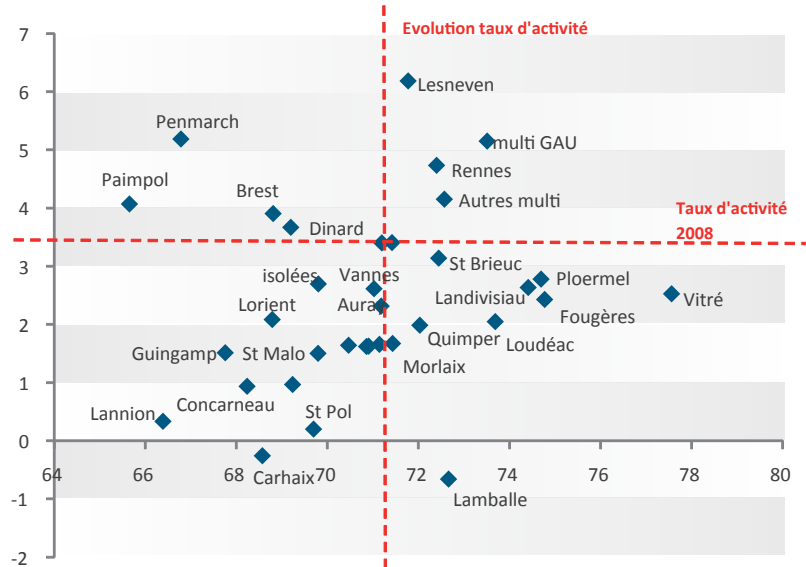
Source : Insee, Recensement 2008 - Pôle emploi

Taux d'activité : des évolutions contrastées

En Bretagne, le taux d'activité des 15-64 ans est de 71,2% en 2008 (71,6% en France). Il a progressé de 3,4 points de 1999 à 2008 sous l'effet d'une baisse de la part des autres inactifs (-1,7 points) (vraisemblablement hausse de l'activité des femmes) et des scolaires (-2,8 points).

- Dans l'aire urbaine de **Lesneven et Rennes**, le taux d'activité et sa progression sont supérieurs à la moyenne. La situation de Lesneven, proche du pôle brestois, rejoint la trajectoire des espaces multipolarisés.
- 4 aires urbaines connaissent des évolutions s'apparentant à des rattrapages : **Paimpol, Penmarc'h, Brest** et dans une moindre mesure **Dinard** (croissance supérieure à la moyenne mais taux d'activité plus faible).
- 9 aires urbaines présentent un taux d'activité supérieur à l'ensemble breton, mais avec une évolution moins favorable (cas de **Vitré** : taux d'activité le plus élevé mais augmentation inférieure).
- Les autres aires urbaines se situent dans un contexte moins favorable avec un taux d'activité moindre et une faible croissance (**Lannion, Guingamp...**).

Taux d'activité en 2008 et évolution 1999-2008



Source : Insee, Recensements

3. Évolution du tissu économique

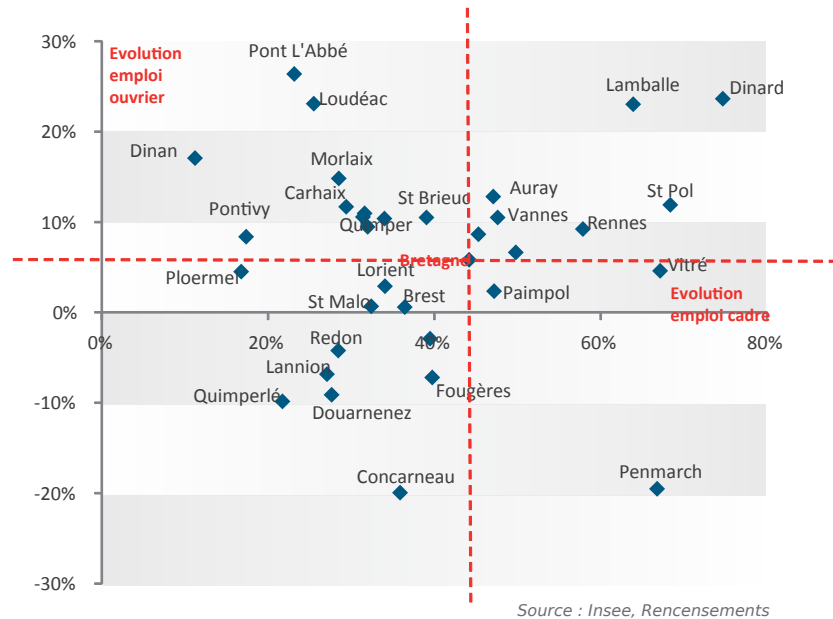
Evolution des emplois cadres et ouvriers de 1999 à 2008

De 1999 à 2008, le nombre d'emplois de cadres a augmenté de 44% en Bretagne. Les emplois cadres ont augmenté dans tous les territoires, mais l'ampleur de la hausse est très variable : de +11,2% à Dinan à +75% à Dinard.

Les emplois d'ouvriers ont augmenté de 5,8% de 1999 à 2008 en Bretagne.

- Dans un certain nombre de territoires, il a diminué. C'est le cas de **Concarneau, Douarnenez, Quimper, Fougères ou Lannion**.
- En revanche, il est en forte hausse à **Dinard, Pont-L'Abbé ou Loudéac**.

Évolutions des emplois cadres et ouvriers de 1999 à 2008



Source : Insee, Recensements

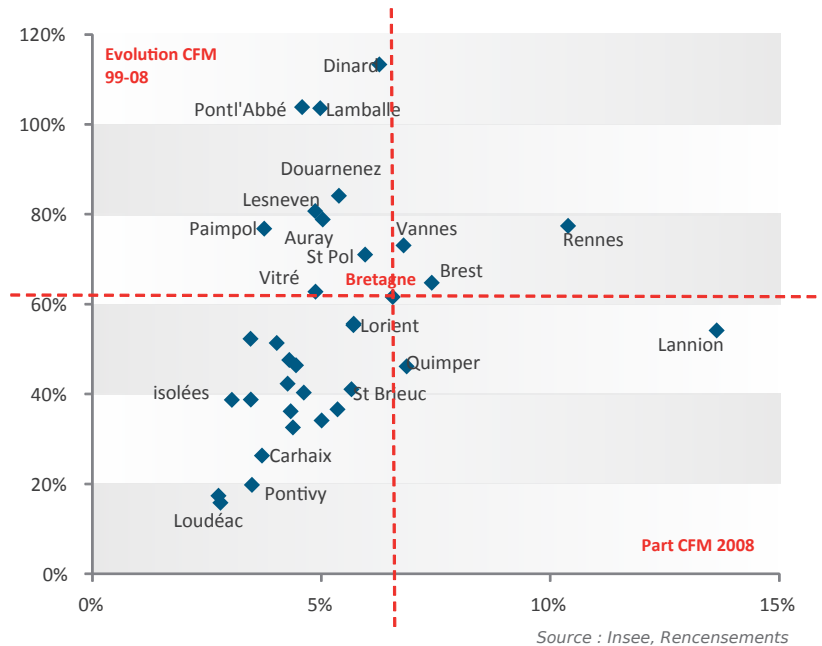
Evolution des emplois de cadres des fonctions métropolitaines 1999-2008

De 1999 à 2008, le nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines a augmenté de 61,6% en Bretagne. Ils représentent 6,6% des emplois en 2008 contre 4,7% en 1999.

Les augmentations ne concernent pas que Lannion, Rennes, Brest ou Vannes et Quimper qui sont les mieux dotées en cadres des fonctions métropolitaines. Elles sont fortes également à Dinard, Lamballe, Pont-L'Abbé, Douarnenez ou Paimpol.

Rennes et Brest regroupent environ 1 cadre des fonctions métropolitaines sur 2. En 2008, les 84 000 cadres des fonctions métropolitaines bretons sont concentrés à 48% sur Rennes (37%) ou Brest (11%). De 1999 à 2008, 54% des emplois supplémentaires de cadres des fonctions métropolitaines sont localisés dans ces deux aires urbaines.

Part des cadres des fonctions métropolitaines 2008 et évolution



Source : Insee, Recensements

Niveau de diplômes et intensité en brevets

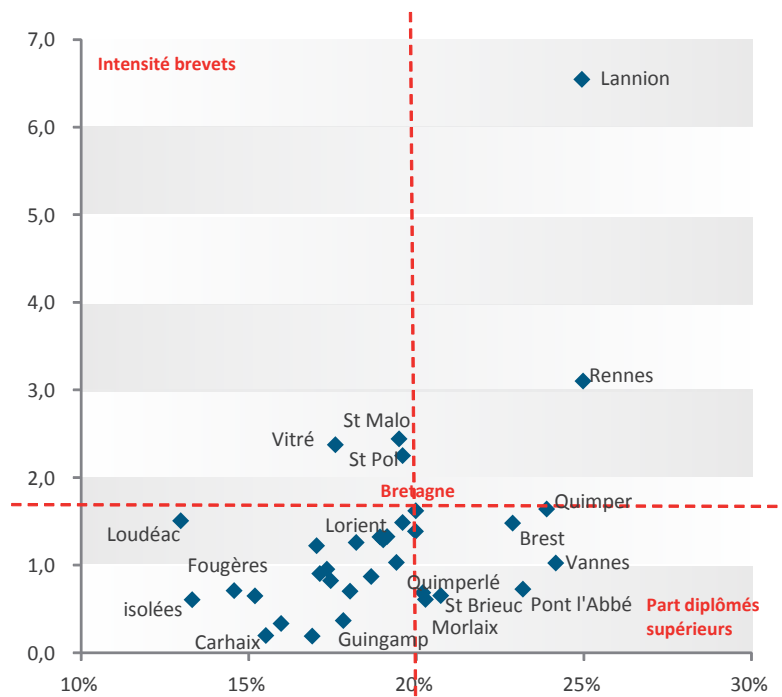
De 2008 à 2011, plus de 2 000 brevets ont été déposés en Bretagne. L'aire urbaine de Rennes représente 43% des brevets et Brest 9%. En Bretagne, l'intensité en brevets est de 1,6 brevet pour 1 emploi.

- 5 territoires ont une intensité plus forte : **Lannion, Rennes, Saint-Malo, Vitré et Saint-Pol-de-Léon.**
- **Quimper, Lorient, Brest et Loudéac** sont proches de la moyenne.
- **Carhaix ou Guingamp** en sont très éloignées.

En Bretagne, 20% de la population de 15 ans et plus détient un diplôme du supérieur.

- 6 territoires ont une population nettement plus diplômée (23% et plus) : **Lannion, Rennes, Quimper, Vannes, Pont-L'Abbé et Brest.**
- **Loudéac, Fougères, Carhaix** ont une population moins diplômée (moins de 16% de post bac).

Part de diplômés et intensité en brevets



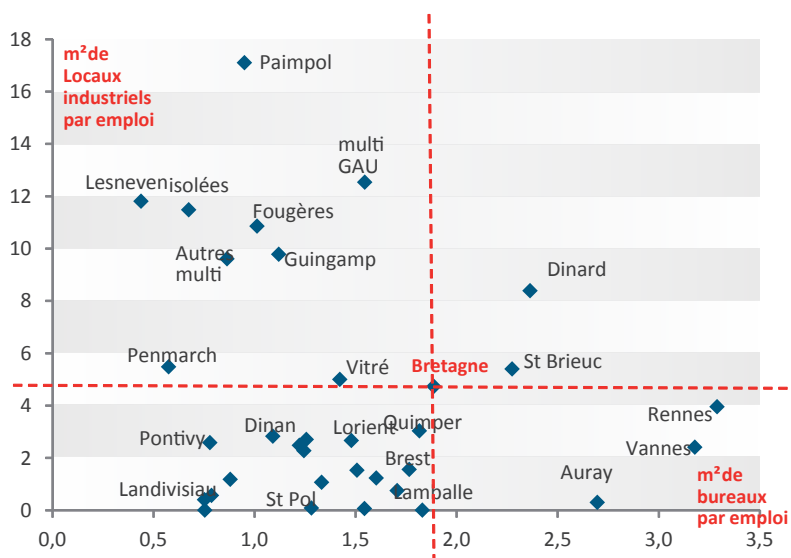
Sources : Insee - INPI

Construction de bureaux et de locaux industriels de 2000 à 2009

De 2000 à 2009, 2 millions de m² de bureaux ont été construits (commencés) en Bretagne, soit 1,8 m² par emploi existant en 1999. Durant la même période, 5,2 millions de m² de locaux industriels ont été construits, soit 4,7 m² par emploi existant en 1999.

- Ont une forte intensité en construction de bureaux et de locaux industriels les aires urbaines de **Dinard et Saint-Brieuc.**
- 3 ont une très forte intensité en construction de bureaux : **Rennes, Vannes et Auray.**
- 5 territoires (+ les communes isolées et 2 catégories de multipolarisées) ont une forte intensité en construction de locaux industriels (mais peu de bureaux) : **Paimpol, Guingamp, Lesneven, Fougères, Penmarch et Vitré.**

Construction de locaux d'activité



Source : MEEDDM/CGD/SOes

Poids des secteurs fragiles et des secteurs porteurs dans l'emploi salarié privé

En Bretagne, les secteurs fragiles (qui perdent le plus d'emplois au niveau national) représentent 6,1 % de l'emploi salarié privé.

- Cette part s'élève à 17% à **Fougères**.
- Elle se situe entre 10 et 13,5% à **Ploërmel, Quimperlé, Vitré, Redon et Lannion**.
- Elle est inférieure à 3% dans 6 aires urbaines : **Lesneven, Pont-L'Abbé, Saint-Pol-de-Léon, Morlaix, Paimpol et Vannes** (Saint-Malo et Auray juste au-dessus).

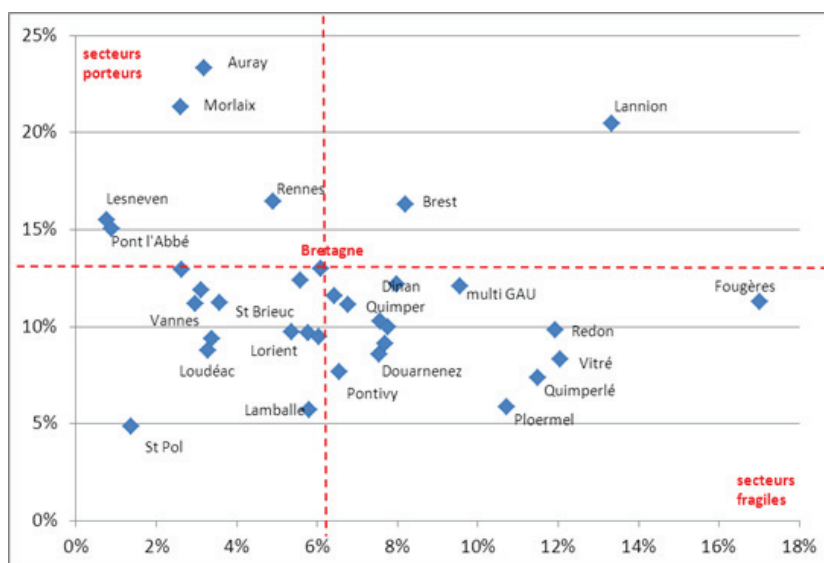
Les secteurs porteurs représentent 13% de l'emploi salarié privé.

- Dans 3 aires urbaines, leur poids dépasse 20% : **Lannion, Morlaix et Auray**.
- Dans 4 aires urbaines, il dépasse 15% : **Rennes, Brest, Lesneven et Pont-L'Abbé**.

En croisant les 2 indicateurs, 3 cas de figure peuvent être soulignés :

- **Lannion et Brest** ont une structure de tissu économique « ambivalente ».
- **Auray, Morlaix, Rennes, Lesneven et Pont-L'Abbé** présentent une structure de tissu économique porteuse.
- **Redon, Vitré, Quimperlé, Ploërmel et Fougères** ont un tissu économique « pénalisant ».

Secteurs fragiles et porteurs dans l'emploi salarié privé



Source : Pôle emploi, Unistatis

Poids de la sphère présenteielle 2007 et évolution de sa part

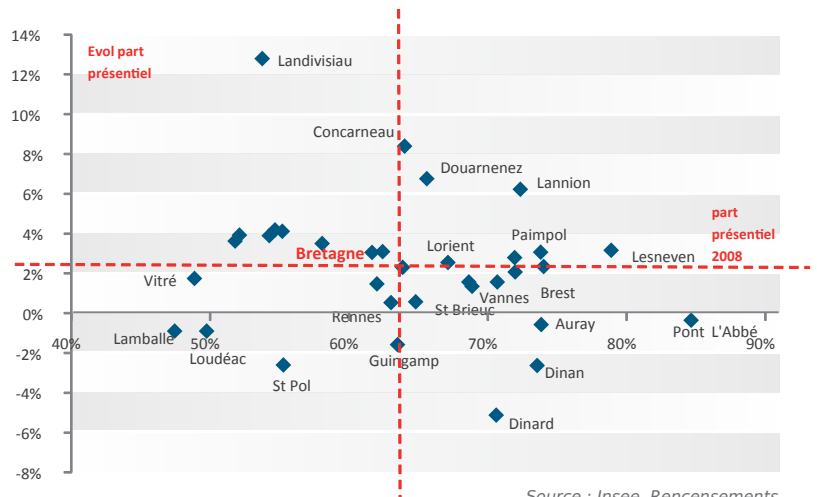
La sphère présenteielle représente 63,9% de l'ensemble des emplois bretons en 2008.

- A Lesneven et Pont-L'Abbé, elle dépasse 75%.
- Dans 6 autres aires urbaines, elle dépasse 72% : Saint-Malo, Brest, Lannion, Dinan, Paimpol, Auray, Morlaix.
- A l'inverse dans 7 aires urbaines, elle est inférieure à 55% : Vitré, Lamballe, Loudéac, Penmarch, Landivisiau et Fougères.

La sphère présenteielle a gagné 2,3 points en 9 ans. Mais sa progression est loin d'être systématique.

- Des progressions très fortes (plus de 6 points) ne touchent que 4 territoires : **Lannion, Douarnenez, Concarneau et Landivisiau** (où elle était faible).
- Des progressions de plus de 3 points concernent 7 aires urbaines, ainsi que les communes isolées et multipolarisées :
 - **Paimpol, Lesneven** (où elle est forte)
 - **Redon, Carhaix, Fougères, Penmarch, Quimperlé** (où elle est faible)
- A l'inverse, elle perd du poids dans 8 territoires :
 - 4 où son poids est très fort : **Dinard, Dinan, Auray et Pont-L'Abbé,**
 - 3 où son poids est faible : **Saint-Pol-de-Léon, Lamballe, Loudéac,**
 - 1 où son poids est moyen : **Guingamp.**

Part de la sphère présenteielle en 2008 et évolution depuis 1999



Source : Insee, Recensements

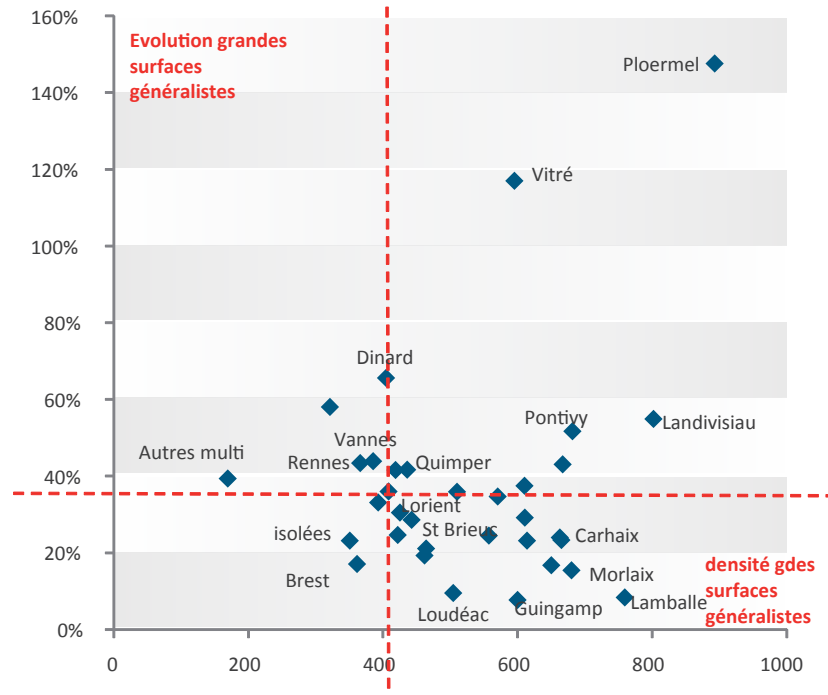
4. Equipements

Grandes surfaces généralistes : densité 2011 et évolution 2001-2011

De 2001 à 2011, les surfaces commerciales des grandes surfaces généralistes ont progressé de 36% en Bretagne. La densité en 2011 est de 409 m² pour 1 000 habitants.

- Des progressions très fortes ont été enregistrées à **Ploërmel, Vitré et Dinard** (plus de 60%).
- Des progressions limitées (inférieures à 20%) ont été constatées à **Loudéac, Guingamp, Lamballe, Morlaix ou Brest**.

Densité en grandes surfaces généralistes et évolution des surfaces entre 2001 et 2011



Source : MEEDDM/CGD/SOeS

Annexe 2 -

Matrice des composantes

	Axe factoriel			
	1	2	3	4
Evolution emploi au lieu de travail1999_2008	,362	,737	-,129	,417
Indicateur d'évolution de la part des C.F.M.(1) 1999-2008	,116	,376	,630	-,315
Evolution emploi industriel au lieu de travail1999_2008	-,115	,566	-,386	,361
Evolution emploi agricole au lieu de travail1999_2008	-,297	,455	-,215	-,438
Evolution emploi Commerce, transports, services au lieu de travail1999_2008	,454	,552	-,066	-,078
Evolution emploi Administration publique, éducation, santé, action sociale au lieu de travail1999_2008	,441	-,041	,323	,570
Evolution du nombre d'agriculteurs exploitabnts au lieu de travail 1999_2008	-,397	,636	-,110	-,214
Evolution du nombre d'artisans, commerçants, chefs d'entreprise au lieu de travail 1999_2008	,546	-,145	,082	-,370
Evolution du nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures au lieu de travail 1999_2008	,421	,474	,476	,147
Evolution du nombre de professions intermédiaires au lieu de travail 1999_2008	,235	,560	,092	,501
Evolution du nombre d'employés au lieu de travail 1999_2008	,629	-,080	,128	,501
Evolution du nombre d'ouvriers au lieu de travail 1999_2008	,027	,665	-,505	,261
Evolution de l'indice de concentration de l'emploi 1999_2008	-,541	,598	-,163	,336
Evolution du taux de demandeurs d'emplois de catégorie A de 2001 à 2010	,008	-,405	-,563	,339
Evolution du nombre de demandeurs d'emplois de moins de 25 ans 2001_2010	,316	-,187	-,237	,467
Evolution du nombre de lits touristiques 2002_2011	-,149	,151	,639	,038
Evolution de la part de diplômés de 2ème et 3ème1999_2008	,148	,345	,502	,107
Evolution de la part des résidences secondaires 1999_2008	-,410	,238	,526	,198
Evolution de la population 1999_2008	,872	,074	-,176	-,190
Contribution du solde migratoire 1999_2008	,734	,132	-,153	-,220
Evolution de l'indice de jeunesse 1999_2008	,458	-,296	-,117	,350
Evolution de la part de la sphère présenteielle dans l'emploi 1999_2007	,327	-,602	,410	,244
Evolution de la part des foyers imposables 2000_2008	,712	,278	,150	-,118
Evolution du nombre de cadres professions intellectuelles au lieu de résidences 1999_2008	,614	,047	,042	-,009
Evolution du nombre de professions intermédiaires au lieu de résidence 1999_2008	,684	,205	-,137	,038
Evolution du nombre d'employés au lieu de résidence 1999_2008	,841	-,248	,217	-,057
Evolution du nombre d'ouvriers au lieu de résidence 1999_2008	,417	,026	-,472	-,334
Indice d'évolution de construction de bureaux	,487	,396	,102	-,282
Indice d'évolution de construction le locaux commerciaux	-,155	-,300	,125	,526
Evolution du nombre de demandeurs d'emploisde catégorie A 2007_2010	,398	-,174	-,557	,103
Quotient migratoire des 25-39 ans	,779	-,030	-,057	-,238

La matrice des composantes permet de voir les variables qui contribuent le plus à la formation de chaque axe factoriel dans l'analyse des composantes principales. En effet, elle contient le poids des variables sur chaque axe factoriel, ces poids étant en fait la corrélation entre la variable et l'axe factoriel. Les variables contribuant le plus à la formation de chaque axe factoriel sont donc celles où les valeurs absolues des poids sur les axes considérés sont les plus importants (valeurs surlignées en jaune dans le tableau). Le signe des valeurs permet de déterminer les variables qui vont dans le même sens et celles qui s'opposent.

Annexe 3 - Glossaire

Aires urbaines

Une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de plus de 1 500 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40% de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

On distingue les « Grandes aires urbaines » (grand pôle urbain de plus de 10 000 emplois) des « moyennes aires » (moyen pôle de 5 000 à 10 000 emplois) et des « petites aires » (petit pôle de 1 500 à 5 000 emplois).

Brevet

Le brevet protège une innovation technique, c'est-à-dire un produit ou un procédé qui apporte une solution technique à un problème technique donné. L'invention pour laquelle un brevet pourra être obtenu, en France, auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) doit également être nouvelle, impliquer une activité inventive et être susceptible d'application industrielle.

Cadres des fonctions métropolitaines

Ce concept vise à offrir une notion proche des emplois « stratégiques ». Les fonctions métropolitaines définies par l'INSEE sont les suivantes : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion et culture-loisirs. Les emplois « stratégiques » sont définis comme les cadres et les chefs d'entreprises de 10 salariés ou plus de ces 5 fonctions métropolitaines.

Catégories de demandes d'emploi établies par Pôle Emploi

Aujourd'hui, il existe cinq catégories ; les demandeurs d'emploi sont regroupés en fonction du type d'emploi occupé. Ainsi,

- **la catégorie A** regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi (anciennes catégories 1 2 3 hors activité réduite) ;
- **la catégorie B** regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois - anciennes catégories 1 2 3 ayant une activité réduite) ;
- **la catégorie C** regroupe les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois - anciennes catégories 6,7,8) ;
- **la catégorie D** regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi (ancienne catégorie 4) ;
- **la catégorie E** regroupe les demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés - ancienne catégorie 5).

Chômeur de longue durée

Un chômeur de longue durée est un actif au chômage depuis plus d'un an.

Commune monopolarisée

Une commune monopolarisée, ou commune périurbaine monopolarisée, est une commune appartenant à la couronne périurbaine d'une aire urbaine.

Communes multipolarisées

Les « communes multipolarisées des grandes aires urbaines » sont les communes dont au moins 40% des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs grandes aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Les « autres communes multipolarisées » sont les communes situées hors des grandes aires urbaines, des moyennes aires, des petites aires, hors des communes multipolarisées des grandes aires urbaines dont au moins 40 % des actifs occupés résidents travaillent dans plusieurs aires, sans atteindre ce seuil avec une seule d'entre elles, et qui forment avec elles un ensemble d'un seul tenant.

Conurbation

Ensemble urbain constitué de plusieurs noyaux urbains (ou villes) dont les banlieues finissent par se rejoindre. Ce terme a tendance à être remplacé, souvent improprement, par celui de mégalopole.

Couronne périurbaine

Elle recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

Les demandeurs d'emploi en fin de mois sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Économie présentielle

Elle regroupe les activités mises en œuvre pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans un territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Emploi

Les personnes employées au sens du recensement de la population sont celles ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement. Cet emploi est comptabilisé soit dans la commune de lieu de travail, soit dans la commune de résidence.

Enseignement du 1^{er} degré

L'enseignement du premier degré regroupe l'enseignement préélémentaire et élémentaire, y compris l'enseignement spécialisé sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale.

Enseignement du 2nd degré

L'enseignement du second degré regroupe l'enseignement dispensé dans les collèges, les lycées d'enseignement général et technologique, les lycées professionnels du ministère de l'Éducation nationale ou d'autres ministères (principalement le ministère de l'Agriculture).

Fonctions métropolitaines

La définition de ce concept s'appuie à la fois sur la qualification de l'emploi, défini à partir de la catégorie sociale, et de la localisation plus spécifique des fonctions dans les aires urbaines.

Parmi les 15 fonctions, 5 sont plus spécifiquement présentes dans les grandes aires urbaines : conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, Culture-Loisirs.

Elles forment les fonctions dites métropolitaines.

Foyer fiscal

Le terme foyer fiscal désigne l'ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage : par exemple, un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux.

Foyers fiscaux imposables

Foyers fiscaux ayant un impôt à acquitter ou qui ne bénéficient pas d'un remboursement total des crédits d'impôts dont ils disposent (dans la plupart des cas, ceci correspond aux foyers fiscaux dont l'impôt après application du barème puis des déductions et réductions d'impôt est supérieur à 61 €).

Foyers fiscaux non imposables

Foyers fiscaux n'ayant aucun impôt à payer (suite à une exonération ou parce que leurs revenus sont inférieurs au seuil d'imposition ou parce qu'ils bénéficient de réduction(s) d'impôt) ou qui se voient restituer totalement un avoir fiscal ou un crédit d'impôt.

Revenu fiscal médian par unité de consommation

Le revenu fiscal médian est celui qui partage l'échelle de revenus en deux : la moitié des revenus se situent en deçà de cette valeur, l'autre moitié au-dessus. Pour comparer le niveau de vie des ménages, on ne peut s'en tenir à la consommation par personne. En effet, les besoins d'un ménage ne s'accroissent pas en stricte proportion de sa taille. Lorsque plusieurs personnes vivent ensemble, il n'est pas nécessaire de multiplier tous les biens de consommation (en particulier, les biens de consommation durables) par le nombre de personnes pour garder le même niveau de vie.

Aussi, pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on utilise une mesure du revenu corrigé par unité de consommation à l'aide d'une échelle d'équivalence. L'échelle actuellement la plus utilisée (dite de l'OCDE) retient la pondération suivante :

- 1 UC pour le premier adulte du ménage ;
- 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ;
- 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Indice des brevets pour 1 000 actifs

Nombre de brevets sur une période déterminée par rapport au nombre d'actifs de 15 à 64 ans.

Indice de concentration de l'emploi

ou taux d'attraction de l'emploi désigne le rapport entre le nombre d'emplois offerts dans un territoire et les actifs ayant un emploi qui résident dans ce même territoire. On mesure ainsi l'attraction par l'emploi qu'une commune exerce sur les autres.

Indice de jeunesse

Population des moins de 20 ans rapportée à celle des 60 ans ou plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune.

Intensité de brevets

Nombre de brevets déposés pour 1 000 actifs.

Mégalopole

Une mégalopole est un espace urbanisé polynucléaire formé de plusieurs agglomérations dont les banlieues et couronnes périurbaines s'étendent tellement qu'elles finissent par se rejoindre, et cela sur de longues distances.

Métropole

Une métropole est la ville principale d'une région géographique ou d'un pays qui, à la tête d'une aire urbaine importante, par sa grande population et par ses activités économiques et culturelles, permet d'exercer des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région qu'elle domine.

Métropolisation

On désigne par métropolisation le phénomène de formation ou de renforcement d'une métropole par concentrations des fonctions de commandements, de communication et des emplois de haut niveau (services rares).

Para-urbanisation

« Processus conduisant au peuplement d'espaces de morphologie rurale situés au-delà des agglomérations et dont une proportion importante de la population active occupée vient quotidiennement effectuer ses activités professionnelles dans l'agglomération », à distinguer de la périurbanisation, « urbanisation qui s'étale sans discontinuité à partir de la ville-centre et qui forme une agglomération morphologique » (Gérard-François Dumont).

Part des cadres des fonctions métropolitaines

Nombre d'emplois de cadres des fonctions métropolitaines par rapport à l'emploi total au lieu de travail.

Part des diplômés de 1er cycle

Population de 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme Universitaire du 1er cycle, BTS, DUT, diplôme des professions sociales ou de santé, d'infirmier(ère) par rapport à la population totale de 15 ans ou plus.

Part des diplômés de 2^e et 3^e cycle

Population de 15 ans ou plus titulaire d'un diplôme Universitaire du 2^e cycle ou 3^e cycle (y compris médecine, pharmacie, dentaire), diplôme d'ingénieur, d'une grande école, doctorat, etc. – par rapport à la population totale de 15 ans ou plus.

Population active

La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi « population active ayant un emploi ») et les chômeurs.

La mesure de la population active diffère selon l'observation statistique qui en est faite. On peut actuellement distinguer trois approches principales : au sens du BIT, au sens du recensement de la population, au sens de la Comptabilité nationale.

La population active au sens du recensement de la population comprend les personnes qui déclarent :

- exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel ;
- aider une personne dans son travail (même sans rémunération) ;

- être apprenti, stagiaire rémunéré ;
- être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite ;
- être étudiant ou retraité mais occupant un emploi ;
- être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Professions et catégories socioprofessionnelles

La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles dite PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non).

Péri urbanisation

La périurbanisation, ou la rurbanisation, néologisme apparu en 1976, désigne le processus de "retour" des citadins, à partir de la fin des années 1960 et le début des années 1970, dans des espaces périurbains qualifiés de ruraux. « Au final, c'est surtout un processus d'extension spatiale de la ville ».

Pôle urbain

C'est une unité urbaine offrant au moins 10 000 emplois et qui n'est pas située dans la couronne d'un autre pôle urbain. On distingue les moyens pôles - unités urbaines de 5 000 à 10 000 emplois et les petits pôles - unités urbaines de 1 500 à moins de 5 000 emplois.

Quotient de migration nette

Il s'agit du rapport entre le solde migratoire (arrivées - départs) de la zone et la population de cette zone en début de période.

Revenu fiscal de référence

Il est déterminé par l'administration fiscale à partir des revenus ayant servi au calcul de l'imposition de l'année précédente. Il résulte d'un calcul complexe qui, pour simplifier, correspond à la somme des éléments suivants :

- le revenu net imposable, y compris les plus-values mobilières et immobilières,
- certaines charges déduites du revenu global (par exemple, souscription au capital de Sofica, cotisations PERP...),

- les revenus de placement soumis au prélèvement forfaitaire libérateur,
- certains revenus exonérés (revenus perçus à l'étranger...).

Secteurs porteurs

Secteurs d'activités ayant enregistré la plus forte croissance des effectifs salariés privés (en %) sur la période 1999-2010 en France Métropolitaine. Il s'agit des activités suivantes : Gestion eau, déchets & dépollution, Télécommunications, Activités informatiques & services d'information, Activités juridiques, comptables, gest., arch., ingénierie, Recherche-développement scientifique, Hébergement médico-social & action sociale sans hébergement.

Secteurs fragiles

Secteurs d'activités ayant connu la plus forte baisse des effectifs (en %) sur la période 1999-2010 en France Métropolitaine. Il s'agit des activités suivantes : Fabrication textiles, industrie de l'habillement, cuir & chaussures, Travail bois, industrie papier & imprimerie, Fabrication produits informatiques, électroniques & optiques, Fabrication d'équipements électriques, Fabric. de machines & équipements, Autres industries manufacturières, réparation & installation de machines.

Solde migratoire

C'est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

Solde naturel

Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les mots « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire, et le solde naturel est alors négatif.

Sphères présenteielle et non présenteielle

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non-présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

La sphère présenteielle regroupe les activités locales tournées vers les ménages : ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (concept plus large que l'économie résidentielle qui ne prenait en compte que la réponse aux besoins locaux des populations résidentes).

La sphère non présenteielle regroupe les activités tournées vers les entreprises (y compris celles qui sont locales) et les activités non locales tournées vers les ménages : elles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des

activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

La sphère de l'économie résidentielle (ancienne définition)

La sphère de l'économie résidentielle contient les services marchands aux personnes, qui se développent près des lieux où les populations résident ou simplement séjournent comme les touristes : l'emploi suit la population. Sont comprises principalement dans cette sphère les services aux particuliers, la construction, l'éducation (hors fonction publique), la santé, l'action sociale, le commerce de détail, les activités financières et le transport de voyageurs.

Taux d'activité

Rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. Il peut être calculé sur l'ensemble de la population d'un pays, mais on se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (généralement définie, en comparaison internationale, comme les personnes âgées de 15 à 64 ans), ou à une sous-catégorie de la population en âge de travailler (femmes de 25 à 29 ans par exemple).

Taux de DEFM

Nombre de demandeurs d'emplois par rapport aux actifs de 15 à 64 ans.

Unité urbaine

La notion d'unité urbaine repose sur la continuité du bâti et le nombre d'habitants. On appelle unité urbaine une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants. Si l'unité urbaine se situe sur une seule commune, elle est dénommée ville isolée. Si l'unité urbaine s'étend sur plusieurs communes, et si chacune de ces communes concentre plus de la moitié de sa population dans la zone de bâti continu, elle est dénommée agglomération multicommunale. Sont considérées comme rurales les communes qui ne rentrent pas dans la constitution d'une unité urbaine : les communes sans zone de bâti continu de 2 000 habitants, et celles dont moins de la moitié de la population municipale est dans une zone de bâti continu.

Direction de la publication

Claire GUIHÉNEUF - ADEUPa
Philippe LEBLANCHE - AudéLOR
Henri-Noël RUIZ - AUDIAR
Laurent QUEFFURUS - CAD22
Ronan MARCEL - Quimper Cornouaille Développement

Rédaction

Maryse LARPENT - ADEUPa
Nadine LE HIR - ADEUPa
Arnaud LE MONTAGNIER - AudéLOR
Gilles POUPARD - AudéLOR
Ronan VIEL - AUDIAR
Sylvie CAP - CAD22
Luc MALLET - Quimper Cornouaille Développement
Audrey NAULIN - Quimper Cornouaille Développement
Eliza QUINIO - Quimper Cornouaille Développement

Mise en page

Timothée DOUY - ADEUPa

Juillet 2012

